

Commune de Marly

Rapport de gestion 2011



Copyright © Jacques Kuenlin

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
TABLE DES ABREVIATIONS	3
LE CONSEIL GENERAL.....	5
LE CONSEIL COMMUNAL.....	5
LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS.....	6
LES DICASTERES.....	8
1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION.....	8
1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	8
1.2. INFORMATION.....	12
1.3. AGGLOMÉRATION.....	12
1.4. PROJET « PRÉ ZURTHANEN ».....	13
1.5. FUSION 2016	13
1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES	13
2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE	16
2.1. AFFAIRES SOCIALES.....	16
2.2. SANTE PUBLIQUE	20
3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE ET BIBLIOTHEQUE.....	22
3.1. CULTURE.....	22
3.2. SPORTS	22
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE	22
3.4. BIBLIOTHEQUE.....	29
3.5. MARLY SYMPA	30
4. SECURITE	32
4.1. POLICE	32
4.2. PROTECTION CIVILE.....	35
4.3. SERVICE DU FEU.....	36
4.4. MILITAIRES.....	41
4.5. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)	41
5. EAUX, CANALISATION, STEP, ENDIGUEMENT ET NATURALISATIONS.....	42
5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	42
5.2. DISTRIBUTION D'EAU	42
5.3. PROTECTION DES EAUX.....	45
5.4. STEP	47
5.5. ENDIGUEMENT	47
5.6. NATURALISATIONS.....	47
6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION, ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES	49
6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION.....	49
6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES	52
7. EDILITE, FORETS, SENTIERS PEDESTRES, DOMAINES ET PARCHETS, CIMETIERE.....	53
7.1. EDILITE	53
7.2. SENTIERS PEDESTRES	57
7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - résumé du rapport de gestion du forestier M. Norbert Papaux	58
7.4. ENTRETIEN DES RUISSEAUX	60
8. FINANCES ET IMPÔTS.....	61
8.1. FINANCES ET IMPÔTS	61
9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS	73
9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS	73
9.2. REALISATION ET ETAT DES TRAVAUX.....	73
9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	75
9.4. CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENT	76
9.5. AGGLOMÉRATION.....	76

TABLE DES ABREVIATIONS

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LSIE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédérale de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile

PDC	Parti démocrate-chrétien
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet

LE CONSEIL GENERAL

Plusieurs mutations sont à relever durant cette première année de la législature, puisqu'à la suite de démissions Mme Claudia Clément a succédé à Mme Huguette de Reynier (PLR), M. Stéphane Gavillet à M. René Clerc (UDC), Mme Valérie Mignot à M. Vincent Clément (PDC).

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2011, d'abord sous la présidence de M. Kurt Sager, doyen, pour la séance de constitution, puis sous celle de Mme Vérene Tschanz (MV). Ces séances ont eu lieu les 4 mai, 1^{er} juin, 12 octobre et 7 décembre 2011. A noter que la séance du 12 octobre 2011 a été essentiellement consacrée à de l'information de la part du Conseil communal, en particulier sur le projet d'appartements pour seniors, sur les travaux d'étude des bâtiments scolaires et de l'administration, sur le projet de place du village. Les budgets 2012 ont été mis sous toit en une seule séance, soit le 7 décembre.

Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ces 4 séances, le Conseil général a pris quelque 42 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Les élections au Bureau (présidence et vice-présidence, scrutateurs et suppléants) ; à la Commission des naturalisations ; à la Commission financière, à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie, aux organes de l'Agglomération de Fribourg ;
- La modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (acceptée) ;
- La modification des statuts de l'Association du CO de Sarine-Campagne et Haut Lac français (acceptée) ;
- La délégation de compétences au Conseil communal pour les transactions immobilières de faible importance (acceptée) ;
- Election de M. Stéphane Gavillet à la Commission financière ;
- Election de Mme Chantal Python Nikles, comme membre du Bureau ;

Le Conseil général a aussi été informé des travaux de la Commission spéciale sur le fonctionnement des instances politiques et sur les travaux de l'Agglomération de Fribourg.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 46 reprises en séance ordinaire.

Délégations et réceptions

Durant l'année 2011, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 24^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans une 17^e formule toujours internationale, à la Course de Marly mise sur pied pour la 18^e fois par le Club athlétique Marly, au concert de novembre organisé par le Choeur-mixte paroissial. Il a accueilli sur sol marlinois le tournoi romand et suisse des arbitres de football, l'assemblée annuelle de l'Association Romande des Fourriers Suisses, la Fête cantonale fribourgeoise de lutte suisse, la 1^{ère} édition de la BerGiBike. Il a marqué, voire apporté son appui au 75^e anniversaire du Groupe Scout Foucauld de Marly ainsi qu'au 20^e anniversaire de la Crèche « Les Poucetofs ». Il a soutenu et participé au premier comptoir marlinois début juillet, mis sur pied par la SDME.

Une délégation du Conseil communal a répondu à l'invitation de la Commune de Hünenberg (canton de Zoug) et une rencontre a eu lieu en date du 30 septembre 2011. Le but était d'intensifier les échanges au niveau des écoles du cycle d'orientation : durant l'hiver 2010-2011, une rencontre de deux classes a déjà eu lieu, qui a fait l'objet d'un petit film. Hünenberg compte environ 1000 habitants de plus que Marly et fonctionne avec cinq Conseillères et Conseillers communaux ainsi qu'avec le système de l'assemblée communale. L'idée est de développer des relations permettant l'approfondissement de la connaissance mutuelle et de la compréhension entre les Suisses alémaniques et les Suisses romands en signant, par exemple, une charte fixant les modalités de ce partenariat. Des pratiques intéressantes ont été également relevées dans le domaine de l'aménagement du territoire, plus particulièrement en matière de modération de trafic.

Les 24 et 25 septembre 2011, une délégation du Conseil communal, de la SDME ainsi qu'une équipe du FC Marly et ses accompagnants se sont rendues à Marly-Moselle (France) pour participer à la fête du fromage, répondant ainsi à une invitation des autorités de Marly-Moselle.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux de Lucky Motos Mégastore Sàrl, sous l'égide aussi de la société Hostettler Autotechnik AG. Après avoir entendu M. le Conseiller d'Etat Bèat Vonlanthen parler de la situation économique du canton, la centaine de participants ont pu échanger avec les Autorités communales et avec les représentants de la promotion économique..

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Votation fédérale du 13 février 2011 avec 4'704 électeurs inscrits (dont 40 Suisses de l'étranger)

a) Pour la protection face à la violence des armes

Votants	2'183	46.40%
Blancs	11	
Nuls	3	
Valables	*2'169	
OUI	1'087	*50.12%
NON	1'082	*49.88%

Votation communale du 15 mai 2011, avec 5'505 électeurs inscrits

Modification du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

Votants	1'704	30.95%
Blancs	22	
Nuls	3	
Valables	*1'679	
OUI	496	*29.54%
NON	1'183	*70.46%

Votation cantonale du 15 mai 2011, avec 4'711 électeurs inscrits (dont 40 Suisses de l'étranger)

Loi du 9 décembre 2010 relative à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC)

Votants	1'595	33.85%
Blancs	34	
Nuls	2	
Valables	*1'559	
OUI	1'111	*71.26%
NON	448	*28.74%

Elections communales du 20 mars 2011, avec 5'500 électeurs inscrits

a) Conseil communal 9 membres

Votants	2'138	38.87%
Blancs	7	
Nuls	31	
Valables	2'100	

b) Conseil général 50 membres

Votants	2'134	38.80%
Blancs	10	
Nuls	26	
Valables	2'098	

Elections fédérales du 23 octobre 2011, avec 4'721 électeurs inscrits (dont 44 suisses de l'étranger)

a) Conseil des Etats 2 membres

Votants	2'325	49.25%
Blancs	8	
Nuls	75	
Valables	2'242	

b) Conseil national 7 membres

Votants	2'329	49.3%
Blancs	10	
Nuls	20	
Valables	2'299	

Elections cantonales du 13 novembre 2011, avec 4'724 électeurs (dont 44 suisses de l'étranger)

a) Préfet

Votants	1'943	41.13%
Blancs	217	
Nuls	62	
Valables	1'664	

b) Conseil d'Etat 7 membres

Votants	2'046	43.31%
Blancs	11	
Nuls	20	
Valables	2'015	

c) Grand Conseil 24 membres

Votants	2'032	43.01%
Blancs	11	
Nuls	21	
Valables	2'000	

Election au Conseil d'Etat 2^{ème} tour du 4 décembre 2011 avec 4'720 électeurs inscrits (dont 44 suisses de l'étranger)

a) Conseil d'Etat 7 membres

Votants	1'850	39.19%
Blancs	5	
Nuls	8	
Valables	1'837	

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a contrôlé 63 listes de référendum et d'initiative, ce qui représente un total de 1'193 signatures.

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Pierre-Alain Cuennet, Vice-Syndic

1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

Le Secrétariat général assure l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une bonne partie des 21 commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, si la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler est encore assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration a été reprise par l'Association elle-même au départ à la retraite de M. Gérard Vuilleumier. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Office communal du travail

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2011.

Population active		Demandeurs d'emploi		Chômeurs	
		Total	Taux	Total	Taux
2011	3'708	248	6.7%	152	4.1 %
2010	3'751	256	6.8 %	152	4.05 %

1.1.3. Le contrôle des habitants

Statistiques de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2011
Population établie	7'657
Selon le sexe	
1. Masculin	3'733
2. Féminin	3'924
Selon l'état civil	
1. Célibataires	3'151
2. Marié-es (y compris séparé-es)	3'570
3. Veufs-ves	333
4. Partenariat enregistré	2
5. Divorcé-e-s	601
Selon la religion	
1. Catholiques	5'227
2. Protestants	545
3. Divers et sans	1'885
Selon les langues pratiquées (population établie et en séjour, soit 7'698 personnes)	
1. Français	4'626
2. Allemand	1'077
3. Divers	1'954
Selon la nationalité	
1. Suisses	
– Bourgeois	410
– Fribourgeois	3'539
– Confédérés	1'774
2. Etrangers	
– Permis B	623
– Permis C	1'213
– Permis F / L / G	98
Total établissement	7'657
Population suisse en séjour	190
Population étrangère en séjour	21
Total	211
Total population Etablissement et séjour	7'868

On peut ajouter que 793 arrivées et 762 départs ont été enregistrés (875 et 783 en 2010). Du côté de l'état civil des personnes, il y a lieu de relever :

En 2011		En 2010
75	naissances	70
53	décès	33
68	mariages	66
45	divorces	38
10	changements de noms	21
7	reconnaissances	5
0	adoptions	0
21	naturalisations	36

Au service des citoyens, le contrôle des habitants a délivré :

En 2011		En 2010
8	certificats de bonnes mœurs	15
4	certificats de droits civiques	8
153	attestations de domicile à Marly	175
62	attestations de domicile pour séjour	113
645	certificats d'établissement et de séjour	638
354	documents d'identité (passeports + cartes d'identité)	340
793	arrivées	875
762	départs	783

Plus de 569 renseignements divers ont été fournis par lettre (717 en 2010).

Au total, le contrôle des habitants a effectué 16'215 mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

Il a, en outre, établi 23 listes pour divers services internes à l'administration et également pour d'autres administrations externes.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué 67 enquêtes de recherche de domicile.

Il a également traité 34 déclarations de prise en charge.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, 32 demandes de dispense d'assurance en Suisse ont été traitées.

La réception a vendu :

3'601	cartes journalières CFF
33	passeports vacances
16	abonnements des bains de la Motta
1	carte Velopass (nouveau depuis septembre 2011)
9	livres sur Marly

1.1.4. Personnel communal au 31 décembre 2011

	Personnes engagées		Equivalents plein temps en %	
	2011	2010	2011	2010
A Personnel permanent				
1. Secrétariat général	3	3	230	230
2. Réception, contrôle des habitants et office du travail	4	4	300	300
3. Service sécurité (police, feu et protection civile)	3	3	300	300
4. Service des finances (impôts et comptabilité)	3	3	260	300
5. Service des écoles	3	2	210	160
6. Service social	8	8	720	740
7. Service technique	9	10	800	850
8. <i>Apprenti-e-s</i>	2	3	200	300
9. Conciergerie	4	4	400	400
10. Personnel enseignant (maître de sport)	1	1	100	100
11. Animation socioculturelle	5	5	215	205
12. Edilité	10	10	937	937
13. Accueil extrascolaire, responsable	3	1	140	30
14. Conseil communal et la fonction de Syndic	2	1	70	20
Total A	60	58	4'882	4'773
B Personnel auxiliaire et temporaire				
1. Conciergerie et nettoyage	11	11	284	208
2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires	22	25	125	122
3. Bibliothèque régionale	7	6	130	106
4. Bibliothèque régionale et jeunes aides	11	7	21	20
5. Edilité et jeunes aides	3	8	16	17
6. Animation socioculturelle	20	15	12	106
7. Square	38	29	23	32
8. Accueil extrascolaire et accompagnants	5	7	70	131
Total B	117	108	681	742
Total A + B	178	166	5'563	5'515

Commentaires

Personnel permanent

1. **Service social** : une réduction du taux d'activité global est la conséquence du départ d'une assistante sociale pour raison de maladie.
2. **Service technique** : le technicien communal ayant pris sa retraite, l'adjoint a été promu responsable du service. La fonction d'adjoint n'a pas été repourvue. Le poste de responsable de la section bâtiments est passé de 50% à 100%.
3. **Service des écoles** : une collaboratrice administrative supplémentaire a été engagée à 50%.
4. **Apprenti-e-s** : 2 apprentis sont comptés à plein temps dans la statistique, par simplification, alors qu'en réalité cela ne représente pas, sur le plan du rendement, effectivement deux 100 % (phase d'apprentissage, temps consacré aux cours professionnels). N'est pas estimé non plus le temps que consacre à l'encadrement le personnel permanent. Il s'agit de deux apprentis de commerce. L'apprenti socio-éducatif a renoncé à poursuivre sa formation.
5. **Accueil extrascolaire** : 2 accompagnatrices ont acquis la formation d'intervenante et sont passées du statut d'auxiliaire à celui de permanente, l'une à 50%, l'autre à 60%.
6. **Animation socioculturelle** : le taux d'activité de l'animateur est passé de 100 % à 75 % déjà en 2001. Le solde de 25 % reste attribué à l'animation et représente l'engagement temporaire d'aides animateurs, selon les besoins ou les projets (aides animateurs, civilistes, stagiaires, voir sous personnel auxiliaire). L'un des animateurs de jeunesse à 50% est en formation.
7. **Conseil communal** : la fonction de Syndic est passée de 20% à 50%, celle de conseiller en charge du dicastère de l'aménagement de 0% à 20%.

Personnel auxiliaire et temporaire

1. **Conciergerie et nettoyage** : la fonction de concierge du centre sportif est intégrée dans la statistique (25%).
2. **Bibliothèque et jeunes aides** : il s'agit des jeunes auxiliaires qui aident aux rangements.
3. **Edilité et jeunes aides** : il s'agit du personnel temporaire engagé en été.
6. **Animation socioculturelle et Le Square** : voir commentaire sous personnel permanent. En outre, 1 civiliste a fourni 47 jours (35 jours en 2011) de travail à l'animation, 3 étudiants HES ont bénéficié de périodes de stage pour l'équivalent de 9 mois. Seules les heures payées sont prises en compte pour cette statistique, alors que de nombreuses heures de travail sont fournies bénévolement (voir Dicastère 3. Culture, jeunesse et sport). En outre, 3 jeunes ont été accompagnés pour 2,5 journées de travaux d'intérêt public (astreinte au travail) auprès de l'animation socioculturelle. Le personnel du Square est regroupé sous ce point 6.
8. **Accueil extrascolaire** : voir commentaire sous personnel permanent. 5 personnes fonctionnent, avec le statut d'auxiliaire, comme accompagnatrices.

Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié à un forestier professionnel, par le biais d'une collaboration intercommunale, le Triage forestier Sarine Rive-Droite, avec les communes de Treyvaux et d'Arconciel, la Paroisse de Marly et l'Etat de Fribourg ; il s'agit toujours de M. Norbert Papaux.

Mutations

	Personnes	Fonctions
Arrivées	Isabelle Hemmer	Assistante Secrétaire général
	Vincent Droux	Collaborateur technique responsable secteur constructions
	Mariam Abbas	Assistante sociale
	Philippe Schwab	Collaborateur technique à la section eau et assainissement
	Sébastien Meyer	Apprenti de commerce
	Malika Nyffeler-Kohler	Accompagnatrice de l'accueil extrascolaire
	Linda Jaquet	Aide bibliothécaire
	Catherine Brünisholz	Collaboratrice administrative au service des écoles
Départs	Colette Maillard	Assistante Secrétaire général
	Gérard Vuilleumier	Technicien communal, responsable du Service technique (retraite)
	Alessia Rossi	Apprentie de commerce
	Nilgün Bayav	Assistante sociale
	Christophe Clément	Collaborateur technique responsable secteur constructions
	Bernard Yerly	Collaborateur technique à la section eau et assainissement
	Patricia Giroul	Accompagnatrice de l'accueil extrascolaire
	Laurence Lambelet Rossi	Aide bibliothécaire

Evénement

Le Conseil communal a marqué de façon particulière le départ à la retraite de M. Gérard Vuilleumier, Technicien communal, responsable du Service technique durant 38 ans, de même que les 25 ans d'activité du préposé au contrôle des habitants, M. Jean-Marie Clément.

1.1.5. Equipements et formation

En matière de locaux, la réorganisation d'une partie du 2^{ème} étage de l'administration (service des écoles – service technique) a été réalisée durant l'année.

En matière d'informatique, divers investissements ont été réalisés, selon la planification. Ont notamment été dépensés :

- Fr 16'494.- pour l'acquisition, l'installation et la migration des données du programme de gestion des élèves;
- Fr 27'436.- pour l'acquisition et l'installation d'applications complémentaires ou l'adaptation d'applications existantes (Xpertmeeting programme de gestion de séances, programme de location et vente d'objets, gestion financière du service social, Citizen);
- Fr. 8'289.- pour le remplacement de postes de travail à la Bibliothèque régionale et installation réseau
- Fr. 4'761.- pour le remplacement et l'acquisition de matériel (ANJM ; SSM)
- Fr. 14'742.- pour les licences Microsoft.

Le solde disponible au 31.12.2011 est de Fr. 76'283.-.

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Tout n'a pu être réalisé en 2011 ; ce qui a pu être fait l'a été notamment dans les domaines suivants : aménagement, constructions et mobilité, marchés publics, bureautique, distribution d'eau, intervention en accueil extrascolaire, droit de la famille, alcoologie, tir.

Sur le plan de l'organisation, le personnel a constitué, par une élection interne, une délégation de 7 personnes dont le rôle est d'être l'interface entre l'ensemble du personnel communal et le Conseil communal et sa Commission des ressources humaines.

Par voie d'élection aussi, la Commission de gestion LPP (paritaire employés-employeur) a été reconstituée, en coordination avec la mise en place de la nouvelle législature. Elle est constituée de 6 personnes.

D'autre part, la mise en place du nouveau concept de gestion des ressources humaines a été poursuivie en 2011, avec un travail complémentaire au niveau de certaines fonctions et de leur descriptif. Constat a également été fait que le processus d'évaluation nécessite une nouvelle approche pour être mieux en adéquation avec le système de rémunération. La révision est prévue dans le premier trimestre 2012.

1.2. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2011. La formule rédactionnelle n'a pas été modifiée. La préparation de l'édition et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal.

« www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, n'a pas subi de modifications significatives. Les bases d'organisation de l'Intranet du guichet virtuel ont été préparées.

1.3. AGGLOMÉRATION

L'année 2011 a été synonyme de renouveau pour le comité et le conseil d'Agglomération.

Comité de l'Agglomération

Lors de sa séance de constitution du 7 juillet 2011, les membres du Comité de l'Agglomération se sont réparti les dicastères de la manière suivante :

Président : M. René Schneuwly, syndic de Granges-Paccot
Vice-présidente : Mme Erika Schnyder, syndique de Villars-sur-Glâne

Dicastère des finances et ressources humaines (DFRH)

- M. Albert Lambelet, syndic de Corminboeuf
- M. Jean-Bernard Schenewey, syndic de Belfaux
- M. Thierry Steiert, conseiller communal, Fribourg

Dicastère de l'aménagement, protection de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

- M. Jean Bourgnicht, vice-syndic de Fribourg
- M. Kuno Philipona, syndic de Düdingen
- M. Benoît Piller, syndic d'Avry-sur-Matran
- M. Yvan Tona, syndic de Matran
- M. Michel Ramuz, vice-syndic de Givisiez

Dicastère des promotions (économique, culturelle, touristique) (DP)

- M. Pierre-Alain Clément, syndic de Fribourg
- Mme Erika Schnyder, syndique de Villars-sur-Glâne
- M. Jean-Pierre Helbling, syndic de Marly

Conseil de l'Agglomération

Président : M. Jean-Daniel Wicht, syndic de Givisiez

Vice-président : M. Marc'Aurelio Andina, conseiller général, Villars-sur-Glâne

Les membres marlinois du Conseil de l'Agglomération

- M. Eric Romanens, conseiller communal
- M. Jean-Marc Boéchat, conseiller communal
- M. Kurt Sager, conseiller général
- M. Bertrand Spaeth, conseiller général
- M. Lionel Walter, conseiller général

Les représentants de Marly ont été intégrés dans les organes suivants :

Bureau du Conseil de l'Agglomération

M. Eric Romanens, conseiller communal

Commission financière

M. Bertrand Späth, conseiller général

Commission de l'aménagement de la mobilité et de l'environnement (CAME)

M. Jean-Marc Boéchat, conseiller communal

M. Kurt Sager, conseiller général

Commission aménagement régional et mobilité (CARM)

M. Jean-Marc Boéchat, conseiller communal

M. Laurent Corpataux, responsable du Service technique

La Commission culturelle sera constituée lors d'une prochaine séance du Conseil de l'Agglomération.

En remplacement de Mme Florence Cauhépe, démissionnaire, l'Agglomération a engagé Mme Séverine Lago de Marly, en qualité de responsable de la Promotion économique.

Pour plus de détails sur l'organisation de l'Agglomération, vous avez la possibilité de consulter le site Internet www.agglo.fr.

1.4. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »

Un groupe de travail comprenant les chefs de groupe de chaque parti a été créé. Une première séance a eu lieu le 2 novembre 2011 et avait pour but de clarifier certains points dont notamment la définition à donner à ces appartements.

Quel type d'appartement ?

Tout le monde s'accorde à dire qu'il ne faut pas faire une réplique du Home des Epinettes. Cependant des différences de terminologies subsistent. D'avis général, ces appartements devraient donner à leurs locataires une totale liberté de mouvement, au niveau architectural, sans être médicalisé. Il s'agirait d'une étape intermédiaire. Nous avons constaté deux types d'appartements.

- Appartement adapté : appartement dont l'environnement a été modifié pour tenir compte des incapacités de l'occupant et minimiser les situations de handicap.
- Appartement protégé : les logements protégés relèvent des structures intermédiaires dans la mesure où ils combinent les particularités d'un domicile privé et une disponibilité importante de services de proximité. Tout en offrant une plus grande sécurité, ils doivent néanmoins préserver la sphère personnelle des locataires. Ils sont conçus en logements autonomes, de préférence des 2 pièces permettant une vie indépendante. Les logements protégés constituent également une réponse à l'isolement social de certaines personnes. La mise à disposition d'espaces communautaires, salon, cafétéria,... notamment, offre des possibilités de contact et d'échange.

Les questions suivantes feront l'objet des prochaines séances :

- Implication de la Commune (financière ou logistique) ;
- Le besoin de locaux pour des services communaux doit être repensé ;
- Décision quant au type d'appartement.

Tous ces points seront à l'ordre du jour des rencontres que le groupe de travail va planifier dès le début de l'année prochaine. La demande est grande, chaque membre du groupe a reçu pour mémoire le résultat du sondage réalisé en 2007

1.5. FUSION 2016

Le groupe Fusion 2016, composé des communes de Marly, Villars-sur-Glâne et Fribourg, s'est réuni à trois reprises en 2011. Il s'agissait alors d'établir un état des lieux en reprenant les postes budgétaires et de définir les coûts par habitant dans chaque commune.

Chaque commune possédant déjà de nombreux chiffres, il était judicieux d'utiliser les tableaux déjà réalisés en 2008, mais en les actualisant à 2010. Comme les chiffres énoncés ne tiennent pas compte du nouveau système péréquatif, il était alors nécessaire de trouver une clef d'adaptation.

La question relative à l'aspect fiscale se pose avec comme objectif de l'aborder dans une réflexion globale. Le but étant de donner au canton de Fribourg une place de leader sur la plateforme helvétique.

La deuxième phase consiste à mettre en commun tous les points forts de chaque commune engagée dans ce groupe « Fusion 2016 ». Pour ce faire, mandat est donné à Mme Cudré-Mauroux d'actualiser les données chiffrées. S'ensuit alors une réunion des responsables des finances afin d'établir un budget zéro. Le travail de cette consultante externe consiste à effectuer une mise à jour des chiffres, une détermination d'un coût par domaine et par habitant pour les 3 communes, une récapitulation des actifs et des passifs des 3 communes en intégrant les questions de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, de la Caisse de pension, ainsi que des Services Industriels. Sur cette base, une information devra être faite aux conseils généraux, puis une discussion publique s'ensuivra.

1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

La Commission des bâtiments est composée depuis mai 2011 de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Eric Romanens, M. Jean-Marc Boéchat et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfel. Elle a continué à gérer toutes les questions

importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette Commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes de réfection annuels. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment de l'administration communale et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008. La commission des bâtiments a été élargie afin de traiter plus spécifiquement du programme d'assainissement du bâtiment scolaire Chevalier7 et de la mise en place du concours d'architecture pour le projet du complexe scolaire de Grand-Pré, dont le lauréat est le bureau d'architecte Lateltin et Monnerat.

1.6.1. Rénovation diverses des bâtiments communaux

Ce poste budgétaire est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Parmi les travaux réalisés en 2011, on peut notamment citer le rafraîchissement et l'amélioration de la salle du Conseil communal, la création d'un bureau supplémentaire au service des écoles (un poste de travail supplémentaire) et la construction d'un abri à vélos à l'administration communale.

1.6.2. Rénovation diverses des bâtiments scolaires

A l'identique des bâtiments communaux, ce poste budgétaire est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Parmi les principaux travaux réalisés en 2011, on peut notamment citer l'aménagement de la place de jeux de l'école enfantine de Cité et le remplacement des jeux, ainsi que la construction d'un abri à vélos suite à la levée, par le Conseil communal, de l'interdiction d'aller à l'école à vélo.

1.6.3. Raccordement au chauffage à bois (CAD) des bâtiments de la Route du Chevalier 7 et 9

Dans le cadre de l'extension du réseau de chauffage à distance aux bâtiments du Chevalier 7 (écoles) et du Chevalier 9 (Paroisse), les travaux réalisés sont terminés. Pour ceci, un montant de 180'000.- avait été octroyé par le Conseil général. Le décompte final des travaux est le suivant :

Coût total raccordement Chevalier 7	Fr.	118'857.90
Coût total raccordement Chevalier 9 (Paroisse)	Fr.	60'159.85
Total coût des travaux	Fr.	179'017.75
Subvention Minergie	Fr.	- 3'600.00
Contribution de raccordement par la Paroisse	Fr.	- 60'159.85
Total coûts à charge de la Commune	Fr.	115'257.90

1.6.4. Concours d'architectes du complexe scolaire de Grand-Pré

Le concours d'architecture est la première phase de conformité aux marchés publics. Le bureau d'architectes Deillon-Delley, mandataire de l'étude de projet et du concours, a procédé à l'élaboration du cahier des charges et à l'organisation du concours. Cette organisation a permis au jury d'analyser les dix projets des bureaux retenus selon la procédure sélective. L'indemnisation des concurrents et lauréats, dont le détail est publié dans la plaquette du rapport du jury, ainsi que la rétribution des membres du jury font partie intégrante des frais de cette étape. Le bureau lauréat Lateltin et Monnerat a commencé l'étude d'avant-projet pour la réalisation de cette construction.

A ce stade, nous pouvons présenter l'état du décompte d'investissement suivant :

Organisation du concours	Fr.	164'022.00
Montant prévu au budget comptes 294.50.22/25	Fr.	500'000.00
Solde à disposition du compte	Fr.	335'978.00

1.6.5. Rénovation et assainissement du bâtiment scolaire Chevalier 7

Le bureau mandaté pour l'étude d'assainissement du bâtiment Chevalier 7 est le bureau Deillon-Delley. Le bureau a proposé de nombreuses variantes d'avant-projet à la commission des bâtiments et au Conseil communal, dont deux ont été mises en évidence et dans le cadre desquelles les différents utilisateurs ont pu déterminer leurs besoins. Une demande de crédit sera soumise aux conseillers généraux en 2012.

Prestations à ce jour (avant projet)	Fr.	16'200.00
Montant prévu au budget compte 294.503.23	Fr.	300'000.00
Solde à disposition du compte	Fr.	283'800.00

1.6.6. Agrandissement de la cabane des jeunes - route de Chésalles 49

La cabane des jeunes a été agrandie par l'installation provisoire de deux containers préfabriqués pour répondre aux besoins urgents et aux demandes de nouvelle affectation dues à l'augmentation du personnel.

Coût total des travaux	Fr.	41'251.00
Montant prévu au budget	Fr.	40'000.00
Dépassement	Fr.	1'251.00

1.6.7. Travaux de réfection sur bâtiments suite aux dégâts dus à la grêle

Le décompte des frais de réparation des dégâts causés aux différents bâtiments communaux par la grêle du 23 juillet 2009 est le suivant :

Coût total des travaux de réparation	Fr. 396'592.00
Montant prévu au budget	Fr. 350'000.00
Dépassement	Fr. 46'592.00

Subvention versé par ECAB en 2010	Fr. 41'685.00
Subvention versé par ECAB en 2011	Fr. 294'649.00
Montant prévu au budget en 2010	Fr. 150'000.00
Remboursement subvention ECAB supplémentaire	Fr. 186'334.00
Résultat positif par rapport aux prévisions	Fr. 139'742.00

Coût réel après déduction des subventions ECAB	Fr. 60'258.00
--	---------------

Les bâtiments concernés par ces dégâts:

- Administration communale (stores)
- Halle polyvalente (coupole plexi)
- Bâtiment Epinettes 2 (stores, remplacement tuiles)
- Bâtiment Chevalier 7 (remplacement tuiles, remplacement verres tabatières)
- Bâtiment Chevalier 8 (remplacement tuiles, remplacement verres fenêtres et tabatières)
- Pavillon 1 (remplacement verre fenêtre, stores)
- Pavillon 2 (stores)
- Pavillon 3 (stores, tôles ajourées façade ouest)
- Halle omnisports (stores, coupole plexi, plaque toiture eternit, installation technique toiture)
- Vestiaire centre sportif (coupole plexi)
- Halle édilitaire (toiture eternit, vitres plexi)
- Couverts halle édilitaire (plaque toiture eternit)
- Cabane des jeunes (toiture PVC, remplacement verres fenêtre)
- Cabane déchetterie (toiture PVC)
- Local des pompes à Chésalles (remplacement vitres fenêtres)
- Ferme du Port (remplacement tuiles, remplacement verres tabatières)

Les travaux ont été terminés le 31 juillet 2011.

2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : André Meylan

Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- Le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche et accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (aide au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC), animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, subventionnement aux logements à caractère social, dons aux œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- La participation communale aux mesures de réinsertion ;
- L'application de la LALAMal (Loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie) ;
- La gestion des subsides cantonaux à l'assurance-maladie ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- L'aide et les soins à domicile ;
- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux, dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, etc..

2.1. AFFAIRES SOCIALES

2.1.1. Activités du Service social de Marly, organisation et effectif

L'aide sociale assure le minimum vital des personnes dans le besoin et a pour but de promouvoir leur indépendance économique et personnelle.

Elle est accordée dans la mesure où la personne ne peut être entretenue par sa famille ou ne peut faire valoir d'autres prestations légales auxquelles elle a droit (principe de subsidiarité).

Le SSM est un service généraliste à la disposition de la population de la commune.

Tâches principales

Le SSM est composé de trois secteurs (social, secrétariat et comptabilité) et a pour tâches principales :

L'analyse et l'évaluation des demandes d'aide sociale ;

La préparation et présentation des demandes d'aide à la Commission sociale ;

Le versement de l'aide matérielle aux clients ;

La mise en œuvre des mesures d'insertion sociale (MIS) ;

L'écoute, le conseil et l'aide personnelle ;

L'encaissement des diverses participations financières relatives à l'aide sociale (Etat, assurances sociales et privées, prestations de tiers, remboursements d'aide sociale des privés).

Effectif du SSM au 31 décembre 2011

Une cheffe de service à 100 % ;

Cinq assistants sociaux, soit 390 % de dotation, dont une nouvelle assistante sociale en formation en cours d'emploi auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social, arrivée en juin 2011 ;

Deux collaboratrices administratives, soit 200 % de dotation.

Pour rappel, en comparaison avec les autres Services sociaux régionaux (ci-après SSR), le SSM présente la particularité d'être englobé dans une unité plus vaste, celle du dicastère des affaires sociales et de la santé publique, tâches dans lesquelles sont impliquées la cheffe de service et les deux collaboratrices administratives.

Niveau institutionnel

De nouvelles procédures et directives ont été mises en place en 2011 concernant :

- L'adaptation de nos instruments administratifs et modèles de courrier ;
- Les frais de repas et transports, les frais d'entretien d'enfants durant l'exercice des droits de visite, la reprise ou recherche d'une activité professionnelle pour les personnes assumant seules la charge d'enfants, la détermination de critères pour le dépôt de demandes de dons, la transmission d'informations au SPoMi, etc. ;
- Le travail préparatoire pour le paiement des factures et remises d'aide par Postfinance et la reprise de la gestion comptable de l'aide sociale du Service des finances ;
- La configuration de notre logiciel informatique pour l'établissement des budgets d'aide sociale ;
- Les statistiques de suivi des dossiers sur notre logiciel informatique.

Organisation

- Colloques généraux mensuels pour l'ensemble de l'équipe du SSM, en sus des préparations bimensuelles de Commissions sociales ;
- Interventions pour les assistants sociaux.

Collaboration interinstitutionnelle

- Rencontres et développement du tissu social avec : Coup d'Pouce à Granges-Paccot, la Caisse cantonale de compensation – secteur allocations familiales à Givisiez, Le Tremplin à Fribourg, Ritec à Villars-sur-Glâne, le CEPAL à Marly, le Foyer Ateliers des Préalpes à Villars-sur-Glâne, La Tuile à Fribourg, le Centre de contact Suisses-Immigrés à Fribourg ;
- Collaboration interservices SSM – Service sécurité – Contrôle des habitants, SSM – Service des finances, SSM – Service d'animation socioculturelle de Marly (ci-après ANJM), la participation à la délégation du personnel et au groupe de 1^{er} secours ;
- Membre du bureau du Groupement des services sociaux régionaux francophones du canton de Fribourg, membre du comité de Trait d'Union, implication dans les travaux menés dans le cadre de la mise en place d'une structure d'aide aux chômeurs et chômeuses en fin de droit ou sans droit LACI (art. 86 LEMT).

Formation continue

La formation continue a des implications positives, tant sur l'institution que les professionnel-le-s et nos clients. Elle permet d'acquérir de nouveaux savoirs, d'actualiser les connaissances mais aussi de se ressourcer.

En 2011, le SSM a participé à la journée cantonale LASoc, à la journée cantonale sur la collaboration interinstitutionnelle CII, à la journée de l'ARTIAS sur l'illettrisme – un frein à l'emploi, à la journée COROMA sur l'implication de l'entourage en médecin de l'addiction, à la journée scientifique sur la participation des jeunes aux institutions, travail, école, famille, groupe de pairs, au colloque sur la violence conjugale, à la journée mondiale de la santé mentale CORAASP, au symposium en droit de la famille.

Certains membres de l'équipe ont suivi un cours Excel 2007, une journée de formation sur la dépendance au jeu, un cours sur la migration et souffrance, un cours sur le sort de l'enfant dans le droit du divorce.

Commission sociale

La Commission sociale, composée de 5 conseillers communaux représentatifs des différentes tendances politiques, présente la particularité d'avoir un pouvoir décisionnel concernant les dépenses communales et cantonales en matière d'aide sociale.

Elle décide de l'octroi, du refus, de la modification, de la suppression et du remboursement de l'aide matérielle relevant de l'art. 7 LASoc et en détermine la forme, la durée et le montant (art. 20 al. 1 LASoc) ;

Elle prend toutes les décisions relevant du contrat d'insertion MIS ;

Elle détermine le domicile d'aide sociale (art. 20 al. 2 LASoc) pour entrer en matière.

La cheffe de Service et les assistants sociaux chargés des dossiers y ont une voix consultative.

En 2011, cette Commission a siégé à 19 reprises et a pris position sur 314 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 16.53 cas traités par séance. Elle a également mandaté à 4 reprises les services de l'inspecteur social cantonal, qui a travaillé en étroite collaboration avec la police communale, pour des enquêtes concernant des situations litigieuses encore en cours.

D'autre part, la Commission a décidé d'octroyer au SSM des accords de principe, notamment pour certaines factures directement intégrées aux budgets d'aide sociale, sans avoir besoin de les présenter en Commission ; un gain de temps considérable pour les assistants sociaux.

Situation de l'emploi

En décembre 2011, le taux de chômage dans le canton de Fribourg s'élevait à 2.9 % de la population active. Pour la même période, le taux de chômage de la commune de Marly était de 4.1 % (statistiques du marché du travail, Service public de l'emploi, décembre 2011).

En 2011, le SSM est resté au premier plan pour gérer les situations de perte d'emploi, de non-emploi, de chômage, de fin de droit ou de non-droit de chômage, plus particulièrement pour les jeunes sans formation et les personnes de plus de 50 ans. Nous constatons également un afflux de personnes qualifiées ne retrouvant pas d'activité professionnelle et demandant l'aide sociale.

La réalité du marché du travail est telle qu'il n'y a pas ou plus forcément un emploi pour tous et que certains en restent définitivement écartés. Ne plus avoir accès à un tel marché ne devrait pourtant pas signifier être socialement exclu.

A cet égard, la commune de Marly va mettre sur pied en 2012 un groupe de travail emploi, impliquant plusieurs Services communaux, dont le SSM, les Services d'animation socioculturelle et de l'édilité, afin de réfléchir à l'intégration professionnelle des clients de l'aide sociale, exclus du marché du travail.

En effet, la 4^e révision de la loi sur l'assurance-chômage (ci-après LACI), entrée en vigueur le 01.04.2011, fait courir un danger important aux personnes en situation de vulnérabilité.

Parmi les mesures introduites par cette révision, la suppression de la prise en considération de la période de cotisation, dans le cadre des mesures relatives au marché du travail, est particulièrement catastrophique. En effet, la personne qui arrive au bout de son délai cadre ne peut plus générer une nouvelle période de cotisation.

D'autre part, en prolongeant le délai d'attente pour les personnes assurées libérées des conditions relatives à la période de cotisation, l'assurance chômage est moins facile d'accès pour celles qui n'ont pas cotisé durant les 12 mois précédant leur demande d'accès au chômage. Ce sont surtout les jeunes qui sont touchés par cette mesure.

La mise en œuvre de cette révision va opérer un report de charges sur l'aide sociale. Si l'impact sur l'aide sociale est moins conséquent que ce que l'on craignait en 2011, la situation n'est pas rassurante et les effets se reporteront sur 2012.

Intégration sociale

L'intégration sociale peut être valorisée et facilitée, notamment par des mesures d'insertion sociale. En 2011, 20 personnes en ont bénéficié, auprès de l'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne, la Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg et Granges-Paccot, l'Association St-Camille à Marly et

Villars-sur-Glâne, Intégration pour tous à Fribourg, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg, l'Association Lire et Ecrire à Fribourg, la Croix-Rouge fribourgeoise (boutique Zig-Zag), Espacefemmes à Fribourg, le chantier écologique de Fribourg.

Pour rappel, les MIS sont destinées aux personnes n'ayant pas ou plus accès aux mesures d'insertion professionnelle et auxquelles une aide personnalisée peut être proposée afin de renforcer leurs compétences sociales et d'éviter l'isolement social en développant les liens sociaux.

Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité, les factures médicales impayées suite à une suspension des prestations par les caisses-maladie :

33 demandes de dons ont été déposées en 2011 pour un montant de Fr. 31'679.- ;

28 demandes ont été accordées pour un montant de Fr. 25'490.60.

2.1.2. Activités du Service social de Marly en chiffres

Statistiques par types d'interventions	Variation	2011	2010	2009	2008	2007
Entretiens clients au bureau	+ 134	1'477	1'343	1'239	1'300	1'044
Entretiens clients à domicile	+ 2	58	56	39	52	56
Rendez-vous et colloques avec d'autres intervenants/institutions	+ 53	194	141	124	103	69
Total des interventions	+ 189	1'729	1'540	1'402	1'455	1'169

En 2011, les interventions globales en faveur des clients ont encore augmenté (+ 189 par rapport à 2010, soit 12.27 %) et montrent la complexité des situations suivies par le SSM. Cette année, les entretiens téléphoniques avec les clients et autres intervenants de plus de 15 minutes ont été répertoriés (910). Ils concernent plus particulièrement des interventions permettant de clarifier, faire avancer une situation et, de ce fait, sont une part importante du travail des assistants sociaux, avec les tâches administratives. Nous tenons à relever encore l'importance des séances de réseaux avec d'autres intervenants et partenaires, toujours dans le but de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des personnes suivies.

Nombre de situations suivies	Variation	2011	2010	2009	2008	2007
Nouvelles situations	- 5	64	69	53		
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2011	+ 1	24	23	14		
Situations en cours	+ 20	153	133	155		
Dossiers de prestations complémentaires	- 16	9	25	13		
Dossiers de remboursement d'aide sociale	+ 27	74	47	20		
Dossiers courts	+ 7	42	35	55		
Total	+ 34	366	332	310	314	309

Le nombre de situations suivies par le SSM a augmenté en 2011 (+ 34, soit 10.24 %).

En 2011, sur les 74 dossiers de remboursement d'aide sociale, 18 personnes ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29 al.1 LASoc qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet.

Au vu de la complexité et fragilité de certaines situations sur le plan de l'endettement, administratif, juridique, personnel, psychologique, voire psychiatrique, 7 demandes ont été déposées auprès de la Justice de Paix du cercle de la Sarine, en accord avec les personnes concernées. 6 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une curatelle de gestion selon l'art. 394 du code civil suisse (ci-après CC) et 1 personne d'un conseil légal selon l'art. 395 CC.

De plus, grâce au versement de prestations des assurances sociales (AI/AVS/PC) 11 personnes/familles sont sorties de l'aide sociale en 2011.

Evolution des dépenses nettes d'aide sociale	Nombre de dossiers	
2005	300	432'000.-
2006	298	579'000.-
2007	309	532'000.-
2008	314	549'000.-
2009	310	625'000.-
2010	332	716'000.-
2011	366	640'000.-

Malgré l'augmentation du nombre de dossiers suivis en 2011, les dépenses brutes d'aide sociale ont diminué (- Fr. 61'000.-, soit 2.77 % par rapport à 2010) (cf. tableau évolution de l'aide sociale nette page suivante). De même, la charge nette d'aide sociale de la commune a également diminué en 2011 (- Fr. 76'000.-, soit 10.61 %).

En faisant le bilan de cette année 2011, il convient de rappeler que seuls des assistants sociaux formés, expérimentés et une bonne dotation en personnel peuvent contribuer à contenir les coûts d'aide sociale. Par un travail professionnel, ils agissent rapidement et adéquatement afin de réduire, autant que possible, la durée de l'aide et son ampleur financière, sans oublier la part d'humanité indispensable à l'exercice de cette activité exigeante.

Causes d'indigence	Variation	2011	2010
Chômage/avance sur chômage	+ 1	29	28
Famille monoparentale/couple divisé	+ 5	42	37
Maladie/accident/hospitalisation	+ 3	9	6
Aide à l'enfance	0	1	1
Détention/suite à.../probation	0	2	2
AVS/AI/PC/insuffisance/avances	+ 2	43	41
Revenus insuffisants	+ 9	170	161
Placement HM/Home	+ 2	4	2
Toxicomanie/alcoolisme	+ 1	9	8
Chômage/fin de droit	- 7	21	28
Sans aide matérielle	+ 5	8	3
Total	+ 21	338	317

Le risque de devoir recourir à l'aide sociale dépend de divers facteurs tels que l'âge, la situation professionnelle, la nationalité et la structure de l'unité d'assistance. Cette statistique confirme l'incidence des conditions économiques (revenus insuffisants). **En effet, près de la moitié des bénéficiaires qui recourent à l'aide sociale à Marly ont une activité professionnelle à plein temps ou à temps partiel (170). Cette activité ne suffit pourtant pas à couvrir leurs besoins et l'aide sociale devient alors un complément aux revenus provenant du travail.**

Les familles monoparentales, notamment les femmes ayant seules la charge d'enfants, restent également surreprésentées au niveau de la structure des bénéficiaires (42).

Par ailleurs, le problème de la précarité se pose tout particulièrement pour les jeunes adultes à l'aide sociale. Ils rencontrent des difficultés pour trouver un emploi en raison du manque d'expérience et ne perçoivent peu ou plus d'indemnités de chômage (en lien avec la 4^e révision de la LACI). De plus, le manque de formation rend l'intégration professionnelle difficile et augmente considérablement le risque de dépendre de l'aide sociale selon les statistiques de l'Office fédéral de la statistique (ci-après OFS). En favorisant et encourageant l'accès à la formation, il leur sera permis de sortir de l'aide sociale en ayant une réelle chance d'avoir accès au monde du travail.

Nombre de dossiers subsides caisse-maladie	Variation	2011	2010
Total des dossiers	+ 77	978	901
Nombre de bénéficiaires	- 38	1'794	1'832
Demandes de remboursement de primes sur actes de défaut de biens à la Caisse cantonale de compensation	- 26	223	249
Total	+ 13	2'995	2'982

Il y a lieu de prendre également en compte en sus, dans le cadre du dicastère, les dossiers traités par le SSM pour l'obtention des subsides caisse-maladie.

2.1.3. Reflets de quelques comptes

Evolution de l'aide sociale nette (en milliers de francs)

Années	Dépenses brutes 58.366.03	Remboursement des privés 58.436.00	Remboursement Canton et autres districts 58.452.00	Dépenses nettes d'aide sociale de Marly sans correctif district
2011	2'138	-775	-723	640
2010	2'199	- 735	- 748	716
2009	2'062	- 745	- 692	625
2008	2'027	- 745	- 733	549
2007	2'099	- 828	- 739	532

En 2011, les dépenses brutes d'aide sociale s'élèvent à Fr. 2'138'000.- et ont diminué de Fr. 61'000.- par rapport à 2010.

De plus, la prise en compte des récupérations d'aide sociale (privés, canton et autres districts) est indispensable à l'appréciation de la charge d'aide sociale subsistant réellement pour la commune.

Les dépenses nettes restant effectivement à charge de Marly s'élèvent donc, en 2011, à Fr. 640'000.- et ont diminué de Fr. 76'000.- par rapport à 2010.

Contributions nettes cotisations caisse-maladie (en milliers de francs)	2011	2010	2009	2008	2007
Contributions cotisations caisse-maladie (58.366.00)	319	326	225	160	232
Remboursement cotisations caisse-maladie indigents (58.452.00)	-221	-224	-165	-123	-109
Total	98	102	60	37	123

Il s'agit d'une obligation légale des communes de payer, sur présentation d'actes de défaut de biens (ci-après ADB), les primes et participations impayées, ainsi que les frais de poursuites et intérêts moratoires, pour autant que les assureurs satisfassent les exigences légales que sont l'introduction de la procédure d'encaissement dans les 6 mois à compter de l'échéance, ainsi que la production de l'ADB dans les 90 jours dès son obtention.

Ce compte est à mettre en relation avec le compte de remboursement 58.452.00 où le montant des recettes versées par le Canton s'élève à Fr. 221'000.-.

Le dicastère travaille à réduire les coûts, non seulement par la rigueur dans l'examen de nos obligations de paiement, mais également par de nombreuses démarches pour favoriser l'accès aux subsides caisse-maladie.

Participation aux mesures de réinsertion (en milliers de francs)	2011	2010	2009	2008	2007
Participation aux mesures de réinsertion (58.365.02)	99	215	276	207	196

En 2011, moins de personnes ont été concernées par les mesures de réinsertion (anciennement programmes d'emplois temporaires). Ceci est à mettre en relation avec la 4^e révision de la LACI, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011, qui ne prend plus en considération la période de cotisation dans le cadre des mesures relatives au marché du travail.

Frais de fonctionnement organisateur MIS (en milliers de francs)	2011	2010	2009	2008	2007
Frais fonctionnement organisateurs MIS (58.365.05)	93	41	12	14	16
Récupération frais fonctionnement organisateurs MIS (58.452.01)	42	22	6	7	8
Total	51	19	6	7	8

Les MIS ont pour but de promouvoir l'autonomie et l'insertion sociale des bénéficiaires de l'aide sociale. Le financement des MIS est effectué selon les dispositions prévues par la LASoc. L'aide matérielle allouée durant la MIS est englobée dans le compte 58.366.03 (Frais d'aide sociale). Les frais d'organismes MIS ont été plus élevés en 2011 puisque plus de personnes en ont bénéficié. Ces frais sont remboursés en partie par le canton (compte 58.452.01).

2.1.4. Petite enfance

La loi cantonale fribourgeoise du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (ci-après LStE) ainsi que son règlement, imposent aux communes de fournir un nombre suffisant de places d'accueil pour la petite enfance.

Pour satisfaire à ces obligations et selon le règlement communal en vigueur depuis 1998, la commune subventionne :

– La crèche les Poucetofs

La commune prend en charge la différence entre le prix coûtant (Fr. 110.-) et le prix facturé aux parents d'après une échelle de tarifs selon les salaires. Les résultats du compte dépendent donc du nombre d'enfants placés et de la situation financière des parents. En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche les Poucetofs, le principe est le même.

De plus, à partir de 2011, la commune prend en charge, sous forme d'une subvention à la crèche, un montant de Fr. 15.- par jour et par enfant. Le montant de cette subvention s'élève donc en moyenne à Fr. 110'000.- par an.

– L'accueil familial de jour

La commune prend en charge la différence entre la participation financière des parents et le prix coûtant effectif de l'heure d'accueil pour les enfants jusqu'à l'entrée à l'école enfantine et ceux en scolarité enfantine. Pour les enfants en scolarité obligatoire, jusqu'à et y compris la 2^e année primaire, la commune prend en charge la différence entre la participation financière des parents majorée d'un franc et le prix coûtant effectif de l'heure d'accueil.

La mise en œuvre de la LStE impliquera des modifications au niveau de la mise à jour de la convention passée entre les communes et l'Association d'accueil familial – cette nouvelle convention entrera en vigueur au 01.01.2012 – et une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Pour l'année 2011, la participation financière de Marly s'élève à Fr. 44'643.-. Ce montant est supérieur de Fr. 1'643.- par rapport au budget.

2.2. SANTE PUBLIQUE

2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

La Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine englobant les communes du district de la Sarine est mise en place depuis 2005.

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Le siège de la Fondation se situe à la route de Beaumont 6, à Fribourg et six antennes sont réparties dans le district, dont l'antenne 2 à la route de Fribourg 5, à Marly et qui dessert également les communes de la Haute-Sarine, les quartiers du Schoenberg et de Bourguillon.

Pour l'année 2011, la participation de Marly est de Fr. 319'462.-. Ce montant est inférieur de Fr. 25'228.- par rapport au budget.

2.2.2. Promotion de la santé

Chaque année scolaire, les élèves des classes primaires bénéficient d'un programme de promotion de la santé. En 2011, ils ont pu aborder notamment des thèmes liés à la prévention des abus sexuels, l'éducation sexuelle, l'alimentation, l'action "Vers le Pacifique". Pour l'année 2011, le coût de la promotion de la santé s'élève à Fr. 8'949.-. Ce montant est inférieur de Fr. 8'251.- par rapport au budget.

2.2.3. Le service de puériculture

Le service de puériculture est localisé à la cure de Marly. Il offre un espace à tout parent accompagné de son enfant pour répondre aux questions relatives au développement physique et psychologique du nourrisson et de l'enfant jusqu'à cinq ans. Des infirmières en puériculture fournissent informations utiles et concrètes quant aux soins à prodiguer, à l'allaitement, à l'alimentation et soutiennent les parents dans leurs préoccupations liées au développement de leur enfant et à leur rôle de parents. En 2011, la commune a versé une participation de Fr. 15'168.- à l'Office familial.

2.2.4. Contrôle des champignons

M. Jean-Joseph Gilgen, contrôleur officiel des champignons de notre commune, et son suppléant, M. Vincent Ruiz, ont contrôlé 310 kg de champignons. 50 kg ont été séquestrés (gâtés, véreux, moisissés, etc.), dont 0.350 kg d'espèces vénéneuses ou mortels.

Les frais de ce contrôle représentent Fr. 7'260.- pour 2011 (compte 47.301.00). Il est à mettre en relation avec le compte 47.436.00. Après déduction des participations des communes partenaires (Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Fribourg, Giffers, Le Mouret, Pierrafortscha, Senèdes, Tinterin, Villars-sur-Glâne et Villarsel-sur-Marly), un montant de Fr. 758.- reste à la charge de Marly.

2.2.5. Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ci-après ACSMS)

Le Comité de direction de l'ACSMs s'est réuni de manière régulière durant l'année 2011.

Cette année, le Service d'ambulance de la Sarine (ci-après SAS) a fêté ses 20 ans. A cette occasion, il a été l'invité d'honneur de la Foire de Fribourg. Plusieurs activités ont été mises sur pied, notamment la création d'un film « MESAventure ».

Fin mai, le Foyer de jour du Home médicalisé de la Sarine (ci-après HMS) a ouvert ses portes. Pour rappel, 8 personnes peuvent journalièrement être accueillies dans cette structure.

Le 1^{er} juin, le Conseil général de Marly a accepté la modification des statuts de l'ACSMs avec sa nouvelle clé de répartition des coûts. La majorité des communes de l'association l'ont également acceptée, de sorte que cette nouvelle méthode de calcul sera appliquée en 2012.

En 2011, le Comité a notamment traité les points suivants :

- Bouclage des comptes 2011 de l'ACSMs ;
- Etablissement et approbation des budgets 2012 de l'ACSMs ;
- Suivi de la gestion du HMS et du SAS.

Pour la commune de Marly, la participation au déficit du HMS s'élève à Fr. 6'499.20. Ce montant est inférieur de Fr. 11'860.80 par rapport au budget. De même, la participation de la commune au SAS s'élève à Fr. 112'738.80 (- 15.1 %) par rapport au budget.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE ET BIBLIOTHEQUE

Responsable : Eric Romanens
Suppléant : Françoise Savary

3.1. CULTURE

Malgré le fait que la commune de Marly verse Fr. 176'000.- à la commission culturelle de l'agglomération cette dernière a systématiquement refusé d'entrer en matière sur les demandes émanant de sociétés ou comité d'organisation provenant de Marly. Même Marly-Folies, n'a pas obtenu le titre de « fête de niveau régional ». Donc après une entrée en matière difficile, et sur pression du responsable du dicastère, suite également à une intervention en conseil d'agglomération, la commission est revenue sur sa position et a pour la première fois versé une subvention concernant la commune de Marly, ceci pour le spectacle mis sur pied par Jean Winiger : « La tête et les jambes ». Nous avons bon espoir que par la suite d'autres entités puissent à leur tour profiter des subventions de l'agglomération.

Pour le reste le Conseil communal a continué de soutenir les diverses sociétés locales par le versement des subventions ordinaires et extraordinaires durant cette année 2011. Une délégation du Conseil a accompagné la Gêrinia lors de la fête fédérale de musique à St-Gall.

La Commission des affaires culturelles a participé à plusieurs actions durant l'année 2011 à savoir :

- Subvention extraordinaire pour le prolongement du podium de l'aula du CO;
- Bourse aux livres et jouets ;
- Cartes des sentiers pédestres et sets de table (encore en cours de réalisation) ;
- Inauguration de la galerie Plexus
- Participation à la sortie de Marly-Moselle.

De même, la Commission des affaires culturelles a poursuivi en 2011 la série d'articles de découvertes dans le Marly Information

3.2. SPORTS

La Commission des sports a siégé régulièrement en 2011, en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM). Nous avons pu distribuer les subsides aux clubs affiliés. De même, les clubs qui ont fêté un anniversaire ou organisé une manifestation importante ont eu droit à un subside extraordinaire. Sans qu'il y ait un club de lutte dans notre commune, la fête cantonale de lutte suisse a eu lieu à Marly le 29 mai dernier ; cette fête, organisée par le club du Mouret, a pu bénéficier des infrastructures et d'une subvention extraordinaire versée par le Conseil communal sur proposition de la Commission des sports. Belle réussite, et belle image donnée de notre commune aux participants et spectateurs.

Une soirée organisée par le CSM en février a permis de féliciter les sportifs ayant réalisé des performances au niveau national. A cette occasion, une petite attention a été distribuée à tous les méritants.

Suite à l'augmentation de Fr. 1.- à Fr. 3.- par habitant de la subvention versée aux Remontées mécaniques de La Berra SA, augmentation qui contribuera au renouvellement du télésiège dès 2014, la participation pour l'exploitation 2011 restant encore à Fr. 1.-, le Conseil communal a décidé sur préavis de la Commission des sports, de verser le montant budgétisé, mais de prendre pour Fr. 15'000.- d'actions. A noter aussi, dans ce dossier, que grâce à la participation communale, les enfants des écoles et leurs accompagnants peuvent skier gratuitement à La Berra durant la saison d'hiver. Il est à noter que Marly profite bien de cette possibilité, ceci grâce à l'engagement des enseignants et du maître d'éducation physique.

De même, la Commission des sports a rendu de nombreux préavis positifs pour des demandes de soutiens extraordinaires concernant des manifestations sportives se déroulant dans notre commune ou aux alentours immédiats.

A noter également que le FC Marly a participé à la sortie en Moselle (Marly) du mois de septembre, si les sportifs se sont défaits facilement des leurs homonymes sur le terrain, les accompagnants ont joué le jeu en participant activement à la fête du fromage organisée par la Ville de Marly.

3.2.1. Travaux d'entretien des bâtiments et des terrains de sport du centre sportif

Il faut encore une fois relever l'importance de l'entretien des terrains de sport et signaler particulièrement, cette année 2011, la réalisation des travaux suivants :

- Entretien des trois terrains comprenant l'aération du sol, le carottage, l'épandage du sable, le semis et l'analyse du sol ;
- Mise en place de gazon dans les zones de but (gazon naturelle en rouleau) ;
- Remplacement du coffre pour le rangement du tapis de saut en hauteur ;
- Nettoyage et entretien des bâtiments et des terrains de sport ;
- Séances de la Commission des sports et de la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gêrine.

Le détail des heures effectuées par la section de l'édilité pour les travaux et l'entretien des bâtiments et des terrains de sport peut être consulté au chapitre 7.1.1.

3.2.2. Parcours mesurés, parcours Vita, piste finlandaise

Sur ces parcours très fréquentés par les habitants de Marly, on peut relever les travaux d'aménagement réalisés sur le parcours mesuré en collaboration avec l'Union fribourgeoise du tourisme (rive droite de la Gêrine à proximité de la bifurcation pour la piste finlandaise).

3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Encore une année de passée !

En 2011, nous avons donc entamé notre deuxième quart de siècle !

Comme mentionné lors du dernier rapport de gestion, les succès et reconnaissances engrangés par notre service d'animation ces dernières années sont pour nous, autant de revalorisations et d'énergie qui nous sont apportées, mais également de défis à maintenir la qualité professionnelle que nous désirons amener à notre action et qui nous est reconnue.

L'équipe d'animation a grandi et la gestion de cette dernière s'est transformée, demandant de s'adapter aux différents changements, de société, mais également de fonctionnement liés à la composition et à l'importance de l'équipe. Comme vous pourrez le constater, nous restons intimement persuadés que seul un mode de faire « participatif » donne toute son efficacité à notre travail. C'est ainsi qu'en plus de l'équipe de professionnels, une soixantaine d'aides à l'animation nous ont accompagnés tout au long de l'année. Cet énorme réseau donne toute sa force à notre travail, même si chaque collaborateur-trice professionnel-le de notre service reste, et doit rester, un leader et une locomotive.

Dans le cadre de cette volonté de réadapter constamment l'outil de travail qu'est le service d'animation communal, nous avons eu l'occasion en 2011, de clarifier tous les descriptifs de fonction des membres de l'équipe, mais également d'en créer un pour le service ainsi que de se mettre d'accord sur un cahier des charges pour la commission de jeunesse et socioculturelle.

Un bon coup de dépoussiérage et de clarification tous les 25 ans, ça ne fait pas de mal et cela aide à voir encore plus clair pour le futur !

DESCRIPTIF DE FONCTION DU SERVICE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

Le service d'animation, dont la valeur principale est «aller vers», est présent, à l'écoute et assure une animation au sein de la population, tout spécialement auprès des jeunes. Il œuvre à l'amélioration de la qualité de vie à Marly, tout en faisant le lien entre les bénéficiaires et les autorités.

Il a la volonté....

- de soutenir, développer et dynamiser.
- favoriser la création et l'innovation
- promouvoir et informer

.... tout projet ou action visant l'intégration, la responsabilisation et l'autonomie de chaque citoyen. Il veille à le faire de manière participative.

Ces projets peuvent être issus, d'un besoin de la population, d'un mandat politique par l'intermédiaire de la commission de jeunesse ou encore, sur proposition du service de l'animation socioculturelle à cette dernière.

Marly, le 8 novembre 2011

3.3.1. Personnel de l'animation

Des professionnels	1 responsable de service/animateur à 75 %
	1 animatrice à 40 %
	1 animateur en formation à 50 %
	1 apprenti jusqu'à fin septembre
	2 secrétaires à 25 %
	1 personne pendant 1 mois en programme d'occupation
Des semi-bénévoles	60 intervenants payés au mandat pour plus de 2'060 heures de travail (Square et ANJM)
	1 civiliste à 100 % pour une durée de 47 jours
	1 stagiaire pré-HES (Haute école de travail social) 1 mois
	1 stagiaire pré-HES 4 mois
	1 stagiaire HES 4 mois
	1 personne effectuant les nettoyages à la cabane et responsable de la gestion des locations de la cabane
	1 retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, environ 20 heures par mois
	1 stage d'observation
	accompagnements de jeunes pour des périodes d'astreintes à des « travaux d'utilité publique »

Il faut y ajouter des bénévoles : un retraité pour l'entretien du matériel selon ses disponibilités et de nombreuses personnes pour accompagner dans les activités, les comités, les camps, les manifestations, etc.

Un membre de l'équipe d'animation et une des secrétaires sont membres des commissions de jeunesse et socioculturelle ainsi que celle de Marly Sympa.

Le responsable de service fait partie du nouveau « Groupe travail » qui, en collaboration avec la commission sociale, le service social et celui de l'animation, met sur pied un nouveau projet concernant les citoyens-nes en fin de droit de chômage et dépendant du service social.

Mitch fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS).

Il est aussi président de l'Association du Square.

Il représente la Commune au sein du « Groupe de prévention de la violence chez les jeunes » mis sur pied par l'OFAS.

Il est représentant de l'AFASC (Association Fribourgeoise des Animateurs socioculturels) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité.

L'animatrice, Alejandra, gère et coordonne les locaux de Grand-Pré : Oxygène, Eldorado et Le Nice. Elle dirige et coordonne, dans le cadre de l'action Marly sympa, un cours de français pour migrants en collaboration avec le service du délégué à l'intégration du canton.

Benjamin fait partie de la délégation du personnel de la commune.

Les animateurs-trices font partie de l'AFASC. Benjamin s'implique au sein du comité de cette dernière

3.3.2. Les équipements

La Cabane des Jeunes est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités pour les 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (une cinquantaine).

La grande salle est ouverte pour des réunions et des fêtes familiales ou autres et peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Mme Juliette Lauper est responsable du service de location (1 à 3 par week-end) et s'en acquitte avec grand soin.

Locations	Utilisations
2 x par des jeunes	50 par an environ
51 x par des adultes/familles	300 utilisations du salon pour entretiens
31 x par d'autres	6 par d'autres
	7 après-midis pour les bricolages du Square

Les prix de location sont

Fr. 100.-	pour les jeunes de Marly
Fr. 130.-	pour les jeunes de l'extérieur
Fr. 150.-	pour les familles et sociétés de Marly
Fr. 180.-	pour les personnes de l'extérieur

Ces rentrées financières permettent :

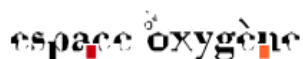
- la rétribution de la responsable des locations (Fr. 30.- par location) et des heures de nettoyage, environ 2 h ½ /semaine
- le paiement des factures d'électricité, environ Fr. 7'510.- /an

La commune subventionne l'entretien de la Cabane pour un montant annuel de Fr. 3'500.-.

Local matériel à la ferme Piz Leu :

Du matériel volumineux y est entreposé. Nous y confectionnons aussi les chars de Carnaval avec les ados.

Les locaux de Grand-Pré



A l'espace Oxygène, l'accueil extrascolaire poursuit son activité, augmentant cette année le nombre d'enfants et d'intervenants. Ainsi, dès septembre 2010, ce lieu reçoit les enfants aussi le mercredi matin jusqu'à 10h00 et le jeudi. Une quarantaine d'enfants y sont inscrits, 200 présences par semaine qui donnent un total de 7'400 fréquentations. Pour les activités du Passeport vacances de la Toussaint de l'APEM, 3 activités ont eu lieu dans ce local : fabrication d'un puzzle, perles en folie et self-défense regroupant ainsi 43 enfants. Comme l'année précédente les cours de français Marly-Sympa se poursuivent à l'Espace Oxygène en période scolaire, les lundis et vendredis après-midi et jeudis soirs avec une fréquentation moyenne de 12 participantes par cours. 4 formatrices se sont relayées pendant ces classes et depuis septembre, elles sont 5. La garderie fonctionne pendant le cours du vendredi. Au total pour 68 leçons, il y a eu 816 présences au cours de français. Ceux-ci sont soutenus par la confédération à travers le Bureau de l'intégration des migrants-tes et la Prévention du racisme (IMR) du DSJ (Direction de la sécurité et de la Justice du canton de Fribourg).

Le projet des Bals d'Oxygène (Association du SQUARE) a vécu sa première année. Les soirées-rencontres pour les parents, un samedi par mois, s'organisent autour d'un cours de danse gratuit de 19h00 à 20h30 puis la soirée autour des thèmes de l'éducation se poursuit jusqu'à 24h00. Il y a eu 7 soirées au local Oxygène comptant en tout 141 participants. 3 autres soirées se sont déroulées dans les quartiers.

Il y a eu 17 **Cafés-Parents** (un mercredi sur deux en période scolaire). 51 adultes et 129 enfants ont profité de ces moments d'échange. Avec, dès septembre, la possibilité d'organiser des goûters d'anniversaire lors des ouvertures, nous avons répondu à une réelle demande des familles.

Les cours d'autodéfense de M. Bérisha ont lieu à l'espace Oxygène tous les lundis et jeudis soirs jusqu'en juin et dès septembre les lundis. Il a réalisé 40 cours avec une participation moyenne de 10 élèves par cours.

Diverses associations ont pu bénéficier de ce local comptant ainsi 8 dates réservées pendant l'année. La dernière soirée en date était celle du Noël des Grelots avec 45 participants.

La disco du Nice est une offre de l'animation pour les jeunes entre 12 et 17 ans de la commune et des environs. Les soirées ont lieu un vendredi sur deux en période scolaire, de 20h00 à 24h00.



Le comité de 7 personnes est composé de jeunes, de l'animatrice et de membres des groupes de musique (17 personnes) qui

utilisent les boxes et le local pour répéter 4 fois par semaine. Le comité a la charge de l'organisation des soirées et des décorations, de l'affichage de la publicité, et du bon fonctionnement de la soirée.

Les soirées sont encadrées par des adultes et des jeunes formés par l'animation socioculturelle.

Le prix d'entrée est fixé à Fr. 3.- avec un verre de soda offert, le verre coûte Fr. 1.-, les cocktails sans alcool sont à Fr. 2.-.

Pour les jeunes qui viennent habillés en circonstance selon les soirées à thème, l'entrée est gratuite.

Les entrées couvrent les frais d'achat des boissons. Depuis 2011, DJ, accompagnants de soirée et personnel du bar sont dédommagés pour leur travail.

12 soirées ont été organisées et la fréquentation, jamais régulière selon les soirées, passait de 17 à 76 jeunes. Au total, le Nice a été fréquenté par 435 jeunes lors des soirées disco.

Une soirée spéciale soutenue par le GREA lors de la semaine « la Suisse parle alcool », en mai, a proposé un concours de cocktails sans alcool pour les jeunes dès 12 ans. Ce fut un vrai succès avec près de 80 participants!

3 groupes de musique ont bénéficié de cet espace, aussi pendant les périodes de vacances et en fin de semaines. Il n'y a pas eu de soirées privées.

LELDORADO

L'accueil au local se fait les mardis midis pour les jeunes du CO avec la présence de l'animatrice. Lors de cette ouverture, les jeunes se posent, font les devoirs, jouent au carambole ou au foot-foot. C'est un moment de détente pour certains et de dévouement pour d'autres... mais surtout de rencontre informelle où un travail de prévention est proposé. Dès septembre, l'accueil s'est effectué les lundis et vendredis de 12h30 à 13h30. Entre 5 et 10 jeunes, principalement des filles en première année et depuis septembre des garçons, ont été présents. En tout, pour 34 ouvertures, il y a eu 155 passages.

Le matériel d'animation

Tentes petites et grandes, tables, chaises, outillage, jeux divers, matériel audio-visuel, mur et matériel de grimpe appartiennent à l'ANJM grâce auxquels nous pouvons proposer des activités plaisantes et variées. Ce matériel, propriété du service d'animation, est bien entendu à disposition des groupements et sociétés marlinois. Nous avons ainsi régulièrement des demandes auxquelles nous répondons positivement en mettant à disposition tout ou une partie de notre matériel. En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied et permet d'économiser de l'argent aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune. MM. Vaudan et Lauper, entre autres, entretiennent régulièrement tout ce matériel et nous leur disons un grand merci.

Les véhicules

Notre bus Mercedes de 15 places nous permet d'assurer les déplacements pour nos activités : camp, transport des enfants pour les activités du Square, de matériel et pour d'autres fonctions. Le budget de fonctionnement est de Fr. 4'250.- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.-, le solde étant à la charge de l'ANJM. De temps à autre, il est loué à des tiers et les locations nous aident à couvrir les charges. En 2011, ce bus a effectué 10'104 kms en rendant de nombreux services à différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle sert également de bar « le bar à blabla », avec frigo et cuisinière.

De plus, le service dispose d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

3.3.3. Le financement

– Budget de fonctionnement	Fr.	27'200.-
– Le bus, subvention de	Fr.	2'000.-
– La Cabane, subvention de	Fr.	3'500.-
– Versement de la Commission Marly Sympa pour des projets de l'animation	Fr.	5'500.-

Pour sa part, l'ANJM a trouvé les ressources suivantes :

– Dons divers (Carnaval, Marly-Folies versé en 2012)	Fr.	16'032.-
– Inscriptions au camp ados	Fr.	2'200.-
– Locations de matériel et vente de décorations de Noël)	Fr.	10'547.-
– Locations de la Cabane	Fr.	10'430.-
– Sponsoring bus et locations	Fr.	3'392.-
– Le Square, recherche de fonds (Loterie Romande, SEJ, Etat de Fribourg, Ordre des Anyssetiers, Migros et dons privés)	Fr.	25'410.-
– Total des fonds récoltés par l'ANJM	Fr.	67'911.-
– Participation communale à l'ANJM (hors salaires)	Fr.	38'200.-

3.3.4. Les activités

Camp ados, du 11 au 17 juillet, 10 adolescents et 3 adultes sont partis à pied du Lac Noir à Derborence et ont eu droit à des activités « à faire monter l'adrénaline » en fin de semaine.

Confection de chars de carnaval : 20 adolescents ont participé à la création de 2 chars pour le cortège de Fribourg les 6 et 8 mars. Durée du travail : 7 semaines, après l'école et le samedi matin. Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie à Europapark a été organisée au mois de juin.

Activités pendant les vacances

Passeport-vacances de l'APEM, 1 semaine à l'automne

Activités diverses

Noël : confection de décorations lumineuses par les jeunes pour illuminer les rues de la Commune et pour des commandes privées (possibilité de se faire un peu d'argent en participant à cette création).

46 ados ont travaillé durant le mois de novembre pour réaliser 117 décorations.

Les quartiers des Epinettes et des Cossettes ont équipé les candélabres manquants afin que leurs quartiers soient bien décorés. Le coût du matériel a été pris en charge par la commission Marly Sympa.

Plus de 200 décorations ont été posées et enlevées sur le territoire communal pour la période des fêtes. 35 réparations ont été aussi effectuées. Cette activité proposée par le service d'animation est autonome financièrement et permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.

Organisation et mise en place de la logistique, ainsi que d'animations, lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël, organisée par la SDME le 8 décembre.

Accompagnement d'un stagiaire pré-HES 1 mois.

Accompagnement d'un stagiaire pré-HES 4 mois.

Accompagnement d'une stagiaire HES 4 mois.

Accompagnement d'un civiliste 6 semaines.

Accompagnement d'un apprenti 10 mois.

Accompagnement d'un stage d'observation 1 semaine.

Accompagnement d'astreintes au travail, 1x1/2 jour et 2x1 jour.

Accompagnement d'une personne en fin de droit au chômage, 2 mois.

2 soirées de remerciement pour les aides à l'animation.

Journées de préparation à Marly Folies et nettoyages lors de la fête avec les jeunes participants au camp d'été.

Organisation de l'apéritif de fin d'année du Conseil communal.

Accompagnement de la relance du projet « Camp familles ».

Rencontre d'information entre le service social et le service d'animation.

Rencontre avec la direction du cycle d'orientation.

Entretien du matériel de l'animation et des équipements.

3.3.5. Le Square

Bal d'oxygène

Le slogan du projet des bals d'oxygène : « Entrez dans la danse de l'éducation » résume notre objectif : fournir des outils aux parents pour leur permettre de jouer au mieux leur rôle éducatif. Un autre objectif est de former et de renforcer un réseau de parents pour qu'ils se sentent moins seuls dans leurs tâches éducatives.

Le projet a consisté en deux phases.

- La première a été d'aménager une salle mise à disposition par la commune, de l'équiper et d'élaborer le concept et la réalisation des activités.
- Par la suite se sont organisées des soirées autour du thème de l'éducation destinées uniquement aux adultes (parents, futurs parents ou grands-parents).

Chaque soirée a commencé par un cours de danse pour créer une atmosphère détendue et s'est poursuivie par un partage autour des tables. Dans le but de promouvoir des discussions et des échanges entre les parents, un intervenant professionnel de l'éducation était présent. Des brochures et contacts concernant le sujet ont été mis à disposition et ont stimulé les discussions. Parallèlement, nous avons tenu un bar qui créait une ambiance moins formelle. Ces soirées ont pu se dérouler grâce à une dizaine de bénévoles qui étaient présents à tour de rôle et grâce aux trois intervenants professionnels qui ont été engagés pour chaque événement (professeur de danse, psychologue ou éducateur et DJ).

Durant l'hiver, les soirées ont eu lieu dans une salle. En été par contre, notre projet a pu se réaliser dans les quartiers, en plein air, avec les mêmes activités et une grillade. Lors des deux dernières réalisations, nous avons organisé parallèlement une garderie d'enfants pour permettre la participation à plus de parents.

Participations:

Lors des 7 soirées en salle, la participation moyenne a été de 21 personnes. Lors des 3 soirées en plein air, 76 y ont participé en moyenne.

Pour 2012, le projet va être proposé uniquement durant la belle saison au sein des quartiers et ce avec la collaboration de leurs résidents. Nous allons également profiter de ces occasions pour en faire des moments d'accueil pour les nouveaux résidents-tes marlinois-es.

Square bricos

Le Square bricos représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Un lieu de rencontre, le Square bricos rassemble des jeunes marlinois autour d'un sujet/projet. Des activités bricolages, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, développent leur créativité et leur estime de soi.

Une quarantaine de personnes s'engagent aux projets du Square bricos. Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square bricos se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement dans les quartiers. En hiver, un bus permet aux intervenants du Square bricos d'aller chercher les enfants et de faire une activité à la Cabane des jeunes. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square bricos.

Statistiques : 143 enfants dont 47 (38 en 2010) nouveaux

Quartiers	Participants	Migrants	Pays
Bel-Air	19 (12)	2 (5)	2 (4)
Route Centre 72	18 (41)	2 (24)	2 (13)
Carré Noir	55 (30)	41 (17)	12 (9)
Route du Confin	26 (23)	22 (21)	9 (11)
Rittes	9	2	2
Autres	16	8	7

Participation : 66 (37) enfants suisses, 42,7 % (34,26 %) de la participation totale et 77 (71) enfants d'autres nationalités = 57,3 % (65,74 %) de 21 (25) nationalités.

Quartiers :	Participation :
Bel-Air	49
Rte Centre 72	41
Carré Noir	361
Rte du Confin	142
Rittes	40
Autres	35

Remarque : les activités du Square bricos sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Nombre de sorties et fréquentation

Nombre de sorties : 63 (73) après-midi

Participations des enfants au Square: 668 (436) (= moyenne de 10.6 (5,97) enfants/sortie)

dont : 203 (107) participations d'enfants de nationalité suisse (30.4 %) et 465 (329) participations d'enfants d'autres nationalités (69.6 %)

Pour connaître l'agenda du Square bricos, consultez son programme www.anim.ch (le Square).

Square Ados

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies, et est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'une dizaine d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Étant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées.

Statistiques : 28 (24) sorties le vendredi soir entre 20h00 et 24h00. Les intervenants ont aperçu 317 (312) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Lors de 5 (2) de ces soirées, **aucune discussion** avec des jeunes n'a eu lieu, soit parce que les intervenants n'en ont croisé aucun, soit parce que les jeunes ne désiraient pas discuter. Pour les 23 (22) autres sorties, des **dialogues** se sont engagés avec 128 (137) jeunes.

Mangez...bougez!

Mangez...bougez ! présente une activité sportive les samedis soirs. C'est ouvert à tout le monde, les enfants jusqu'en 4^{ème} primaire doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives qui sont ouvertes de 19h00 à 22h30. L'animation socioculturelle met les halles à disposition et, suivant les demandes, met les terrains en place. Les participants sont libres dans l'activité qu'ils vont faire.

Important : venir avec des habits adaptés ainsi qu'avec des chaussures de sport intérieur ! A l'étage en-dessous, à l'entrée, nous tenons le bar à blabla. C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société aussi bien qu'une table de ping pong sont mis à disposition.

Deux fois par mois, une intervenante présente une activité diététique. Traitant des sujets autour de l'alimentation et de la santé, elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

Cette activité consiste en l'ouverture de la halle de gym à Marly Grand-Pré ainsi qu'au « bar à blabla » dans la halle d'entrée. 33 (37) soirées ont eu lieu en 2011 de 19h00 à 23h00.

Participants

338 (289) personnes dont :

Garçons : 210 (203) dont 12 (6) enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Filles : 100 (66) dont 16 (6) enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Adultes : 26 (20) dont 14 (13) mamans

Suisses : 171 (151) et d'origine étrangère : 167 (138)

Participation

Participation totale : 1428 (1110)

Moyenne annuelle par soirée : 43,3 (30)

Garçons : 1063 dont 47 participations d'enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Filles : 292 dont 39 participations d'enfants plus jeunes que 5^{ème} primaire

Adultes : 71 dont 36 participations de mamans

Suisse : 564 et d'origine étrangère : 864

Accompagnantes et accompagnants des projets du Square :

Au total, 60 (35) personnes se sont partagé l'encadrement des différentes activités.

41 (17) personnes ont accompagné les moments du Square bricolage

13 (6) personnes sont intervenues pour le Square ados

35 (22) personnes ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a seulement été active pendant une partie de l'année 2011.

Formation des accompagnants :

Les interventions ont lieu une fois par mois pour les intervenants du vendredi soir, les responsables du projet Mangez...Bougez ! et le Square bricos. Une

matinée est agendée toutes les 3 mois pour tous les accompagnants du Square.

De plus, les intervenants majeurs peuvent accéder gratuitement à la formation d'«Agent Marly sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly dans le cadre du programme proposé par la commission Marly sympa.

3.3.6. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise :

- 04.02 Présentation du service de l'ANJM à la soirée du parti PDC marlinois
- 28.03 Présentation de l'action « Marly sympa » à l'Association du Quartier d'Alt, lors d'une soirée de l'ISEE
- 11.05 Entretien autour de « l'intégration socioprofessionnelle »
Etudiants faisant une recherche dans le cadre de la HEF-TS (Haute école fribourgeoise de travail social)
- 26.05 Rencontre de représentants de l'IPT (intégration pour tous afin de présenter le service
- 08.06 Présentation de l'action Marly sympa lors de l'AG de l'Association « Stop violence en Gruyère »
- 15.11 Présentation du projet Marly sympa à la commune d'Estavayer
- 19.11 Présentation du service et du projet Marly sympa lors de la sortie annuelle du conseil général de Villars-s-Glâne.
- 30.11 Entretien avec étudiants HEF-TS autour d'une enquête sur les associations de quartiers
- 06.12 Présentation du projet Marly sympa à Berne, lors d'une journée des délégués cantonaux et communaux auprès du groupe de « prévention de la violence chez les jeunes » constitué par l'OFAS

Médias

- Radio FR, 8.02.2011 : Si on parlait d'éducation, « L'action Marly sympa »
- La Liberté, 15.03.11 : La prochaine législature sera politisée à Marly
- Mix Die Migrationszeitung, mai 2011 : Marly Sympa : ein Beispiel macht Schule
- La Liberté, 25.05.11 : Parler d'alcool pour mieux prévenir
- La Gruyère, 09.06.11 : La nature et les espaces verts au centre des préoccupations
- Albinfo.ch, 29.08.11 : Le Kosovo, une ressource pour les adolescents de Marly
- La Liberté, 14.10.11 : De grosses dépenses en vue
- La Liberté, 28.11.11 : Les agents du bien-être

3.3.7. Conclusion :

Le champ d'action du service d'animation s'élargit au fur et à mesure que les années passent.

Pour notre part, cela ne fait que confirmer l'importance que peut avoir un service tel que celui-ci dans le cadre d'une commune de la grandeur de Marly. Plusieurs de nos projets se sont vus récompensés et reproduits dans d'autres communes. L'action « Marly sympa » (entamée en 1987 !), dans laquelle est largement impliqué le service d'animation, est devenu en 2011 un projet pilote cantonal, soutenu par la Confédération. Tout ceci vient confirmer les décisions prises par nos politiques et réaffirmer le bien-fondé des investissements décidés tout au long de ces années.

Mais l'ouvrage est à remettre constamment sur le métier et ce qui était valable l'an passé ne l'est déjà plus aujourd'hui ! Malgré le fort développement que le service a vécu ces dernières années, il s'est extrêmement bien adapté et il continue de gagner en efficacité. Il est tout de même important de relever, qu'afin d'accéder à un fonctionnement optimal de cette grande et belle mécanique, un manque subsiste toujours au niveau des forces de travail disponibles. La demande est formulée et notre service est confiant dans la capacité que nous aurons, ensemble, politiques et membres de l'équipe d'animation, à trouver la manière la plus adéquate de répondre à ce besoin.



à tous nos politiciens,
à nos soutiens cantonaux,
à nos sponsors,
et surtout à tous nos aides !

3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2011, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation et à l'acquisition, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Dans le souci d'améliorer la qualité de notre bibliothèque, certains membres du personnel ont participé à des journées d'information et suivi des cours de perfectionnement CLP qui permettent d'acquérir de nouvelles techniques et idées.

3.4.2. Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2011, de 29'982 ouvrages dont 46% pour adultes, 29% pour jeunes et 35% pour enfants. 2'406 documents ont été acquis durant l'année 2011, dont 2'024 pour la bibliothèque régionale et 382 pour la bibliothèque scolaire ; 200 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a plus de 25 ans, beaucoup de livres sont démodés ou abîmés, ils occupent de la place inutilement. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2011, 1'453 exemplaires ont été supprimés, dont 400 périodiques.

3.4.3. Prêts

13'058 visites de lecteurs ont débouché sur 88'332 prêts de livres en 2010. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs des communes membres de la Bibliothèque régionale de Marly

Communes	2011	2010	2009
Arconciel	61	54	66
Ependes	72	90	103
Ferpicloz	6	4	9
Le Mouret	210	224	247
Marly	572	714	733
Pierrafortscha	7	7	9
Senèdes	7	7	8
Treyvaux	76	90	105
Villarsel-sur-Marly	12	10	12
Total	1080	1'200	1'292

Lecteurs des communes non membres de la Bibliothèque régionale de Marly

Communes	2011	2010	2009
Avry-devant-Pont		2	2
Avry-sur-Matran	1	2	-
Bourguillon	4	3	5
Courtepin	2	2	-
Fribourg	9	21	34
Giffers	2	2	3
La Roche	2	4	6
Posieux	3	3	2
Tentlingen	5	6	6
Villars-sur-Glâne	3	5	5
Autres	26	17	21
	57	67	84

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mmes Kammermann et Desplan font rêver les enfants. En moyenne, 20 enfants assistent aux contes.

Pour la deuxième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés de leurs mamans, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Système informatique

Le programme Netbiblio 2 que nous avons utilisé durant de longues années n'étant plus entretenu, nous avons été obligées d'acheter la nouvelle version Netbiblio 3. Cette version n'était pas compatible avec nos vieux ordinateurs. Il a fallu changer tout le système informatique. Ce changement s'est fait durant la fermeture annuelle de la bibliothèque. L'installation n'était pas très facile, car elle a nécessité la coordination des interventions de plusieurs entreprises. Grâce à beaucoup de patience de la part des responsables et la grande disponibilité des divers intervenants cette installation s'est terminée au bout de six mois. A notre grand contentement, nous disposons maintenant d'une deuxième place de travail.

3.4.6. Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elle deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Le projet et la Commission Marly Sympa existent maintenant depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, il est maintenant devenu projet pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi que, avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), deux communes (Bulle et Düdingen) ont suivi le projet marlinois sous le label « Commune sympa » et mis sur pied leur première formation d'agents sympas. D'autres communes sont d'ores et déjà intéressées à y participer dans le futur.

Mais le projet Marly sympa continue et cette année à nouveau, la commission a été occupée par de multiples projets et réflexions. 2011 étant une année électorale, cela a été également l'occasion pour elle de repenser sa composition et son mode de fonctionnement. Ainsi, des sous groupes ont été imaginés, tout spécialement concernant le projet de la « place du village ».

La commission s'est donc réunie à cinq reprises en plus d'une séance concernant le collège d'experts pour la place du village.

Une Commune «modèle» suite au prix suisse de l'intégration.

Suite à ce dernier, la commission et le service d'animation ont continué de recevoir de nombreuses sollicitations de toute la Suisse romande et même de Suisse allemande, leur demandant de venir expliquer le modèle marlinois tout au long de l'année. En 2011, l'OFAS a créé une assemblée suisse des délégués cantonaux et communaux. Cette dernière a demandé à M. Favre, qui en fait partie en tant que délégué communal pour Marly, de venir y présenter l'action Marly Sympa lors d'une journée d'échanges.

Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Treize nouvelles personnes ont suivi la formation de base d'Agent Marly Sympa qui a eu lieu au printemps 2011.

A ce jour, ce sont environ 90 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants.

La rencontre annuelle Conseil Communal/AMS a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politique et population. Quatre soirées ont également été organisées afin d'assurer une formation continue aux AMS ayant déjà participé à la formation de base.

Un logo officiel a été choisi par la commission et ainsi, des autocollants et des plaquettes aimantées ont été élaborés. Ils permettent aux AMS d'être reconnus lors de leurs présences et actions tout au long de l'année.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a bénéficié du soutien financier du canton pour la totalité des frais liés à l'organisation de cette formation.

Cours de français pour migrants

Les cours de français Marly Sympa, pour une meilleure intégration, continuent les lundi, jeudi et vendredi, à l'espace Oxygène à Grand-Pré. Les 3 volets des cours de français 2011 se sont bien déroulés.

Nous sommes passés en septembre de 4 à 5 formatrices, pour un meilleur suivi des élèves.

Mme Bodassé a quitté sa fonction de formatrice, elle a été remplacée par Mme Modolo, ancienne enseignante à l'école de Cité.

Mmes Boechat, D'Agostini et Gendre, agentes Marly-Sympa, continuent avec enthousiasme les cours et nous avons une nouvelle formatrice en la personne de Mme Collini, elle aussi AMS, qui se partage le groupe d'élèves du lundi avec Mme d'Agostini.

6h de cours par semaine sont ainsi offertes aux élèves.

Au total 164h de cours on été effectuées en 2011.

La contribution financière des participants est de Fr. 30.- par trimestre, qu'ils assistent à 1, 2 ou 3 cours par semaine. La garderie des enfants du vendredi, se déroulant à l'Espace jeunes Eldorado, est gratuite. Une personne a été engagée à cet effet et a ainsi accueilli, en moyenne, 5 enfants chaque vendredi.

Le groupe d'élèves se monte actuellement à 17 personnes, 7 ont quitté le cours pendant l'année (travail, pas poursuivi, accouchement...) mais 2 poursuivent le tandem.

Le 22 décembre nous avons organisé une soirée d'information et pré-inscription pour les cours de 2012.

7 personnes réalisent des tandems régulièrement.

2 sorties ont été organisées : une en juin à Gruyère et une en décembre à Morat.

Marly-Sympa a mis à disposition un montant qui a permis aux monitrices de participer à des cours de formation continue donnés par le centre de perfectionnement interprofessionnel (CPI). Ces cours sont également soutenus financièrement par le programme fédéral «langue et formation», et ce, par l'intermédiaire du bureau cantonal de l'intégration.

Un sondage a également été effectué, au travers de différents endroits (écoles, APEM, Bibliothèque,...) afin de vérifier l'utilité d'une mise sur pied éventuelle de cours de français organisés du côté de Marly Cité. Les résultats ont démontré que ce projet ne répondait pas vraiment à une demande actuelle.

Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec cette association nouvellement créée et pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise, nous semble importante.

Noël des grelots

Ce projet, mené par des agents-tes Marly sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules, ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Lors de cette troisième édition, qui s'est déroulée au local « Oxygène » de Marly Grand-Pré, une cinquantaine de personnes ont pu bénéficier de cette soirée chaleureuse.

Décorations de Noël

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leur rue. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens en deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet, dans un quartier, est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. En 2011, le Ch. des Cossettes et la Rte des Epinettes ont complété leurs illuminations. Ce sont, en tout, 6 quartiers qui participent à cette action.

Le projet de la place du village

La commission, après avoir pris le temps de vérifier que le projet choisi corresponde aux souhaits que les citoyens avaient émis, s'est décidée à créer un sous groupe s'occupant de la phase de réalisation de la place du village.

Cette place devant se concrétiser dans un endroit (le pré Zurthanen) où d'autres projets et réflexions ont lieu en parallèle, il nous paraît important de prendre le temps nécessaire à trouver une formule idéale et coordonnée. D'autre part, la commission réfléchit à la meilleure façon d'impliquer les citoyens dans ce projet participatif, ainsi qu'à des modes de communication appropriés. Ce projet avance donc à petits pas et même s'il ne fait pas grand bruit, continue de progresser.

Les «bals d'oxygène»

Un nouveau projet du service d'animation a également reçu le soutien de la commission. L'objectif des «bals d'oxygène» a été d'offrir aux parents un espace de ressourcement au travers de la rencontre et de la danse. De plus, un intervenant ainsi que de la documentation leur permettaient de partager autour de l'éducation et de ses difficultés. Ce projet, organisé dans les quartiers, en plein air lors de la belle saison, a tout spécialement rencontré un franc succès. Ce constat a permis d'imaginer une transformation pour la suite, en axant nos efforts sur cette dernière formule. Il est donc envisagé d'organiser, en collaboration avec les personnes clefs ou associations de quartiers, des soirées du même genre, mais qui permettront également, c'est là la nouveauté, d'accueillir dans leur nouvelle commune, et de manière chaleureuse, les habitants marlinois s'y étant récemment installés.

«Un simple pas, Marly sympa»

Une autre action a également vu le jour en 2011. Cette dernière, appelée «Un simple pas, Marly sympa» se déroule quatre fois par année, à chaque changement de saison. L'idée est de faire apparaître concrètement cet esprit Marly sympa, qui défend des valeurs telles qu' «aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Ils ont ainsi eu l'occasion de distribuer des fleurs, d'offrir un biscôme ou encore un verre de thé chaud, tout ceci afin de propager et partager les valeurs Marly sympa.

Conclusion

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder cette sensibilité nécessaire à ces projets. En effet, les nombreux contenus possibles peuvent autant nuire à son fonctionnement, en favorisant une trop grande dispersion, que manquer un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise reconnue maintenant loin à la ronde.

4. SECURITE

Responsable : André Meylan
Suppléant : Eric Romanens

4.1. POLICE

L'année 2011 est la 1^{ère} année de la législature 2011-2016.

La mission générale de la police communale, sous la direction et la responsabilité du Conseil communal est de veiller au maintien de l'ordre, de la tranquillité publique, de la propreté sur le domaine public. Elle renseigne régulièrement la population sur les sujets qui tiennent à cœur des habitants. Une grande partie de son temps est également consacrée au travail administratif.

Plusieurs réunions de la Conférence des Conseillers communaux, responsables de corps de police communale et des chefs de police du canton, ont eu lieu, afin de défendre le maintien du port d'armes des agents. En effet, le Commandement de la police cantonale et la Direction de la sécurité et de la justice souhaitent le désarmement des policiers. Des discussions sont en cours avec le Conseiller d'Etat directeur et le nouveau Commandant de la police cantonale. Il est en effet indispensable que les agents soient armés pour accomplir leur mission et préserver leur propre sécurité. Telle est la volonté politique des membres de la Conférence et du Conseil communal.

La police communale travaille en étroite collaboration avec la police de proximité, formée de 5 agents qui travaillent sur le secteur Sarine est, dont fait partie Marly.

Des incivilités ont régulièrement été constatées au Port, surtout le lundi matin, après les week-ends, où les gens se rendent pour se détendre sur les bords de la Gérine : des déchets de toutes sortes jonchent le sol. Le Conseil communal a été sensible à cet état de fait. Une opération, baptisée « PORCINET », a été mise en place par les dicastères de la sécurité, de la jeunesse et l'édilité. A deux reprises, les 31 juillet et 14 août 2011, des Conseillers communaux et généraux, des agents Marly-sympa ainsi que la police communale se sont rendus au Port, pour sensibiliser les badauds, en distribuant des flyers.

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne. Elle a abouti, notamment, à l'identification de groupes de jeunes, qui s'adonnent à la consommation de stupéfiants ou à faire des tags. Plusieurs ont été contraints d'effectuer un travail d'intérêt général au sein de l'administration communale.

La police communale collabore avec GPA, agence de sécurité privée, mandatée depuis 2006 par le Conseil communal pour surveiller les bâtiments communaux, les places de jeux, l'administration et les écoles, le soir et la nuit.

La mission des deux agents de la police communale est de veiller au respect de nombreux règlements et lois. Citons les plus importants :

- loi cantonale d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 12 novembre 1981
- loi fédérale sur les amendes d'ordre du 24 juin 1970
- règlement de police de la commune de Marly du 2 juillet 2008
- loi sur les établissements publics et danse (LED) du 24 septembre 1991
- règlement communal relatif aux heures d'ouverture des commerces du 14 avril 1999

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches que remplit notre police communale. Par rapport aux années précédentes, il a été actualisé et reflète encore plus précisément le travail réalisé dans les divers domaines d'activité. En 2011 quatre nouvelles rubriques (points 30 à 33) ont été rajoutées et seront désormais comptabilisées.

	2011	2010	2009
1. Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	207	189	60
2. Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	33	15	2
3. Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	0	0
4. Plaintes pénales enregistrées	15	19	19
5. Plaintes pénales enregistrées pour la commune (dommages à la propriété 8)	11	5	4
6. Auditions	5	1	0
7. Recherche de lieu de domicile	67	132	64
8. Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	24	0	0
9. Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	3	0	0
10. Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	3	2	2
11. Véhicules évacués	2	0	0
12. Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	1	0	0
13. Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	2	0	0
14. Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0
15. Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la Police cantonale	23	28	25
16. Patrouilleurs adultes formés en collaboration avec la Police cantonale (Pédibus)	0	0	8
17. Notifications de documents	2	1	5
18. Autorisations de stationner/circuler délivrées	43	43	43
19. Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	2	0	0
20. Intervention pour feux non autorisés	0	1	0
21. Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	6	0	0
22. Contrôle des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	42	70	75
23. Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	450	455	360

24. Demandes de permis de chiens pour un nouveau propriétaire	5	6	26
25. Lettres d'avertissement pour infraction à la LACP et au règlement de police concernant les chiens	0	0	0
26. Jours de présence des gens du voyage dans la commune	3	2	20
27. Interventions pour mendicité/colportage	1	0	0
28. Interventions avec le service du feu	10	6	5
29. Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	11	11	11
30. Patrouilles pédestres	8	nc	nc
31. Patrouilles à vélos	5	nc	nc
32. Interventions pour non présence des élèves en classe	3	nc	nc
33. Contrôles préventifs des entrées et sorties scolaires	87	nc	nc

4.1.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne. Comme déjà mentionné plus haut, elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants et de dommages à la propriété. Elle a aussi marqué la présence de policiers, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre les policiers de proximité et les policiers communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

4.1.2. Commission de la Sécurité (anciennement Commission de l'ordre public « COP »)

Dans sa nouvelle législature 2011-2016, le Dicastère de l'ordre public a changé de dénomination et s'appelle désormais Dicastère de la Sécurité. Sa principale commission en a également fait de même et a été rebaptisée « Commission de la Sécurité ».

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale, et de cinq autres personnes, dont la plupart sont Conseillers généraux, a siégé à quatre reprises durant l'année 2011. Deux séances extraordinaires ont eu lieu pour élaborer l'opération « PORCINET ». Elle s'est penchée sur les dossiers suivants :

Insalubrité sur les sites de Corbaroche et de la route de Chésalles

Il s'est agi de faire disparaître certains déchets dans la légalité, en informant des sanctions encourues en cas de non exécution.

Notons que, si une procédure de permis de construire est en cours, la dénonciation est adressée à l'Autorité qui a octroyé le permis de construire (Préfet, commune) et si aucun permis de construire n'est octroyé, l'Autorité communale peut ordonner l'évacuation (170 Latec, mesures de police).

La police des constructions est également compétente pour effectuer les contrôles et prendre les mesures.

Feux de forêt

Il est rappelé que les feux de forêt sont formellement interdits sur le territoire communal sans autorisation.

Radar Visi-speed

Le radar Visi-speed, qui sert à compter le nombre de véhicules et la vitesse à laquelle ils circulent, a été placé à différents endroits, sur le territoire communal, soit à la demande de citoyens, soit à titre préventif. En 2011, la police communale a procédé aux mesures des lieux suivants :

- Route du Château d'eau du 06 au 13 mai 2011
- Chemin des Epinettes hauteur Ecole Marly-Cité du 16 au -24 mai 2011
- Chemin des Epinettes après Ecole Marly-Cité du 30 mai au 07 juin 2011
- Route des Préalpes avant le 50 km/h du 16 au 28 juin 2011
- Route de la Gérine du 06 au 19 juillet 2011
- Route de l'Union du 14 au 21 novembre 2011
- Route de la Colline du 28 novembre au 05 décembre 2011

4.1.3. Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

La Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires. Elle a siégé à cinq reprises en 2011.

La levée de l'interdiction de se rendre à l'école à vélo, en vigueur depuis 1973, a suscité des inquiétudes de part et d'autre. Cette décision fait suite à la demande grandissante du principe de mobilité douce. Quand bien même ce sont les parents qui sont responsables de la sécurité de leur(s) enfant(s), l'Autorité communale s'est souciée de tout mettre œuvre pour donner la possibilité aux écoliers de suivre des cours de conduite.

Pour cela, plusieurs réunions ont eu lieu avec des représentants de MarlyBike et de Pro-vélo. Un concept « A vélo en toute sécurité », destiné aux enfants des classes primaires de la 1^{ère} à la 6^{ème} année, a été établi par MarlyBike et approuvé par le Conseil communal. Il sera mise en œuvre au printemps 2012.

4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, le bâtiment scolaire de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. Un rapport d'activités est régulièrement adressé à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats ; en limitant les dommages, déjà fort conséquents, sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré). En outre, le rassemblement d'éléments perturbateurs a été localisé.

4.1.5. Circulation/signalisation

Afin d'améliorer la sécurité des cyclistes à la route de la Grangette, une piste cyclable a été créée avec un marquage et une signalisation adéquats.

Pour répondre à la demande du CO et afin d'éviter que les « visiteurs » utilisent le parking, des enseignants soumis à vignette, le service technique (aménagement) et la police communale de Marly ont mis en place une signalisation et un marquage au sol de sept places visiteurs soumises à disque de stationnement, à durée limitée de 1h.30, du lundi au vendredi de 07h.00 à 16h.00.

D'autres rafraichissements de marquage de routes ont été faits aux endroits suivants :

Route de Bel-Air	<ul style="list-style-type: none">• Ligne de sécurité discontinue
Route des Charbonnières	<ul style="list-style-type: none">• Lignes blanches et lignes de guidage• Cédez le passage complet
Chemin de l'Aurore	<ul style="list-style-type: none">• Lignes blanches et lignes de guidage• Cédez le passage complet
Route du Châtelet	<ul style="list-style-type: none">• Ligne de sécurité discontinue
Route du Château-d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Ligne de sécurité discontinue
Chemin de la Combetta	<ul style="list-style-type: none">• Bande d'arrêt de 50cm large
Route de la Grangette / Combetta	<ul style="list-style-type: none">• Lignes blanches et lignes de guidage• Cédez le passage complet
Route de l'Union	<ul style="list-style-type: none">• Lignes blanches et lignes de guidage• Bande d'arrêt de 50cm large• STOP

4.1.6. Nouveau véhicule de Police

L'approbation du message relatif au remplacement du véhicule de police, par le Conseil général, en décembre 2010, a permis à la Police communale de remplacer son ancienne OPEL combo, datant de 1995, par un nouveau véhicule tout-terrain, l'OPEL Antara, qui est mieux adapté et approprié aux services et missions actuels de la police communale. Nos policiers communaux disposent désormais d'un véhicule polyvalent, avec tout le confort nécessaire, pour effectuer des patrouilles prolongées, de jour comme de nuit. Ils vous remercient encore mille fois pour cette marque de confiance.



4.2. PROTECTION CIVILE

4.2.1. Introduction

L'année 2011 fut une année bien remplie pour notre corps local, tant sur le plan physique que cérébral.

En effet, les travaux entrepris au début de l'automne, dans le secteur de Chésalles, furent très intéressants à réaliser mais laissèrent toutefois, sur le plan physique, quelques stigmates aux visages de nos astraits, qui furent constamment fouettés par la quantité de branches sorties, à la force de leurs bras, du lit du ruisseau et ensuite acheminées dans la déchiqueteuse pour en faire, au final, 63m³ de copaux !

Sur le plan cérébral, le capitaine Philippe Schwab, a été intégré au nouveau plan directeur de la protection civile du canton de Fribourg comme membre du groupe de travail préliminaire, en qualité de représentant des commandants de compagnies locales. Ce groupe de travail, composé de spécialistes, tels que les membres de l'état-major de l'office cantonal de la protection civile, de l'association des communes fribourgeoises, des pompiers (Centre de renfort) et des représentants des commandants de protection civile, a travaillé d'arrache-pied, pour mettre en œuvre des nouvelles propositions concernant l'organisation de la future protection civile fribourgeoise. Cet important travail permettra à notre canton d'être en adéquation avec la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

4.2.2. Organisation

Effectif du corps au 1^{er} janvier 2011 (personnes instruites)

Direction du Corps local	Cdt du Corps local et capitaine	1
Services groupe assistance	Chefs de groupe et caporaux Soldats	2
		5
Services groupe pionnier	Chefs de groupe	3
	Pionniers et soldats	18
Services logistiques	Service ravitaillement et soldats	0
	Service d'exploitation des constructions et appointés	5
	Responsable matériel et appointé	1
Total des personnes instruites		35

4.2.3. Libération

Quatre personnes de notre organisation ont été libérées de leur obligation de servir. Nous les remercions encore pour leur engagement pour la collectivité durant toutes ces années.

4.2.4. Nomination

Aucune nomination pour 2011.

4.2.5. Rapport de la Commission régionale

La commission régionale s'est réunie vers la fin 2011 pour traiter les nombreuses demandes de travail d'utilité publique qui émanent des différentes communes de la Région Centre (Sarine et Singine).

Il en ressort que toutes les requêtes formulées par la commune de Marly ont été acceptées et que notre compagnie effectuera son cours de répétition sur ses terres, à Marly.

Les travaux validés sont :

- l'entretien et la remise en état du ruisseau du Copy, combinés avec l'aménagement d'un chemin d'accès aux récupérateurs de plomb pour les camions en charge de cette élimination.
- l'aménagement d'un chemin pédestre liant la route de Chésalles à la Passerelle de la Gérine.
- l'assainissement des locaux de la ferme Piz-Leu pour l'ANJM.

4.2.6. Cours 2011

Le 2 février 2011, huit membres de la compagnie locale ont effectué le test des sirènes sur le territoire de Marly. Le bilan est positif car les sirènes fixes et mobiles sont en parfait état de fonctionnement.

En date du 8 juillet 2011 s'est tenu le cours préparatoire, durant lequel six cadres de notre organisation ont planifié et préparé le cours de répétition de notre organisation prévu en septembre 2011.

Au cours de la semaine du 12 au 16 septembre 2011, vingt-cinq personnes de notre organisation ont effectué leur cours de répétition durant lequel ils ont réalisé d'importants travaux, nécessaires à la collectivité, soit :

- L'entretien du ruisseau de Chésalles (coupe et élagage des arbres le long des berges du ruisseau en aval de la route de Chésalles) et la construction d'un râtelier en bois servant à la rétention en amont.
- Le remplacement d'un solide pont sur le sentier du « Port » menant à Hauterive.
- La conception et la réalisation d'une dalle en béton pour la pose d'un cabanon à la cabane de la SDME à Chésalles.

Afin de réaliser ces travaux, douze pionniers, trois assistants, un préposé matériel, deux aides de cuisine, un chef de groupe assistance, deux chef de groupe appui, un chef de section, un commandant et son remplaçant ont été nécessaires pour mener à terme ces chantiers, qui ont été réalisés dans les temps, sans accident et à la pleine satisfaction des mandataires.

Notons que d'importants moyens furent nécessaires à ces réalisations et que tous ces travaux n'auraient pu se réaliser sans la collaboration exemplaire des bûcherons du triage forestier, pour la coupe d'arbre en milieu difficile, et de l'équipe de l'édilité communale, pour les transports (16 voyages), la mise à disposition d'une pelle mécanique, des débroussailleuses et de la déchiqueteuse qui a broyé 63m³ de bois, sortis du ruisseau, et a ainsi facilité notre travail.

Concernant la subsistance, notre équipe a bénéficié de tarifs préférentiels auprès de la cuisine du home médicalisé des Epinettes, qui nous a préparé, chaque jour, des dîners de très bonne qualité et en quantité suffisante. Le cours s'est terminé par un petit apéritif offert par la SDME suivi d'une grillade qui fut très appréciée de tous.

Comme par les années passées, 5 spécialistes de la section des constructions ont effectué le contrôle des différents ouvrages de protection civile que notre organisation compte.

Le poste de commandement a été nettoyé, le Poste Sanitaire de Secours (PSS) a subi ses entretiens et contrôles annuels. Notons également que, suite à sa révision, le groupe électrogène du PSS fonctionne à nouveau normalement.

4.2.7. Conclusion

L'excellent état d'esprit, la motivation et le respect des consignes de sécurité ont contribué à la réussite des cours qui ont eu lieu durant l'année 2011 et chaque participant s'est investi entièrement dans la tâche qui lui a été confiée.

Notre corps local de PCi fonctionne pour le mieux et nous mettrons tout en œuvre pour que cela perdure durant les années à venir.

4.3. SERVICE DU FEU

On n'y échappe pas, 2011, fut une année de plus au compteur pour nos vaillants sapeurs pompiers. Une année qui a commencé avec de nouvelles statistiques, remises à zéro.

2011 nous rappelle aussi que, comme chaque année qui se succède, tout peut arriver. Des négligences ou des problèmes techniques, qui conduisent à un incendie ; une météo qui, comme trop souvent dans le passé, fait des siennes ; des hydrocarbures qui, suite à des accidents de la circulation perturbent fortement le va-et-vient des pendulaires des communes du haut. Tout cela n'y fera rien, car c'est pour cela que nos pompiers sont toujours présents, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, sous des chaleurs torrides ou des soirées glaciales, 365 jours par an et 24 heures sur 24 au service de notre population.

L'année 2011 fut également une année riche dans tous les domaines relatifs à l'instruction, notamment dans la mise en application du nouveau « Guide la conduite de l'intervention », de la préparation de l'inspection de notre section « protection respiratoire » et de l'instruction de détail courante des sapeurs pompiers.

Les exercices, effectués par notre Corps de sapeurs pompiers, furent très bien menés et appréciés par nos sapeurs, car l'état-major a su garder sa ligne de conduite intacte, tout au long de l'année. Le fait d'organiser plusieurs thèmes d'instruction, lors de chaque exercice, nous a permis d'impliquer tous nos participants et d'en conclure que notre niveau de préparation est bon.

Cependant, 2011 va rester comme l'année où notre cher « Dodge » qui, après 27 ans de bons et loyaux services, nous a quittés pour reprendre du service en Roumanie où l'Association « Amitié Marly-Tusnad » a organisé, courant novembre 2011, son acheminement vers nos collègues pompiers roumains.

Il laisse sa place à son successeur, le « Mercedes Sprinter », tout beau tout neuf, qui nous sert au transport des équipes de protection respiratoire et qui répond déjà, en tout point, aux attentes de son cahier des charges.

En conclusion, 2011 restera une année faste où l'implication de tous lui a permis de se terminer dans un esprit de bonne humeur et de collégialité.

4.3.1. Effectif et organisation

Au 31 décembre 2011	63 sapeuses et sapeurs-pompiers
Etat-major	11 membres
Officiers	9 membres
Sous-officiers	9 membres
Appointés et Sapeurs	45 membres
Total	63 membres

4.3.2. Instruction

Le thème général de l'instruction 2011 était, comme pour l'an passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle la lutte contre le feu, le service de sauvetage, l'assistance technique, l'utilisation du tonne-pompe, l'utilisation des motos-pompes et le service de protection respiratoire.

En 2011, les cadres, officiers et sous-officiers ont pris connaissance et ont immédiatement mis en pratique le nouveau « Guide de la conduite d'intervention » élaboré par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP). Ce nouveau document remplace, d'entente avec la Fédération suisse des sapeurs pompiers, l'ancien règlement datant de 1998, qui traitait des « Techniques et tactiques d'intervention ». Il sera désormais la nouvelle « Bible » de nos cadres.

Un effort plus particulier a été porté sur la reconnaissance des lieux stratégiques, tels que le site industriel d'ILFORD et les bâtiments à forte densité de personnes.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur le rythme de conduite du nouveau guide de la conduite qui change passablement la méthodologie du déroulement de la conduite d'une intervention.

En date du 15 septembre 2011, l'inspectorat cantonal (ECAB) a procédé à l'inspection de notre section protection respiratoire, qui s'est soldée sur une appréciation positive allant de « bien à très bien ».

4.3.3. Détail des exercices et activités

- 4 séances d'état-major
- 1 séance d'état-major PR
- 5 cours de cadres
- 3 cours de cadres protection respiratoire
- 4 cours tactiques et exercices prises de décisions
- 1 instruction spéciale aux cadres concernant le nouveau règlement
- 4 exercices généraux
- 1 exercice final
- 1 exercice détachement du CSP Marly avec le CR de Fribourg
- 15 exercices protection respiratoire (obligatoires)
- 3 exercices Motopompes & Tonne-pompe
- 3 exercices Pol Route

45 exercices au total

4.3.4. Autres cours de formation

Cours d'introduction pour nouveaux sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg à Villars-sur-Glâne du 21 au 23 novembre 2011

Participants	Aucun pour 2011
--------------	-----------------

4.3.5. Cours cantonaux

Cours perf. Instructeur du 4 février 2011 à Fribourg

Participants	Plt Cudre-Mauroux Xavier Plt Mooser Dominique
--------------	--

Cours d'introduction nouveaux porteurs protection respiratoire du 24 au 25 février 2011 à Fribourg et à Büren

Participants	Sap Droux Vincent Sap Helbling Steeve Sap Pavlovic Sasa Sap Piquet Gary Sap Zablott Mathieu
--------------	---

Cours de perfectionnement Chefs d'intervention du 26 mars 2011 à Givisiez

Participants	Cap Fernandez Francis Plt Clément Christophe
--------------	---

Cours Chef de Groupe (module no 2) le 02 avril 2011 et du 12 au 14 mai 2011 à Ursy

Participant	Cpl Zemp Laurent
-------------	------------------

Cours Police route SP du 3 septembre 2011 à Gurmels

Participant	Sap Mischler Frédéric
-------------	-----------------------

4.3.6. Sécurité feu

Foire de Fribourg le 12 octobre 2011

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSP de Marly devait assurer un après-midi et une soirée, pour la sécurité feu. Cela a finalement représenté 8 sapeurs-pompiers, qui ont été réquisitionnés pour cette manifestation.

Sur le territoire communal, nous avons mis en place et assuré la sécurité feu pour les manifestations suivantes :

– Marly-Folies 2011 19 sapeurs

et le service de la police des pompiers pour :

- Services de parcage au St-Sacrement pour la 1^{ère} communion
- Services de parcage lors d'un tournoi de foot du Credit Suisse
- Services de parcage lors d'un tournoi de foot du FC Marly
- Services de parcage de la Fête de Lutte à Marly
- Services de parcage durant les Marly-Folies 2011
- Sécurité routière de la course à vélo « Bergi Bike »
- Sécurité routière de la course de Marly
- Sécurité routière de la course Morat-Fribourg (renfort)
- Sécurité du cortège St-Nicolas de Marly 2011

4.3.7. Sinistres et interventions

La période pompier qui s'achève comptabilise **56 interventions** (60 en 2010) selon le détail ci-dessous.

Interventions / alarmes		En général : 1 message d'alarme = 1 intervention	Corps local nombre / heures	
	Engagements feu		10	138.5
	Éléments naturels : eau		3	19.5
	Éléments naturels : vent et autres		4	32.5
	Secours routier		1	48
	Assistance technique	voir ci-dessous	2	17
	Défense hydrocarbures		13	110.5
	Défense chimique, incl. interv. B et C		-	-
	Radioprotection		-	-
	Engagements ferroviaires		-	-
	Fausses alarmes de détection incendie		10	95
	Diverses interventions		-	-
Prestations de service		Remarques	Corps local nombre / heures	
	Interventions sans alarme	Interventions planifiées à l'avance, comme par ex. régulation du trafic, service de garde, etc.	13	398
Sauvetages		Remarques	Corps local nombre / heures	
	Sauvetage de personnes		-	-
	Sauvetage d'animaux	Pris en compte dans Assistance technique	-	-
Total au 31 décembre 2011			56	859

4.3.8. Représentations

Le Corps de Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district
- Assemblée cantonale
- Visites de différents cours de formation
- Aux diverses séances de la Conférence des services du feu du Grand-Fribourg

4.3.9. Locaux et matériel / véhicules

Matériel

- Les cordes, ceintures de sauvetage, luges et échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire des appareils de protection respiratoire.
- Les tuyaux de 75 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ont été effectués.

Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la Commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur :

- Le contrôle périodique et obligatoire de nos cinq motopompes
- Le remplacement et l'installation radio " Bluetooth " sur notre tonne-pompe améliorant la liaison entre le machiniste et le chef d'intervention
- Le changement des pneus du Pick-Up Toyota

Véhicule – Remplacement du Dodge

En date du 16 juin 2011, le Corps des sapeurs pompiers de Marly a pris possession de son nouveau véhicule de protection respiratoire avec deux années de retard sur l'échéancier prévu.

Ce retard est principalement dû à la reconduite du dossier initial, car ce dernier présentait des erreurs stratégiques, tant sur le plan de l'utilisation primaire du véhicule que sur son aménagement et son équipement.

Un nouveau groupe de travail s'est donc constitué pour combler ces lacunes et formuler un nouvel appel d'offre plus complet auprès des constructeurs spécialistes en la matière.

Il en est ressorti que, suite au nouveau cahier des charges, le coût total du véhicule, CHF 153'668.85, présentait, hors subventions acquises, une augmentation de CHF 28'586.85 par rapport au montant initialement voté de CH 125'100.—. Sur la base de ces faits et d'un rapport établi, le Conseil communal a finalement concédé aux pompiers d'acquiescer ce véhicule aux conditions mentionnées ci-dessous :

Décompte coût de l'objet N° 23/07 Remplacement véhicule pompiers Dodge	
BUDGET INVESTISSEMENT exercice 2008	125'100.-
./ subventions ECAB estimées	-50'000.-
	75'100.-
DEPENSES réalisées en 2011 :	
VOGT AG/Véhicule de transport VOGT MERCEDES-BENZ	100'800.-
VOGT AG/Mercedes-Benz 516 CDI / solde	52'869.-
	153'669.-
Subventions : (14.661.00) - en 2011	
VERST ECAB C/SUBVENTION ACHAT VEHICULE D'INTERVENTION AVEC PR	-61'468.-
Total net	92'201.-

En finalité, durant ces deux années d'attente, les attributions (bénéfiques) restituées au fond de réserve ont permis aux pompiers de Marly de consolider des réserves et de financer cet achat sans avoir eu recours à l'emprunt (voir tableau ci-dessous).

SERVICE DU FEU

Fond de réserve (280.05)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Solde initial [début d'exercice]	0	27'505.-	54'301.-	54'546.-	88'800.-	115'496.-	122'707.-
Attribution (bénéfice) à réserve	27'505.-	26'705.-	-	33'867.-	26'473.-	6'949.00	6'857.-
Prélèvements (pour objets) :							
Selon message no 23/07 approuvé le 19 12.2007 (compte réf. 14.506.06 Remplacement véhicule pompiers Dodge : 1) d'abord utiliser la totalité de la réserve 2) ensuite recours à l'emprunt.							-92'200.-
Attribution (intérêts)		90.-	244.-	386.-	223.-	261.-	290.-
Solde final (exercice)	27'505.-	54'300.-	54'545.-	88'799.-	115'496.-	122'707.-	37'654.-



4.3.10. Heures globales

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations et de police, ont nécessité **3'272** heures de travail, sans tenir compte des prestations aux cours de formation, accomplis à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut également tenir compte, qu'environ **424** heures, comprises dans le service de piquet, ont servi à l'entretien des véhicules. Toutes ces tâches représentent, en définitive, **3'696** heures de travail soit, environ, 154 jours, mis au service de la collectivité.

4.3.11. Divers

Démissions

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

	Nombre années	Raison
Plt Brügger Roland	20 ans	Années de service
Sap Cogne Loïc	2 ans	Personnelle
Sap Gaillard Benjamin	4 ans	Professionnelle
Sap Kuenlin Sébastien	2 ans	Professionnelle
Cpl Oehen Joël	4 ans	Déménagement
Cap Reynaud Dominique	14 ans	Personnelle

Arrivées

En cette année 2011, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre organisation les sapeurs suivants :

Sap Chenaux Mathieu

Sap Jeanneret Cédric

Sap Waeber Sébastien

Jubilaires

20 années de service en 2011 :

Plt Brügger Roland

Sgt Niclass Michel

Nominations

Suite au cours de chef de groupe module 2 et sur proposition de l'état-major, le caporal Laurent Zemp a été nommé au grade de sergent.

Sur proposition de l'état-major et en remplacement de l'officier responsable, Roland Brügger, le caporal Jimmy Cudré-Mauroux a été promu au grade lieutenant, responsable de section de la police des pompiers.

4.4. MILITAIRES

L'approbation du message relatif au remplacement de l'agencement de cuisine du STPA par le Conseil général, en décembre 2010, a permis au Cantonnement militaire, de remplacer son ancien four traditionnel à air chaud par un four mixte air chaud-vapeur (combi-steamer) et son ancien lave-vaisselle, par un modèle plus respectueux de l'environnement et aux normes sanitaires actuelles.

L'armée suisse a tenu ses promesses et a participé à hauteur de 50% aux frais occasionnés par ces remplacements, fort appréciés par l'unique troupe qui fut présente dans cette infrastructure en 2011.

Concernant son occupation, le cantonnement militaire STPA (construction protégée) a été occupé pendant 48 jours en 2011, ce qui représente 5213 nuitées. L'armée y a effectué un cours de répétition et les locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui en ont bénéficiés.

	2011	2010	2009	2008
1. Jours d'occupation militaire STPA	26	72	58	107
Nuitées	625	4671	3'801	5'404
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	0	0	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	21	23	30	28
Nuitées	615	542	859	542
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	4	5	10	220

Une personne est chargée des tirs militaires, de l'entretien de la ligne de tir et de la ciblérie du stand 300 m. de Pré-Novel, en fonction des obligations communales.

4.5. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

Conformément aux dispositions légales en la matière (Loi cantonale du 13 décembre 2007 sur la protection de la population), qui précise que les communes ont l'obligation de constituer un ORCOC et selon la convention intercommunale en vigueur avec les communes partenaires, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly, le dicastère de la sécurité a constitué une nouvelle commission en la matière et a tenu son premier siège le 22 septembre 2011 avec les membres permanents suivants :

- Jean-Daniel CURCHOD Chef ORCOC
- André MEYLAN Chef Dicastère
- Eric ROMANENS Remplaçant Chef Dicastère
- Eric SCHERWEY Responsable du service de la sécurité
- Francis FERNANDEZ Commandant du Feu
- Philippe SCHWAB Commandant de la Protection civile locale
- Eugène JORDAN Représentant de la Commune de Pierrafortscha
- Alfonse KILCHOER Représentant de la Commune de Villarsel-sur-Marly

Ces personnes, aidées par le chef ORCOC, auront, comme mission, de préparer des bases d'action, relatives aux tâches et à l'organisation nécessaires en matière de prévention, de préparation, d'engagement et d'aide aux victimes, en cas de catastrophe, sur nos différents territoires communaux.

Une seconde séance a eu lieu le 24 novembre 2011 où le vrai travail de la Commission a débuté.

5. EAUX, CANALISATION, STEP, ENDIGUEMENT ET NATURALISATIONS

Responsable : Olivier Le Cam
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2011, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également poursuivi son travail concernant l'établissement d'une nouvelle version de la révision du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux qui sera présentée au Conseil général au début 2012. La problématique des perspectives futures d'approvisionnement en eau potable de la commune a également été abordée par la commission. Un mandat pour l'étude et la planification des besoins en eaux de la commune a été attribué à des spécialistes (géologue et ingénieur hydraulicien).

5.2. DISTRIBUTION D'EAU

5.2.1. Consommation

Avec la consommation d'eau 2011 comptabilisée sur les compteurs de 503'714 m³, en ajoutant les 3'570 m³ consommés dans le cadre de différents travaux, nous arrivons à une consommation de 507'284 m³ pour un total entré dans le réseau de 583'238 m³, ce qui représente une perte de 13 %.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites
- l'utilisation des hydrants par les pompiers
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers
- l'utilisation des hydrants par les paysans
- l'eau de chantier
- les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs)

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 178 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 206 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris.

RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2011

Amenée bassin Pralettes	m ³	M ³ / j	l / min
Sources A	38'952 m ³	106.7 m ³ / J	74.1 l / min
Sources B – C	258'176 m ³	707.3 m ³ / J	491.2 l / min
Puits de captage 1	99'048 m ³	271.4 m ³ / J	188.5 l / min
Puits de captage 2	46'311 m ³	126.9 m ³ / J	88.1 l / min
Total amenée Pralettes	442'487 m³	1212.3 m³ / J	841.9 l / min

Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	379'397 m ³	1039.4 m ³ / J	721.8 l / min
Depuis le pompage Zamachu	127'317 m ³	348.8 m ³ / J	242.2 l / min
Depuis le pompage du Claruz	57'022 m ³	156.2 m ³ / J	108.5 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	19'502 m ³	53.4 m ³ / J	37.1 l / min
Depuis Ilford	0 m ³	0 m ³ / J	0 l / min
Total entrée dans le réseau	583'238 m³	1'597.9 m³ / J	1'109.7 l / min

Consommation

Relevé des compteurs	503'714 m ³
Nombre d'habitants résidents	7'868 hab.
moins Chésalles	55 hab.
moins eau privée	57 hab.
moins eau privée et communale	4 hab.
Pris en considération	7'753 hab.

Nombre de compteurs	1'350
Moyenne de consommation / jour / habitant	178.0 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans rés.	206.1 l / j / h

Pertes

Total entrée dans le réseau	583'238 m ³
Relevé compteurs	503'714 m ³
Divers comptabilisé (curage, purge)	3'570 m ³
Marly vers Ilford	0 m ³
Pertes	75'957 m³
Pertes en %	13

Remarque d'ordre général

En raison du développement de la commune, nous constatons une légère augmentation de la consommation pour 2011. Toutefois il faut relativiser ce résultat car celui-ci peut être influencé par le fait que la date du relevé annuel de certains gros consommateurs peut influencer ce résultat.

En regardant les statistiques de ces dernières années, nous devons impérativement prendre conscience de deux paramètres très importants pour l'approvisionnement futur en eau potable de la commune :

- Le développement de la commune a pour conséquence inévitable d'augmenter la consommation d'eau.
- Depuis 2007, nous remarquons une constante diminution du débit de nos sources. La sensible diminution des précipitations ces dernières années est responsable de cette situation qui est bien réelle et pas que pour Marly.

5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Laboratoire cantonal. Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

Événement particulier : durant les travaux de réfection de la cuve 1 du réservoir, nous avons été confrontés à un problème de goût de l'eau, qui a été ressenti dans la partie du réseau directement liée au réservoir. Après investigations, nous avons rapidement constaté que le problème était lié à l'utilisation d'un dissolvant dans la cuve en réparation. Ce produit n'a pas été en contact direct avec l'eau de la cuve 2 restée en service, mais ses émanations ont pénétré dans la cuve par le système d'aération. Le Service de la sécurité alimentaire a immédiatement été avisé et des prélèvements lui ont été transmis pour analyse. Des mesures ont été rapidement prises pour mettre hors service la cuve concernée et des filtres au charbon actif ont été placés sur la grille d'aération. Aucune mesure supplémentaire n'a été exigée par le Service de la sécurité alimentaire, étant donné que la santé de la population n'était pas directement mise en danger.

Un programme de prélèvement pour analyses a été mis en place jusqu'à la fin des travaux de réfection du réservoir. Ces travaux de remise à niveau de notre réservoir ont été réalisés par étapes et échelonnés sur plusieurs années. Ils sont aujourd'hui terminés.

5.2.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

Budget 2011	Fr.	60'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	62'268.-
Dépassement	Fr.	2'268.-

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Une seule fuite importante a été constatée dans le réseau de distribution pour l'année 2011.

- le 26 octobre 2011 au Chemin du Bois-des-Rittes : réparation d'une fuite sur une ancienne conduite en acier 125 mm. Cette conduite très ancienne devrait être remplacée dans le cadre des futurs travaux d'aménagement du carrefour des Rittes.

Fuites sur des raccordements privés

Six fuites sur des raccordements d'immeubles ont été décelées durant l'année. La réparation a été réalisée selon les exigences de la section eaux et assainissement.

5.2.4. Etablissement des zones de protection

Le dossier d'établissement des zones de protection des sources du Claruz a été mis à l'enquête en juillet 2009. Ce dossier a été déposé auprès des Services cantonaux concernés. Nous rencontrons actuellement quelques difficultés pour légaliser les zones de protection du secteur de la source dite du Zill sur la Commune de Pierrafortscha. En effet, la zone S2 de protection de ce captage est traversée par la route cantonale Marly - Bourguillon qui représente un danger potentiel en cas d'accident de la circulation. D'importantes mesures de protection, telles que pose de barrières de sécurité et chemisage du collecteur de la route, devraient être prises si nous voulons maintenir ce captage en service. Des négociations sont en cours avec le Service des ponts et chaussées pour définir qui doit prendre et financer ces mesures, étant donné que dans ce genre de situation, le principe de causalité doit être défini précisément. La route cantonale est-elle la cause du risque ? Le captage peut-il être déplacé ? Cette ressource est-elle indispensable à l'approvisionnement en eau de la commune ?

5.2.5. Travaux suite à la mise en zone de protection des captages du Claruz (compte 70.501.29)

Ces travaux sont donc suspendus dans l'attente d'un accord avec le Service cantonal des ponts et chaussées définissant la prise en charge des mesures à mettre en œuvre pour protéger le captage des risques occasionnés par la présence de la route cantonale.

Situation financière		
Budget 2010	Fr.	30'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	1'950.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	28'050.-

5.2.6. Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine (compte 70.501.21)

Ces travaux, prévus en cinq étapes, doivent permettre de remplacer l'ancien système by-pass qui reliait deux anciens réservoirs aujourd'hui hors service. Les conduites très anciennes servaient encore à la distribution d'eau et devaient, selon le plan directeur de l'adduction d'eau, être rapidement remplacées par une conduite unique de 200 mm de diamètre.

Le remplacement des conduites du secteur du Chemin du Publiet a été réalisé en avril 2008.

Le secteur Route Saint-Eloi - Route du Chevalier et le secteur de la traversée de la Gérine ont été réalisés en 2009 et 2010.

Le solde des travaux consistera au remplacement de la conduite éternit entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. Cette étape devra obligatoirement être réalisée avant que le Service des ponts et chaussées n'entreprenne la réfection de la route cantonale dans ce secteur. Une étude urbanistique pour améliorer ce double giratoire est en cours au canton.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

Situation financière

Budget 2003 - Etape traversée Gérine	Fr.	110'000.-
Budget 2005 - Etape traversée Gérine	Fr.	160'000.-
Budget 2007 - Etape Publiet	Fr.	250'000.-
Budget 2007 - Etape Saint-Eloi	Fr.	250'000.-
Total budget	Fr.	770'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	722'283.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	47'716.-

5.2.7. Mise en conformité du réservoir de Montiver (compte 70.501.24)

Le réservoir de Montiver a été construit en 1977. Pour répondre aux exigences de la législation en vigueur d'une part et pour réparer les inévitables dégradations dues aux années d'exploitation, un certain nombre de travaux ont été et doivent encore être réalisés.

Travaux déjà exécutés

- Suppression des aérations de toiture remplacées par un système d'aération équipé de filtres
- Aménagement des portes d'accès aux cuves au niveau du sol
- Remplacement des soupapes de sortie des cuves
- Remplacement du déshumidificateur du local technique
- Remplacement de la tuyauterie interne des deux cuves
- Réfection des parois et des piliers des deux cuves et du sol de la cuve 2
- Réfection de l'étanchéité de la toiture
- Remplacement des conduites de remplissage en toiture extérieur par des conduites inox à l'intérieur des cuves

Travaux à réaliser

- La réfection des façades extérieures du local technique sera réalisée en 2012.

Le décompte final des travaux sera présenté dans le rapport de gestion 2012.

Situation financière

Budget 2005	Fr.	80'000.-
Budget 2006	Fr.	70'000.-
Budget 2008	Fr.	150'000.-
Budget 2009	Fr.	150'000.-
Budget 2011	Fr.	250'000.-
Total budget	Fr.	700'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	678'185.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	21'815.-

5.2.8. Construction d'une conduite de liaison « Grand-Pré / Messidor » (compte 70.501.30)

Le but de cette dépense est de supprimer un important point faible du réseau communal de distribution d'eau potable. La pose de cette conduite permet un bouclage du réseau qui garantit l'alimentation en eau et une meilleure défense incendie des quartiers du Riedelet, de Champ-Montant et de Messidor.

Le plan directeur du réseau de distribution, établi en 2004, prévoyait, à court terme, la mise en place de cette conduite. Les travaux ont débuté en novembre 2011 et seront achevés dans le courant de janvier 2012.

Situation financière

Budget 2011	Fr.	200'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	93'425.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	106'575.-

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) à raison de 32 % des 45 % de la totalité des travaux qui correspondent à la part de la défense incendie.

5.2.9. Etude et planification des besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable (compte 70.501.31)

Selon la législation en vigueur, les communes sont tenues de distribuer de l'eau potable en quantité suffisante dans les zones à bâtir définies par les plans d'affectation des zones.

Actuellement, en période d'étiage, la limite de la capacité d'approvisionnement est très proche de la demande du consommateur.

En tenant compte du développement actuel et futur de la commune, nous avons donc l'obligation de planifier un concept qui traite des infrastructures d'eau potable à l'échelle communale dans sa globalité.

La mise en place de ce concept doit permettre à la commune de définir quelles sont ses possibilités de garantir son approvisionnement en eau, d'une part en exploitant mieux toutes les ressources disponibles et d'autre part, en planifiant à court terme, comme mesure initiale, le raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines.

Un mandat a été attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens et un bureau de géologues dans le but d'être rapidement fixé sur les capacités de nos infrastructures existantes et les mesures à prendre pour exécuter le raccordement au Consortium qui faisait déjà partie du plan des investissements 2006 - 2011.

Situation financière

Budget 2011	Fr.	50'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	47'209.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	2'791.-

5.2.10. Participation défense incendie « Sous la Crausa » (compte 70.566.01)

Des travaux d'extension du réseau sont réalisés périodiquement par les promoteurs dans le cadre du développement de la zone d'activité « Sous la Crausa ».

Conformément à la Loi du 23 novembre 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, la commune crée et entretient des réserves et des prises d'eau en rapport avec les objets à défendre.

Pour répondre à ces exigences, la commune subventionne toute extension du réseau effectuée par des promoteurs privés, à raison de 45 % du coût des infrastructures de base et de 100 % des organes spécifiques à la défense incendie. Les subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments sont perçues par la commune.

L'étape nécessaire à l'alimentation en eau et à la défense incendie des halles industrielles de la Route de Corbaroche 18 a été réalisée en 2010. Cette réalisation a permis le bouclage entre le réseau amont et le réseau aval du secteur de Corbaroche.

Décompte final

Budget 1992	Fr.	15'000.-
Budget 2007	Fr.	20'000.-
Budget 2010	Fr.	30'000.-
Total budget	Fr.	65'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	69'537.-
Dépassement	Fr.	4'537.-
Total subvention ECAB	Fr.	20'637.-

Le dépassement s'explique par le fait que nous avons décidé, en cours de travaux, de rajouter une borne hydrante supplémentaire dans le but d'améliorer la défense incendie du secteur.

5.2.11. Pose d'une borne hydrante à la Route des Ecoles, défense incendie « Aldi-Lidl » (compte 70.566.16)

Pour répondre aux exigences de la législation en vigueur en matière de défense incendie, nous avons, dans le cadre de la construction des bâtiments Aldi et Lidl, installé une nouvelle borne hydrante à la Route des Ecoles.

La subvention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments est perçue par la commune.

Décompte final

Budget 2010	Fr.	10'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	10'802.-
Dépassement	Fr.	802.-
Subvention ECAB	Fr.	2'553.-

5.3. PROTECTION DES EAUX

5.3.1. Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

Depuis 2007, le dicastère travaille à l'élaboration d'un nouveau règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux. Cet important chantier a été entrepris pour répondre aux exigences de la législation fédérale et cantonale en matière d'évacuation des eaux. Nous avons l'obligation de prévoir dans ce règlement le financement de tous les frais et autres fonds de remplacement par la mise en place de taxes. Chacune de ces taxes doit permettre de financer les dépenses qui lui sont imputées dans la loi en répondant au principe du pollueur payeur d'une part et au principe de causalité d'autre part.

Une première version de ce règlement a été approuvée par le Conseil général le 13 octobre 2010. Cette décision ayant fait l'objet d'un référendum, nous avons, en 2011, travaillé à l'élaboration d'une nouvelle version de ce règlement en tenant compte, dans la mesure du possible, des revendications des référendaires mais aussi en ayant l'obligation de respecter les exigences de la législation.

Cette nouvelle version sera présentée au Conseil général dans le cadre de sa première séance du printemps 2012.

5.3.2. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)

Budget 2011	Fr.	40'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	35'817.-
Solde	Fr.	4'183.-

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris.

5.3.3. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour approbation préalable le 31 mai 2007. A ce jour nous n'avons pas encore reçu d'information du Service de l'environnement concernant son approbation ou les éventuelles modifications qui devraient y être apportées. Toutefois, le service des eaux se base sur le PGEE déposé au canton en 2007 pour gérer les problèmes liés à l'évacuation des eaux et au renouvellement ainsi qu'à l'extension du réseau des canalisations.

Suite à donner à ce dossier

- Corrections éventuelles suite aux remarques des services cantonaux
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

Situation financière

Budget 2001	Fr.	100'000.-
Budget 2003	Fr.	150'000.-
Budget 2004	Fr.	150'000.-
Budget 2005	Fr.	70'000.-
Total budget	Fr.	470'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	458'120.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	11'879.-
Total subvention fédérale et cantonale	Fr.	151'219.-

5.3.4. Collecteur séparatif Publiet – Saint Eloi (compte 71.501.24)

Sous l'impulsion de Frigaz et du Groupe E, qui devaient impérativement poser de nouvelles conduites, nous avons procédé, durant l'hiver 2007 - 2008, à la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux et le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable dans le Chemin du Publiet.

Pour les mêmes raisons, le secteur Route du Chevalier - Route Saint-Eloi a été réalisé au printemps 2009.

En troisième étape, la liaison entre le Chemin du Publiet et la Route du Chevalier doit impérativement être programmée avant la réfection du double giratoire de Marly-Cité. La modification de ce double giratoire est à l'étude au Service des ponts et chaussée. L'état de la chaussée dans ce secteur est tel que des travaux de réfection devront impérativement être entrepris dans les 2 à 3 ans.

Situation financière

Budget 2007, tronçon Chemin du Publiet	Fr.	500'000.-
Budget 2008, tronçon Route Saint-Eloi	Fr.	300'000.-
Budget 2009, modification Saint-Eloi, Chevalier	Fr.	70'000.-
Total budget	Fr.	870'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	821'359.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	48'641.-

5.3.5. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)

Le contrôle vidéo de tous les collecteurs communaux, réalisé dans le cadre du PGEE, a permis de connaître l'état constructif de notre système d'évacuation des eaux. Cette étude nous a révélé l'état gravement défectueux du collecteur de la Route du Centre et plus particulièrement le tronçon situé entre l'Impasse du Nouveau-Marché et la Route du Nord. Ce collecteur était totalement fissuré et même ovalisé sur la grande partie de ce tronçon.

L'état constructif de ce collecteur nous oblige à entreprendre le remplacement et la mise en séparatif de tout ce collecteur qui va de la Route de la Colline jusqu'à la Route des Ecoles. Le coût estimatif de la totalité de ces travaux étant devisé à plus de 1,5 million de francs, nous sommes dans l'obligation de procéder par étape.

Les travaux relatifs au remplacement du secteur où le risque d'effondrement était le plus grand ont été réalisés en 2011.

La suite des travaux est planifiée dans le cadre des budgets d'investissement des 5 prochaines années.

Situation financière

Budget 2010,	Fr.	480'000.-
Budget 2011,	Fr.	15'000.-
Budget 2012	Fr.	210'000.-
Total budget	Fr.	705'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	432'864.-
Disponible au 1^{er} janvier 2012	Fr.	272'135.-

5.3.6. Remplacement collecteur zone S3 « Route des Préalpes – Pralettes » (compte 71.501.30)

Le contrôle vidéo, réalisé dans le cadre du PGEE, a également permis de connaître l'état constructif du collecteur d'évacuation des eaux usées situé en zone S3 de protection du puits du Zamachu. Ce collecteur ancien n'étant pas complètement étanche, nous avons décidé de le remplacer pour garantir la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau potable.

Les travaux ont été réalisés en décembre 2010, nous présentons ci-dessous le décompte final des travaux.

Décompte final		
Budget 2010	Fr.	40'000.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	19'222.-
Solde	Fr.	20'778.-

5.4. STEP

5.4.1. Fonctionnement (compte 71.352.00)

Selon les comptes de l'Association Gérine-Nessler et avant approbation de ceux-ci par le comité de direction et l'assemblée des délégués, le compte de fonctionnement se solde par un excédent de charge de Fr. 1'124'350.- contre Fr. 1'328'088.- prévus au budget (montants sans TVA), ce qui représente un bonus de Fr. 203'737.- HT. Pour Marly, cela représente une charge de Fr. 416'909.-.

5.4.2. Extension et rénovation de la STEP

Les travaux ont été terminés à fin juin 2010. Le montant du crédit de construction auprès de la Banque Raiffeisen de Giffers est de Fr. 11'880'719.77 au 31 décembre 2011.

Subventions fédérales

Un montant de total de Fr. 993'214.00 a été versé à ce jour.

Subventions cantonales

Montant total versé en 2010	Fr.	437'098.-
Montant relatif à l'extension de la STEP 2011	Fr.	334'610.-
Montant versé par l'ECAB, divers	Fr.	110'511.-

5.5. ENDIGUEMENT

5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlant de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernent le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

5.5.2. Situation du dossier (2^e étape, aval de la route cantonale)

La grande partie des travaux prévus dans le cadre de l'étape 2 ont été réalisés durant l'année 2009. Seule la rampe à poisson de la dernière chute située à la hauteur de l'exutoire des eaux claires de l'aire industrielle d'Ilford devait encore être réalisée. Les problèmes liés à la contamination de la faune piscicole en aval de cet ouvrage provoquaient le report de cette réalisation. Finalement, les services cantonaux ont pris la décision de terminer ces travaux en 2010. La dernière chute a été remplacée par une rampe en pente douce sur une centaine de mètre. Le solde des travaux (pose de la nouvelle barrière de la zone industrielle d'Ilford) a été réalisé au printemps 2011.

Ces travaux sont subventionnés à raison de 27,9 % par le Canton et 42 % par la Confédération.

Situation financière		
A charge du budget 2007	Fr.	400'000.-
A charge du budget 2008	Fr.	592'000.-
Solde 1 ^{ère} étape	Fr.	2'381.-
Total	Fr.	994'381.-
Utilisé au 31 décembre 2011	Fr.	1'071'431.-
Dépassement au 1^{er} janvier 2012	Fr.	77'050.-
Acompte subventions 2009 – 2010	Fr.	430'401.-

Nous attendons encore le décompte final des honoraires d'ingénieur ainsi que le solde des subventions fédérales.

Si le solde des subventions est versé en 2012, le décompte final des travaux avec le montant réel à charge de la commune sera donc présenté dans le cadre du rapport de gestion 2012.

5.6. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{ère} génération (soit 4 dossiers concernant 9 personnes) :

- Mme Diana Mezzini, de nationalité russe, à son époux de nationalité albanaise et leur fille Teuta
- M. Belgacem Thebti, de nationalité tunisienne
- M. Olivier Cohu, son épouse Nathalie et leurs enfants Rémy et Matthias, de nationalité française
- Mme Niva Mbya, ressortissante de la République démocratique du Congo.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 9 dossiers pour 9 personnes) :

- M. Francis Fernandez, de nationalité espagnole
- M. Vincent Huber, de nationalité autrichienne
- Mme Emna Abid, de nationalité tunisienne
- M. Meriton Muharremi, ressortissant du Kosovo
- Mme Bérénice Bernal, de nationalité allemande
- M. Aydin Tor, de nationalité turque
- Mme Céline Phan, de nationalité vietnamienne
- Mme Carole Phan, de nationalité vietnamienne
- Mme Rosita Giuranno, de nationalité italienne

Sur la base du préavis de la Commission, le Conseil communal a mis en attente 4 dossiers, avec des délais de 1 à 2 ans.

6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION, ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

Responsable : Françoise Savary
 Suppléant : Mary Claude Paolucci

6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative du cercle scolaire ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- secrétariat de la Commission scolaire.

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- support administratif aux services auxiliaires scolaires ;
- gestion administrative du service médical scolaire.

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

6.1.1. En chiffres

- Elèves

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classes			
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008
Enfantines	4	4	4	4	82	73	76	73	21	18	19	18
Total enfantines	4	4	4	4	82	73	76	73	21	18	19	18
Primaires												
1 ^{res}	4	4	4	4	71	67	69	75	18	17	18	19
2 ^{es}	4	4	4	4	70	73	77	80	18	19	20	20
3 ^{es}	4	4	4	4	72	75	80	76	18	19	20	19
4 ^{es}	4	4	4	4	75	80	78	78	19	20	20	20
5 ^{es}	4	4	4	4	81	78	70	82	21	20	18	21
6 ^{es}	4	4	4	4	75	75	90	81	19	19	23	20
Développement	2	1	1	1	17	10	7	7	17	10	7	7
Total primaire	26	25	25	25	444	448	464	472	19	19	20	20
Total général	30	29	29	29	543	530	547	552	19	19	20	20

Les classes de développement ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement des moyennes d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique, par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration, qui comptent pour *trois* élèves. L'octroi du nombre de postes, donc de classes, aux établissements s'effectue selon le *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit désormais ces deux chiffres (dès 2010).

• Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire, entre 2006 et 2011

	2011		2010		2009	2008	2007	2006
	Statistique physique		Statistique physique					
Grand-Pré	(283)	277	(272)	266	265	270	272	268
Cité	(284)	266	(284)	264	282	282	284	281
Total	(567)	543	(556)	530	547	552	556	549

• Elèves de l'extérieur

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008
Pierrafortscha	2	1	2	2	8	9	9	9
Villarsel-sur-Marly	0	1	1	-	4	4	6	6
Autres	-	-	-	1	7	1	1	1
Total	2	2	3	3	19	14	16	16

• Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les écoles privées ou de la filière spécialisée)

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation de Marly				Total			
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008
Enfantines	-	-	-	-	5	9	8	6	-	-	-	-	5	9	8	6
Primaires	-	-	-	-	55	66	63	58	-	-	-	-	55	66	63	58
Cycle d'orientation	36	37	31	33	-	-	-	-	264	265	254	256	300	302	285	289
Total	36	37	31	33	60	75	71	64	264	265	254	256	360	377	356	353

• Personnel enseignant

Nombre de postes d'enseignement (tous taux confondus)

Degré, branche	Marly Cité								Marly Grand-Pré								
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	
Enfantines	3 (1 x 100%) (1 x 60%) (1 x 40%)	3 (1 x 100%) (1 x 60%) (1 x 40%)	3 (1 x 100%) (1 x 60%) (1 x 40%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (2 x 100%)	2 (2 x 100%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	3 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)
1-2 ^{es}	6 (2 x 100%) (1 x 90%) (2 x 50%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (4 x 50%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (4 x 50%) (1 x 20%)	8 (1 x 90%) (2 x 80%) (2 x 50%) (2 x 20%) (1 x 10%)	8 (1 x 90%) (2 x 80%) (2 x 50%) (2 x 20%) (1 x 10%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	7 (1 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (4 x 50%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	
3-4 ^{es}	8 (1 x 85%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 15%)	8 (1 x 85%) (1 x 80%) (1 x 70%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 30%) (1 x 20%) (1 x 15%)	8 (1 x 90%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 25%) (1 x 20%) (1 x 10%)	8 (1 x 90%) (1 x 80%) (1 x 75%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 25%) (1 x 20%) (1 x 10%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 40%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)
5-6 ^{es}	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (1 x 60%) (1 x 40%) (1 x 20%)	6 (2 x 100%) (4 x 50%)	6 (2 x 100%) (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)	4 (4 x 100%)
Développement					4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	2 (1 x 80%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	4 (1 x 80%) (2 x 50%) (1 x 20%)	
Total	23	23	24	24	24	22	22	22	24	22	22	22	24	22	22	22	
Décharges (cantonales)	(autres que pour raison d'âge)		4 (1 x ~35%) (1 x ~25%) (2 x ~7%)														
Branches spéciales	(activités créatrices, éducation physique, appui piscine)		7 (1 x 100%) (2 x ~70%) (2 x ~30%) (1 x ~20%) (1 x ~10%)														
Total général 2011			58														
Nombre d'enseignants			53														

6.1.2. Reflets succincts

Gestion administrative du cercle scolaire

Relations avec les deux autres communes du cercle, transports scolaires, gestion des flux d'effectif, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, horaires et locaux, supervision du fonctionnement général - non pédagogique - des centres scolaires, participation active aux procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal - en étroite collaboration avec l'inspectorat pour ce qui relève de la sphère pédagogique - sont des tâches qui relèvent de l'activité du service des écoles.

2011 marque le terme des négociations autour de la **convention intercommunale relative au cercle scolaire** ; une nouvelle convention est signée en date du 2 septembre. Celle-ci fixe une nouvelle clé de répartition des frais scolaires, qui seront désormais répartis à raison de 75% en fonction de la population légale et de 25% en fonction de la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal (IPF), déduction faite d'un préciput de 34% à charge de Marly sur les frais du service de la dette. Selon les dispositions de la convention précédente, les deux autres communes du cercle payaient un montant par élève effectivement scolarisé, calculé sur le principe d'un écolage; il n'intégrait par exemple ni les charges de l'accueil extrascolaire, ni celles du service de la dette. Selon ce principe, sans enfant scolarisé, la commune ne payait rien, alors que les charges des infrastructures pesaient pourtant toujours dans le ménage communal marlinois. La nouvelle convention étant basée sur une répartition des frais en fonction de la population, cela signifie que les contributions des deux autres communes du cercle resteront constantes, indépendamment du fait qu'elles n'aient peu, voire pas d'élève scolarisé.

Les éléments succinctement évoqués ci-après illustrent quelques thèmes qui ont émaillé 2011 sur le plan du **fonctionnement des établissements scolaires** :

- conséquence du nombre grandissant d'absences non excusées d'élèves, phénomène déjà évoqué dans de précédents rapports de gestion, une procédure a été définie en collaboration avec les responsables d'établissement, le service de sécurité et le service des écoles et diffusée dans les établissements scolaires. Elle prévoit que passé 15 minutes de retard d'un élève, en l'absence d'excuse ou de contact avec les parents, des recherches sont déclenchées selon un protocole défini qui implique différents intervenants. Cette procédure vise deux objectifs : garantir une réaction adéquate en cas de problématique grave et tendre à éliminer les absences non excusées d'élèves découlant de simples négligences de la part des parents puisque dans de tels cas les coûts des recherches sont facturés
- découlant cette fois de la mise en place de la fonction de responsable d'établissement, il s'est avéré nécessaire de préciser qui traite quoi, du service des écoles ou des responsables d'établissement, lors d'arrivée de nouveaux élèves et d'intégration dans les classes. Ceci fait également l'objet d'une procédure, établie en collaboration avec les responsables d'établissement et portée à connaissance du corps enseignant
- notons l'ouverture d'une deuxième classe de développement à Marly Grand-Pré, ce qui permet de souligner le fait que ces classes ont visiblement encore toute leur utilité, alors même que le maintien de ce type de filière scolaire a connu une période de forte remise en question il y a quelques années de cela ; nombre de classes de développement ont d'ailleurs été supprimées à l'époque. L'idée était de substituer à ces classes d'autres mesures d'aide apportées aux élèves en difficulté en complément à leur scolarisation dans des classes standard. Ces différentes mesures d'aide ont fait et font encore preuve de leur efficacité, mais force est de constater qu'elles ne répondent pas à tous les types de besoins
- en ce qui concerne le marché du travail en matière de personnel enseignant, la situation se tend de plus en plus. Pour illustrer concrètement ce propos, mentionnons que lors de la dernière mise au concours d'un poste dans le cercle, un nombre de dossiers inférieur aux doigts d'une main nous est parvenu. Parmi ceux-ci, aucun ne pouvait entrer en ligne de compte. Ce poste a finalement été repourvu par l'inspectorat, non sans difficultés, puisqu'il a fallu faire appel à un enseignant en préretraite
- il faut malheureusement noter une tendance à l'augmentation des comportements violents d'enfants, violence verbale et physique confondues, tant à l'intérieur de l'enceinte scolaire que sur le chemin de l'école. De fait, l'institution scolaire se voit de plus en plus impliquée dans un rôle de prévention et doit consacrer une part de plus en plus active aux questions relationnelles et éducatives. Nos établissements scolaires travaillent actuellement sur ces questions par le biais de projets d'école, axés sur des thèmes tels que « vivre ensemble » et la gestion pacifique des conflits.

Support logistique aux établissements scolaires

- Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait aux acquisitions et aux entretiens des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel audio-visuel, informatique, engins et matériel d'éducation physique, bus scolaire... Certaines de ces tâches font l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants. Citons par exemple le domaine des fournitures scolaires, pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche, conséquente. D'autres sont directement inhérentes à la fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, domaine pour lequel les budgets sont proposés par le maître de sport, sur base des besoins qu'il juge prioritaires, en coordination avec ses collègues du Cycle d'orientation pour ce qui concerne la salle omnisport de Grand-Pré.
- Il serait erroné de penser que les communes disposent d'une grande latitude décisionnelle quant aux moyens matériels nécessaires à l'enseignement; les options prises au niveau cantonal, qu'il s'agisse des contenus des plans d'étude ou de la didactique de l'enseignement, dictent les acquisitions à faire.

La Commission scolaire

- Compte tenu du changement de législature, les séances de Commission scolaire ont été moins nombreuses en 2011. La nouvelle Commission a siégé à trois reprises en séance plénière, à l'occasion desquelles elle a notamment :
 - été informée sur ses propres attributions et compétences, ainsi que sur les compétences déléguées au service des écoles
 - constitué un sous-groupe de travail appelé à traiter les procédures d'engagement des enseignants

- traité une demande de dérogation au lieu de scolarisation
- pris connaissance de l'organisation des classes pour l'année scolaire 2011/2012 (effectifs, nombre, constitution et attribution des classes, démissions et engagements de personnel enseignant)
- été informée sur l'avancement du projet de construction pour le centre scolaire de Grand-Pré
- été informée de l'adoption d'une nouvelle convention intercommunale relative au cercle scolaire
- entamé une réflexion quant à la définition de l'équipement qui sera considéré comme standard pour les salles de classe
- pris connaissance de la planification des activités de promotion de la santé prévue pour l'année scolaire 2011/2012
- pris connaissance de l'évolution de la fréquentation du service de l'Accueil extrascolaire entre les années scolaires 2010/2011 et 2011/2012
- été régulièrement informée quant aux décisions prises par le Conseil communal.

6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

6.2.1. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Pour mémoire, les communes ont l'obligation d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité à l'appui des élèves qui le nécessitent. Marly a mandaté le Centre de logopédie Flos Carmeli pour garantir ces prestations à la population scolaire. Le service des écoles élabore le budget de ces services, sur base des statistiques produites par Flos Carmeli, et présente les comptes au Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) pour l'obtention des subventions cantonales.

Notons que nous nous trouvons actuellement dans une phase transitoire, découlant de la mise en œuvre de la RPT (répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons ; en l'occurrence, transfert des charges de l'AI de la Confédération aux Cantons), qui va se prolonger en 2012 encore. Durant ce laps de temps, le Canton de Fribourg garantit la prise en charge de 45 % des frais des cas qui eussent été reconnus comme relevant de l'AI et qui sont traités dans le cadre des services auxiliaires scolaires, le 55 % restant étant à charge des communes.

6.2.2. L'accueil extrascolaire (AES)

Nous avons déjà évoqué dans de précédents rapports de gestion le développement constant du service de l'Accueil extrascolaire, ce, avant tout sous l'angle de la fréquentation.

Pour 2011, nous mettrons plutôt en exergue les aspects suivants:

- la professionnalisation de deux auxiliaires, qui ont achevé leur formation d'Intervenante en AES auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de Travail Social (HEF-TS)
- le changement de statut de ces deux personnes, qui sont désormais intégrées au personnel permanent
- l'octroi des autorisations délivrées par le SEJ après un examen approfondi de nos deux Accueils, portant sur le cadre matériel, la sécurité, le taux de couverture en personnel et la qualification de celui-ci. Il y a toutefois lieu de préciser que ces autorisations sont provisoires et assorties de deux conditions : la couverture en personnel qualifié doit être complétée, ce qui se profile, puisqu'une autre auxiliaire a annoncé son intérêt à entreprendre la formation d'intervenante en AES, et, le nombre maximal d'enfants par accueil est plafonné en fonction de la superficie des locaux.

7. EDILITE, FORETS, SENTIERS PEDESTRES, DOMAINES ET PARCHETS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
 Suppléant : Olivier Le Cam

7.1. EDILITE

7.1.1. Personnel

Le total des employés communaux au service de l'édilité en 2011 a été de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail (tableau 1)

	Heures 2011	Heures 2010	Heures 2009	Heures 2008
1. Entretien des routes communales	1'521.50	1'115.00	2'896.50	2'967.00
2. Bâtiments scolaires	637.25	359.50	905.00	1'561.50
3. Déchetterie lourde	1'591.00	1'505.00	1'500.00	1'527.50
4. Promenades et jardins	1'268.75	2'137.75	1'355.00	1'197.00
5. Bâtiments communaux	590.00	881.75	1'055.00	1'141.00
6. Divers	876.10	1'335.75	1'321.50	1'110.00
7. Ordures ménagères	862.25	868.00	872.00	863.50
8. Ramassage des déchets verts	750.25	690.50	764.50	721.00
9. Enlèvement de la neige	167.50	1'265.00	1'038.00	698.50
10. Déchetteries légères	602.00	604.00	594.00	596.00
11. Bâtiment et terrains de sport	651.75	361.00	737.00	538.00
12. Entretien Gérine et ruisseaux	1'012.00	460.00	622.50	511.00
13. Entretien des véhicules	415.50	751.75	606.50	510.00
14. Tonte du gazon	529.50	480.00	530.50	507.00
15. Entretien machines et outillage	623.25	570.00	386.50	497.00
16. Signalisation routière	275.40	132.00	118.00	462.50
17. Ramassage du papier	396.00	403.50	408.00	369.00
18. Tonte gazon terrain de sport	408.75	452.50	391.50	340.50
19. Service des eaux	238.00	232.00	152.00	292.50
20. Entretien des canalisations	296.00	285.00	519.25	284.50
21. Chemins pédestres	222.75	374.00	470.00	279.50
22. Cimetière	661.25	349.50	286.00	201.00
23. Manifestations diverses	242.25	196.00	115.00	180.00
24. Déchets encombrants	111.00	89.00	112.50	107.50
25. Entretien des forêts et broyage des branches	-	-	89.50	92.00
26. Protection civile et militaire	-	-	-	16.50
27. Entretien de la ligne de tir	38.50	53.00	-	10
28. Nettoyage du village	1'361.50	1'499.00	-	-
29. Pompier	20.50	16.50	-	-
30. Nettoyage, entretien et réparation des containers	97.25	92.00	-	-
Total	16'467.75	17'559.00	17'846.25	17'581.50

7.1.2. Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2011/2012 ce réseau a nécessité l'utilisation de :

- 140.42 tonnes de sel (2010/2011 : 148.95 tonnes)
- 5 m³ de gravillons (2009/2010 : 40 m³)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces deux dernières années : 161.87 tonnes.

7.1.3. Travaux réalisés en 2011 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édilité

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;

- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;
- Suivi de la réalisation du parc MarlyBIKE ;
- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2011 sur informatique ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Commission de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles, Commission de l' et la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine ;
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Remplacement du coffret de rangement pour le tapis de saut en hauteur ;
- Elaboration d'un set de table pour la promotion de la future carte des sentiers pédestres de Marly ;
- Suite du projet d'une carte des sentiers pédestres de Marly ;
- Mise en place d'un contrôle des routes communales avec un tableau détaillé de leur état, de leur valeur, ainsi que la planification de leur entretien;
- Cimetière :
 - Pose de pavés sur l'ensemble des allées du cimetière ;
 - Suivi de la réalisation de la phase 2 de l'étape 1 de l'agrandissement du cimetière .

7.1.4. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

Charges

Catégorie de déchet	2011				2010				2009			
	Quant.	Coût	Unité	Prop.	Quant.	Coût	Unité.	Prop.	Quant.	Coût	Unité	Prop.
	(t)	(Fr.)	(Fr./t)	(%)	(t)	(Fr.)	(Fr./t)	(%)	(t)	(Fr.)	(Fr./t)	(%)
Ordures ménagères	925.69	338'179.80	365	36.33	800.15	298'052.85	373	33.20	796.38	291'831.35	366	31.57
Déchets verts	1'221.10	243'231.15	199	26.13	1'049.26	267'944.60	255	29.85	1'267.96	280'336.75	221	30.33
Papier et carton	583.43	72'620.25	124	7.80	541.36	77'016.40	142	8.58	574.89	84'509.95	147	9.14
Branches	-	13'408.10	-	1.44	-	11'634.70	-	1.30	-	13'011.95	-	1.41
Déchets encombrants	102.64	50'398.65	491	5.41	91.47	43'431.10	475	4.84	124.39	45'483.15	366	4.92
Bois	155.65	55'810.90	359	6.00	143.63	53'014.20	369	5.91	156.70	55'088.90	352	5.96
Fer blanc, alu et ferraille	112.24	31'854.95	284	3.42	101.96	29'982.20	294	3.34	109.20	36'661.55	336	3.96
Verre	323.97	13'411.35	41	1.44	338.64	23'911.05	62	2.66	340.68	18'900.95	55	2.04
Pet, sagex, piles et plastique	-	29'765.15	-	3.20	-	26'296.10	-	2.93	-	25'536.55	-	2.76
Appareils électriques et frigos	-	12'189.20	-	1.31	-	10'567.00	-	1.18	-	9'661.00	-	1.05
Gravats	(242m ³)	19'238.95	-	2.07	-	16'344.70	-	1.82	-	17'384.90	-	1.88
Huiles	-	2'154.90	-	0.23	-	2'071.70	-	0.23	-	1'902.10	-	0.21
Gestion déchets, infos, TVA et divers	-	22'401.45	-	2.40	-	20'435.30	-	2.28	-	23'618.75	-	2.56
Achat containers	-	26'284.15	-	2.82	-	16'929.15	-	1.88	-	20'397.30	-	2.21
Total	3'424.72	930'948.95	-	100.00	3'066.47	897'641.05	-	100.00	3'370.20	924'325.35	-	100.00

Produits

	2011	2010	2009	2008
Taxes de base	379'645.70	365'488.20	374'769.35	287'168.00
Taxe au sac (Sacco)	282'088.22	241'765.45	234'581.05	240'413.00
Déchets verts	64'686.90	70'535.35	62'565.10	59'898.00
Taxe appareils divers	2'423.15	2'899.60	1'387.55	3'142.00
Taxe déchets divers	200.00	92.95	185.85	399.00
Taxe papier des commerçants	3'796.25	4'941.25	3'953.00	4'204.00
Amendes	1800.00	2'183.15	91.45	479.00
Participations aux frais de traitement déchets verts	29500.00	-	-	-
Indemnités	5'916.00	615.00	1'440.00	743.00
Total	770'075.23	688'520.95	678'973.35	596'446.00

Ordures ménagères

En 2011, 926 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Les tonnages varient très peu. Entre 2005 et 2011 le tonnage est passé de 800 à 926 tonnes.

La commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale Sacco pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente comprend actuellement 15 communes.

Déchets verts

En 2011, 862 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage de l'entreprise Andrey, à Bonnefontaine (Le Mouret). 171 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de Chésalles non comprises dans ce total sont transportées au centre de traitement de l'entreprise Andrey. 188 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de Chésalles, ce qui a pour but d'économiser les transports par camion. Par exemple, 400m³ de branches en tas représentent 100m³ broyés d'où l'économie considérable du nombre de transports routiers pour les acheminer au Pafuet.

Malgré la mise en place d'un contrôle strict des conteneurs « compost », avec facturation des conteneurs non conformes, nous constatons que la quantité de déchets verts a augmenté par rapport aux années précédentes. De plus, la qualité de ces derniers a grandement augmenté, ce qui nous a permis de diminuer le coût de traitement de ces derniers. L'économie non négligeable s'illustre aussi bien dans les comptes, dans les coûts à la tonne que dans le taux de couverture légal (voir ci-après).

Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 287 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (273 tonnes en 2010), 167 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (133 tonnes en 2010).

130 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (135 tonnes en 2010).

Comme cela était déjà le cas en 2010, les ristournes papier, cartons sont restées « hautes » durant l'année 2011.

Branches

Le tonnage des branches n'est pas indiqué dans ce tableau, car ce matériel est transformé en copeaux utilisés pour le chauffage à bois-gaz de l'école de Marly Cité. Le total des branches mentionné dans le tableau n°4 indique les quantités de branches utilisées pour le chauffage à bois de l'école de Marly Cité.

Déchets encombrants

63 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (91 tonnes en 2010). Depuis le 1^{er} janvier 2004, le ramassage à domicile ne s'effectue plus qu'une fois tous les deux mois. Il faut ajouter à ce total 40 tonnes de déchets encombrants en plastique qui sont récupérées à la benne de la déchetterie (36 tonnes en 2010).

Bois

Durant l'année 2011, 156 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (144 tonnes en 2010).

Verre

324 tonnes de verre ont été récupérées, cela correspond au transport de 110 bennes. Il faut relever que le système conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss donne satisfaction et que la commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante.

En 2011, la Commune de Marly a changé d'entreprise s'occupant du transport et de traitement des bennes de verres. Ce changement a permis une économie sur ce poste de près 50 % par rapport aux années passées.

Ramassage du Pet et du plastique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de Chésalles.

Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

Gravats

242 m³ de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (196 m³ en 2010).

Récupération des huiles végétales et minérales

2'640 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

Tableaux comparatifs

Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Total des dépenses	930'948.95	897'641.05	924'325.35	874'402.00	890'808.00	884'757.00	893'686.00	899'485.00	921'849.00
Total des recettes	770'057.78	688'520.95	678'973.35	596'446.00	613'230.00	616'946.00	609'170.00	603'106.00	605'740.00
Couverture en %	82.72	76.70	73.45	68.21	68.83	69.73	68.16	67.05	65.70

Remarques sur le tableau 3

A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édilité a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets.

Depuis 2009, le taux de couverture minimum légal est atteint par la commune de Marly. L'augmentation notable du taux 2011, provient principalement des mesures sur les déchets verts. En effet, les frais de contrôle et de traitement de conteneurs non-conformes ont amenés un supplément d'entrée proche de Fr. 30'000.-. Ce même moment était jusque-là à charge de la commune.

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

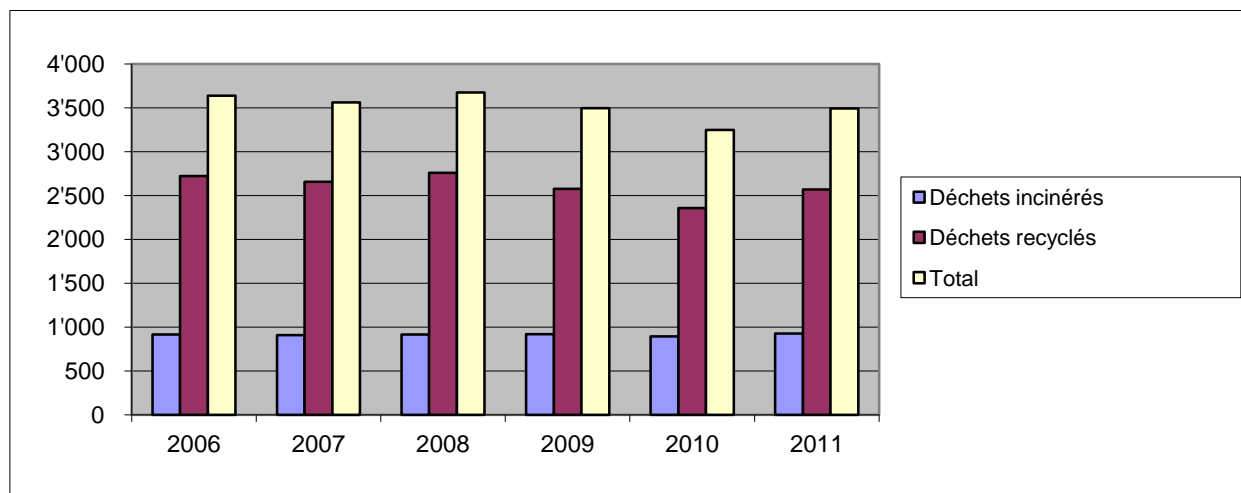
Type de déchet	Tonnage en 2011	Tonnage en 2010	Tonnage en 2009	Tonnage en 2008	Tonnage en 2007
Bois	155.65	143.63	156.70	173.00	199.00
Branches (chauffage à bois)	171.60	182.20	126.40	186.00	236.00
Compost, haies et branches	1'221.10	1'049.26	1'267.96	1'341.00	1'155.00
Carton	129.34	134.70	134.42	133.00	134.00
Papier	454.09	406.66	440.47	483.00	491.00
Fer blanc Alu	21.41	16.48	24.33	24.35	23.00
Verre	323.97	338.64	340.68	347.64	335.00
Fer	90.83	85.48	84.87	69.97	83.00
Total	2'567.99	2'357.05	2'575.83	2'757.96	2'656.00

Remarques sur le tableau 4

Dans ce tableau, 172 tonnes de branches utilisées pour le chauffage à bois de Marly Cité sont indiquées (182 tonnes en 2010). Les branches de la déchetterie non utilisables pour le chauffage sont comprises dans le total Compost, haies et branches.

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Déchets incinérés	926.00	892.00	920.00	916.00	907.00	916.00
Déchets recyclés	2'568.00	2'357.00	2'576.00	2'758.00	2'656.00	2'722.00
Total	3'494.00	3'249.00	3'496.00	3'674.00	3'563.00	3'638.00



Détail des déchets urbains	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Déchets ménagers et encombrants	925.69	891.62	920.77	916.17	907.00	916.00
Compost et taille de haies	1'221.10	1'049.26	1'267.96	1'341.00	1'155.00	1'300.00
Branches	171.60	182.20	126.40	186.00	236.00	208.00
Carton et papier	583.43	541.36	574.89	616.30	625.00	627.00
Fer blanc et alu	21.41	16.48	24.33	24.35	23.00	23.00
Verre	323.97	338.64	340.68	347.64	335.00	333.00
Fer	90.83	85.48	84.87	69.97	83.00	76.00
Bois	155.65	143.63	156.70	173.25	199.00	155.00
Total	3'493.68	3'248.67	3'496.60	3'674.68	3'563.00	3'638.00

Remarques sur le tableau 5

Il faut noter une légère augmentation des déchets incinérés (+34 tonnes) par rapport à 2010 et une augmentation de plus de 200 tonnes des déchets recyclés. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'avec les contrôles stricts des conteneurs compost, les citoyens Marlois ont mis une attention particulière sur le tri. L'augmentation de plus de 200 tonnes est quand même difficilement explicable. Il faut peut-être simplement admettre que la consommation en tout genre en 2010 était plus faible que les autres années.

7.1.5. Contrôle des sacs non officiels pour les déchets ménagers (tableau 6)

Il faut être conscient de la difficulté de ce travail de contrôle effectué par la section de l'édilité en collaboration avec la Police communale et l'administration à ce sujet :

	Personnes de Marly			Personnes extérieures de Marly		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Lettres d'avertissement	36	59	49	4	3	7
Amendes	33	48	-	14	12	-

Remarques sur le tableau 6

Il est important de constater qu'avec l'instauration, au début d'année 2010, du contrôle systématique des sacs non-officiels par la Police communale, le nombre d'amende est passé de 3 en 2009, 60 en 2010, à 47 en 2011. Le système fonctionne très bien vu le nombre très faible de récidivistes (2 en 2011) et également vu que le nombre d'amende diminue légèrement.

Remarques sur la gestion des déchets

Il faut relever que les dépenses ont légèrement diminué par rapport à 2011 du fait principalement que les ristournes sur le papier, le fer et le fer blanc/aluminium sont restées constamment à un taux élevé. Il est important de relever que le travail de contrôle des conteneurs « compost » et que la renégociation des tarifs sur ces mêmes déchets, mais « propres », portent ces fruits.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2011 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets avec une augmentation des quantités de déchets recyclables et le maintien de celles des déchets incinérés. L'augmentation des tonnages explique la difficulté à réaliser des économies.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet liée à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 3^e année consécutive. Il atteint même les 82.72 % en 2011 contre 45.2 % en 2000. Il ne faut pas oublier que 2011 a été marqué par d'importants changements quant à la gestion des conteneurs compost. Ceci a engendré des entrées extraordinaires d'environ Fr. 28'000.- pour 2011 et qui ne devraient plus apparaître les années prochaines (facture des frais de contrôle et traitement des conteneurs «compost »).

Il faudra toutefois rester attentif à l'augmentation des coûts et aux solutions pour diminuer les dépenses.

7.1.6. Achat d'une machine à creuser (pelle hydraulique)

Achat d'une machine à creuser (pelle hydraulique):

Situation financière		
Budget	Fr.	55'000.-
Montant utilisé	Fr.	51'661.-
Solde	Fr.	3'339.-

7.2. SENTIERS PEDESTRES

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par le Service de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700^e ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

Un projet de rénovation du sentier botanique ainsi qu'une carte sur les sentiers pédestres de Marly sont en cours d'élaboration.

7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RESUME DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX

7.3.1. Changement au sein de la Corporation forestière

Membres du comité de direction :

- M. Dominique Roulin, nouveau président, commune d'Arconciel
- Mme Patricia Sciboz, nouvelle vice-présidente, commune de Treyvaux
- M. Frédéric Schneider, ancien membre, Etat de Fribourg
- M. Maurice Horner, ancien membre, commune de Marly
- M. François Liaudat, ancien membre, Paroisse de Marly

7.3.2. Equipe forestière, personnel et formation

Le total de l'équipe forestière en 2011 a été de quatre personnes :

- un apprenti de 1ère année ;
- un forestier bûcheron qualifié ;
- un contremaître forestier bûcheron qualifié ;
- un forestier.

En 2011, nous avons consacré plus de 205 heures de travail au sein de notre Corporation forestière pour la formation de notre apprenti ainsi que pour l'encadrement de plusieurs jeunes stagiaires en forêt, pour leur formation prêt professionnelle.

L'équipe forestière a réalisé plus de 6'642 heures productives en 2011. Le personnel a suivi les cours suivants :

- moniteur au cours de montagne et de génie forestier pour les apprentis forestier bûcheron ;
- cours de formation continue organisé par le Canton pour moniteur au cours de génie forestier de montagne pour les apprentis forestiers-bûcherons ;

7.3.3. Rapport d'activité 2011

Les travaux 2011 ont été concentrés aux coupes d'assainissement, aux coupes de bois normales, aux exploitations de châblis et foyers de bostryches épars, aux coupes de sécurité et de protections, aux coupes de lisières, aux éclaircies dans les perchis et jeunes futaie, aux soins aux jeunes peuplements, à divers travaux, prestations et services pour les partenaires de notre Corporation, ainsi qu'aux différents travaux d'abattages spéciaux et tailles pour les privés.

7.3.4. Coupe de bois, exploitation, dégâts aux forêts:

Volume de bois exploité:

– bois de service résineux:	1'271 m3
– bois de service feuillu:	382 m3
Total du bois de service:	1'653 m3
– bois d'industrie résineux:	457 m3
Total du bois d'industrie:	457 m3
– - bois d'énergie résineux:	29 m3
– - bois d'énergie feuillus:	868 m3
Total du bois d'énergie:	897 m3
– - bois d'énergie résineux et feuillus pour copeaux:	434 m3
Total bois d'énergie pour copeaux:	434 m3
– - vente sur pied	68 m3
– - autres assortiments	8 m3

Total de l'exploitation 2011: 3'517 m3

Total bois résineux: 50 % 1'765 m3

Total bois feuillus: 50 % 1'752 m3

Le volume de bois exploité dû aux dégâts aux forêts causés par les vents violents, les chutes de neige lourde ainsi que les attaques de bostryches épars représentent 422 m3 tous assortiments confondus.

7.3.5. Marché des bois et commercialisation

La situation du marché des bois résineux s'est améliorée. Les prix des bois de service résineux correspondaient au prix pratiqués avant "Lothar", la demande était bonne, la situation conjoncturelle aidant. Quant au marché des bois de service feuillus, il est resté stable par rapport aux années précédentes, sauf pour les billes de hêtre dont le marché est complètement saturé et s'est effondré, on obtient des prix dérisoires d'une même valeur que le bois de feu feuillu. Dans ces conditions, à l'avenir il va être périlleux au niveau financier de poursuivre les exploitations de bois feuillu (hêtre) selon notre planification sylvicole.

Pour 2011, le prix moyen de vente des bois, tout assortiment confondu s'élève à fr. 71.65 / m3 de bois rond commercialisé. D'où une augmentation de 16 % par rapport à l'exercice 2010 ce qui représente Fr. 10.25 / m3. Cette différence s'explique principalement par une augmentation du volume des ventes de bois de service résineux (meilleure qualité, bon prix moyen).

Il faut également relever une augmentation importante de la vente du bois d'énergie au sein des partenaires de notre Corporation, la hausse des prix du pétrole aidant. C'est un service très apprécié des citoyens que notre Corporation fournit et a voulu maintenir pour une population de proximité.

7.3.6. Reconstitution sylvicole, plantation de complément

Nous poursuivons les reconstitutions sylvicoles déjà commencées jusqu'ici. Nous réalisons des plantations de compléments dans de nombreux cas où cela est vraiment nécessaire. Suite aux conditions météorologiques défavorables pour la plantation au printemps, comme en automne, (temps trop sec, bise, pas ou peu de précipitations), nous avons renoncé à planter les surfaces et quantités prévues lors de l'élaboration du budget 2011.

7.3.7. Soins aux jeunes peuplements, mesures de sylviculture « A », soins modérés

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés en 2011 dans les stades suivants:

– Nettoiement de coupe:	743 ares.
– Dégagement des plants, fauchage:	2'028 ares.
– Soins aux fourrés:	1'064 ares.
– Soins aux perchis:	1'385 ares.
Total des surfaces traitées en 2011:	5'220 ares.

7.3.8. Principaux travaux réalisés à Marly en 2011

- Fourniture, livraison et ravitaillement du chauffage à copeaux de bois.
- Abattages spéciaux.
- Aménagement de la Gérine 2ème étape.
- Entretien du ruisseau de Chésalles.

7.3.9. Travaux pour divers tiers

Les principaux travaux pour divers tiers réalisés en 2011:

- Plan de gestion du Lac de Pérolles, 1^{er} arrondissement forestier, coupe de sécurisation et de mise en lumière.
- Divers travaux d'abattages spéciaux, de tailles d'arbres et de haies pour divers privés.
- Coupes de sécurité et de protection pour divers privés.

Suite aux difficultés financières dans la foresterie, il y a lieu de diversifier nos activités.

Notre Corporation collabore de plus en plus dans la mesure du possible avec les privés pour effectuer certains travaux délicats, notamment des abattages spéciaux et des coupes de sécurité et de protection. Elle s'efforce à augmenter la part des travaux pour tiers non négligeable au niveau financier et indispensable à l'avenir de notre Corporation. Ces travaux diversifiés sont très appréciés par nos partenaires et nos clients ainsi que par toute l'équipe forestière pour leur réalisation.

7.3.10. Entreprises engagées

Pour l'année 2011, nous avons collaborés avec huit entreprises de la région pour réaliser tous les travaux ainsi qu'avec la protection civile et autres équipes forestières.

7.3.11. Travaux pour la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt

En 2011, divers travaux ont été réalisés dans le cadre de la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt. Notamment des coupes de sécurisations, des abattages spéciaux, des nettoiemnts et entretien de chemins, de sentiers, des nettoiemnts de coupes aux abords des endroits très fréquentés, des fournitures de branches de sapin et de sapins pour décoration.

Suite à un projet et à une directive du Canton pour une indemnisation cantonale pour la fonction d'accueil du public dans les forêts publiques organisées en unité de gestion rationnelles et aux travaux réalisés sur le terrain, une aide financière bienvenue nous a été allouée pour 2011. Cette aide financière est basée sur des directives bien précises et sur une cartographie avec les différentes fonctions par secteurs. La subvention cantonale qui nous a été allouée pour 2011 s'élève à Fr. 59'497.- pour couvrir une partie des charges occasionnées pour réaliser ces travaux.

7.3.12. Chronique annuelle, à Marly

Septembre 2011	Cours de protection civile de Marly, entretien du ruisseau de Chésalles sous l'encadrement de notre équipe forestière
Novembre 2011	Plan de Gestion de la Petite Sarine, séance pour finaliser et ratifier la convention avec les communes concernées et présentation du programme des travaux et budget 2012.
Décembre 2011	Tempête de vent violent d'Ouest, «Joachim », beaucoup de dégâts éparses au dessus de 750 m' d'altitude, entre 800 m3 et 1'000 m3 de bois cassé, renversé.

7.3.13. Suivi de la planification sylvicole

Suite à la nouvelle planification sylvicole qui a été réalisée et présentée en 2007, le résultat des exploitations et des travaux réalisés en 2011 est le suivant :

- L'exploitation des bois s'élève à 3'517 m³ sur 3'700 sv/an prévu.
- La proportion de résineux exploités est de 50 % sur 41 % prévu.
- La proportion de feuillus exploités est de 50 % sur 59 % prévu.
- Les surfaces de soins aux jeunes peuplements traitées sont de 44 ha.

Nous constatons que la planification sylvicole est bien suivie et que c'est la moyenne des résultats des travaux réalisés sur quinze ans qui est prépondérante.

7.3.14. Aspects financiers

Le résultat des comptes 2011 est nettement meilleur par rapport aux prévisions budgétaires.

Le déficit prévu au budget 2011 était de Fr. 114'598.- et le résultat des comptes 2011 nous donne un bénéfice de Fr. 27'419.- d'où une amélioration de Fr. 142'018.-. Cet embellissement est dû principalement:

- aux différents travaux pour tiers pour les privés et aux importants travaux réalisés pour les partenaires de notre Corporation supérieur aux prévisions et qui n'étaient pas connus lors de l'établissement du budget 2011.
- aux subventions plus importantes, inattendues et pas toutes prévues lors de l'établissement de notre budget, que nous avons reçues pour les travaux réalisés dans le cadre de la biodiversité en forêt.
- à la gestion rigoureuse des charges d'exploitation forestière.

Néanmoins il faudra rester très vigilants pour l'avenir car:

- la part des aides financières de la Confédération et du Canton risque d'aller en diminuant.
- le capital bois résineux de notre Corporation a fortement diminué.
- les bois feuillus notamment le hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité!
- les immenses surfaces forestières reconstituées à ce jour et à reconstituer représentent beaucoup d'investissements et de travaux à réaliser durant ces quinze prochaines années pour les générations futures.

A l'avenir il faudra trouver d'autres sources de revenu possible à promouvoir, comme par exemple l'augmentation des installations de chauffage au bois d'énergie et la fourniture de cette matière première de proximité à des prix raisonnables qui nous permettrait d'exploiter et d'entretenir plus rationnellement la forêt dans notre région.

7.3.15. Année internationale de la forêt

2011 a été sacrée année internationale de la forêt par l'ONU. Les forêts sont une partie intégrante du développement mondial durable. Les activités économiques relatives aux forêts ont une incidence sur l'existence de 1.6 milliard de personnes sur le plan mondial et apportent des bienfaits socioculturels, servent de fondement aux savoirs autochtones et, en tant qu'écosystèmes, jouent un rôle primordial en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité.

Chaque jour, quelque 350 km² de couverture forestière sont détruits à travers le monde. Fort de ce constat, il est urgent de sensibiliser les décideurs politiques mais aussi toute la population à cette problématique.

Cet événement 2011 exceptionnel a visé à promouvoir la gestion durable des forêts sur le plan mondial, ceci dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Dans ce cadre-là, la commune de Marly a aménagé et installé un banc hexagonal en bois rond, près de l'école de Marly Cité.

7.3.16. Bilan de la législature 2006-2010

La période de législature 2006 – 2010 a été très chargée et remplie de riches activités diverses, bénéfiques pour notre Corporation forestière. Il règne une excellente ambiance de travail au sein de tous nos collaborateurs et de toutes les personnes concernées par notre Corporation. Les résultats financiers obtenus sont plus que satisfaisants puisqu'ils sont nettement meilleurs que les prévisions budgétées et au dessus de toute espérance grâce à un bel engagement de tous nos partenaires, de notre équipe forestière, des entreprises ainsi que du soutien financier du Canton et de la Confédération. Le capital bois résineux de notre Corporation a nettement diminué ! Les bois feuillus hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité ! Les immenses surfaces de soins aux jeunes peuplements représentent beaucoup et de lourds investissements à poursuivre pour les générations futures.

La Forêt est un secteur qui concerne tout le monde ! Mais dans l'aire de la rentabilité que nous connaissons, il est bien difficile de faire passer le message au grand public, de la responsabilité qui est la nôtre, de conserver, d'exploiter et d'entretenir cet important et merveilleux patrimoine pour nos petits enfants.

7.4. ENTRETIEN DES RUISSEAUX

Voir les chapitres 7.3.7 et 7.3.11.

8. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Pierre-Alain Cuennet
 Suppléant : Jean-Pierre Helbling

8.1. FINANCES ET IMPOTS

8.1.1. Organisation du service

Sous la direction de M. Pierre-Alain Cuennet, le responsable de service, M. Dominique Dupont et deux collaboratrices ont entre autres, pour principales missions :

- l'enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse;
- les paiements des fournisseurs et des salaires;
- les paiements des prestations sociales versées en espèces par la caisse;
- la comptabilisation de toutes les écritures comptables;
- la gestion de la trésorerie et de la dette;
- l'établissement, en collaboration avec les autres services, des budgets annuels;
- le bouclage annuel des comptes;
- l'élaboration de la planification financière;
- la gestion du contentieux;
- les facturations d'impôts, des contributions immobilières, des taxes non-pompier, des taxes de consommation d'eau, d'épuration, et d'ordures, ainsi que diverses facturations.

Ce service comprend deux postes à 100% et un poste à 60%. Il est complété par un/une apprenti/e employé/e de commerce (section élargie).

8.1.2. Evolutions des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2007 à 2010 de la commune de Marly. Ceux-ci ont été élaborés par le Service des communes.

	2007	2008	2009	2010
Crédits disponibles au 31.12.xx				
Dettes brutes	23'708'196	25'550'000	24'003'000	23'933'844
Capitaux	-4'375'800	-6'304'106	-5'505'855	-5'978'402
Dettes nettes	19'332'396	19'245'894	18'497'145	17'955'442
Limite de crédit (Scom)	18'917'260	19'528'186	19'961'444	20'106'900
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	-415'136	+282'292	+1'464'299	+2'151'458

En ce qui concerne les dettes nettes de l'exercice 2011, elles s'élèvent (selon la méthode de calcul du Service des communes) à Fr. 19'936'085.- avec des dettes brutes de Fr. 25'253'611.- et des capitaux pour Fr. 5'317'526.-.

☛ Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		2007	2008	2009	2010
➔ Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	4.59 %	8.67 %	0.37%	2.93%
➔ Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	2 % - 5 % = moyenne	2.15 %	2.35 %	2.58%	2.32%
➔ Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.40 %	6.08 %	6.61%	6.20%

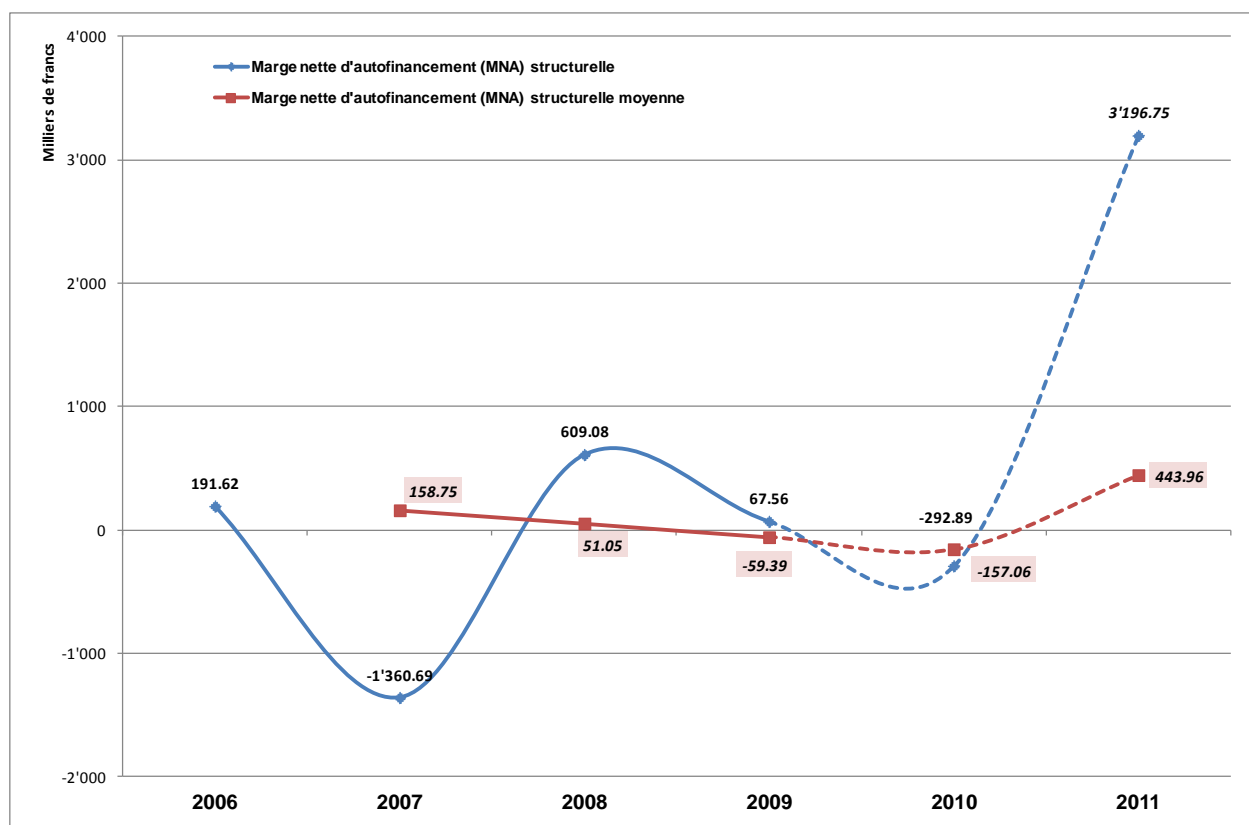
☛ Indicateurs cantonaux du Service des communes		2007	2008	2009	2010
➔ Degré de couverture des tâches environnementales					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau		100 %	100 %	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux		100 %	85.63 %	82.41%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets		68.84 %	68.21 %	73.46%	76.70%

8.1.3. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

La MNA structurelle 2011, établie sur la base des comptes annuels, devrait – en principe – se chiffrer à **Fr. + 3'196'752.-**. La MNA structurelle moyenne (moyenne 5 ans : 2007-2011) devrait se situer à **Fr. 443'963.-**. L'évolution de la MNA, pour les années 2006 à 2011 se présente comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010*	2011*
MNA Structurelle annuelle	191'618	-1'360'690	609'077	67'564	-292'887	3'196'752
MNA Structurelle moyenne (5 ans)	-	158'754	51'049	-59'391	-157'064	443'963

* Les chiffres des comptes annuels sont pris en considération. Les valeurs des MNA structurelles annuelles seront rectifiées par la prise en considération des statistiques fiscales cantonales officielles (impôts ordinaires) en remplacement des chiffres des comptes annuels. Les MNA structurelles annuelles seront ajustées ultérieurement, ainsi que la moyenne sur 5 ans par le Service des communes.



8.1.4. Evolution fiscale

Les recettes fiscales totales enregistrées dans l'exercice 2011 s'élèvent à **Fr. 26'465'419.-** (→ en 2010 : Fr. 24'263'273.-) alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 24'427'650.-. Elles représentent environ le **78.4 % des recettes totales avant imputations internes de Fr. 33'769'980.-** (2010 → 78.3 %, 2009 → 77.6 %, 2008 → 82.6 %, 2007 → 79.8 %, 2006 → 80.8 %, 2005 → 79.96 %). Le tableau (en fin de rapport) présente les indications détaillées sur l'évolution des différentes recettes fiscales de la commune et leurs contenus.

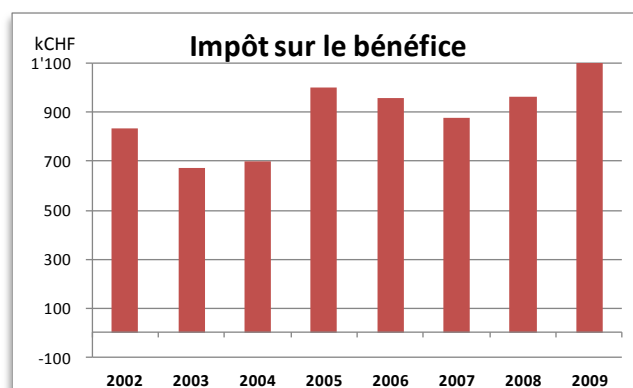
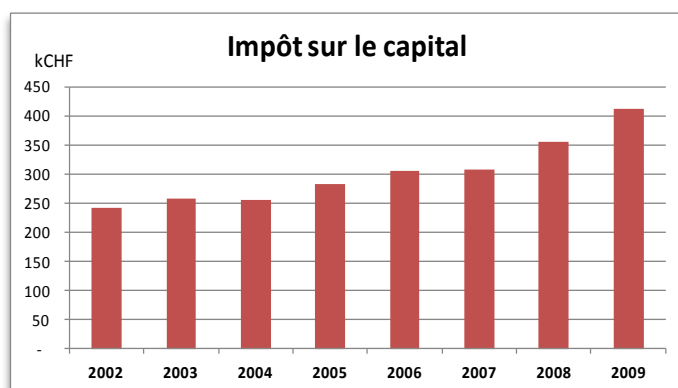
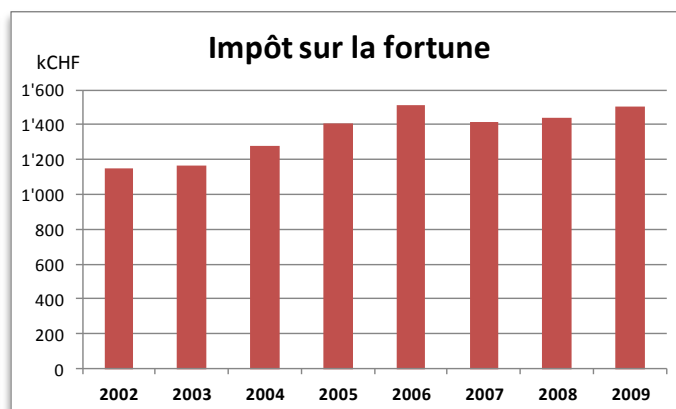
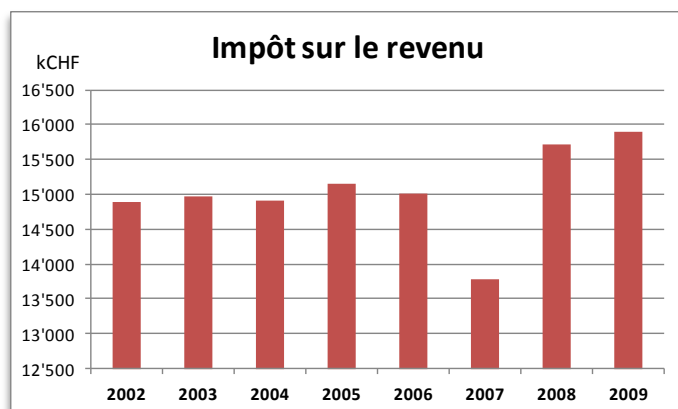
Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune.

Cotes cantonales	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	<i>En milliers de francs</i>							
Personnes physiques	20'039	20'169	20'232	20'689	20'663	21'011	21'430	21'759
Impôt sur le revenu	18'601	18'715	18'639	18'929	18'770	19'051	19'635	19'877
Impôt sur la fortune	1'438	1'454	1'593	1'760	1'893	1'960	1'795	1'882
Personnes morales	1'344	1'162	1'195	1'606	1'583	1'639	1'649	1'934
Impôt sur le bénéfice	1'043	839	877	1'254	1'201	1'215	1'204	1'419
Impôt sur le capital	301	323	318	352	382	424	445	515

Cotes communales	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Coefficients communaux</i>	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%	72.30%	80.00%	80%
Personnes physiques	16'031	16'135	16'186	16'551	16'530	15'191	17'144	17'408
Impôt sur le revenu	14'881	14'972	14'911	15'143	15'016	13'774	15'708	15'902
Impôt sur la fortune	1'150	1'163	1'274	1'408	1'514	1'417	1'436	1'506
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>3'956</i>	<i>4'018</i>	<i>4'089</i>	<i>4'121</i>	<i>3'940</i>	<i>3'958</i>	<i>4'050</i>	<i>4'067</i>
Personnes morales	1'075	930	956	1'285	1'266	1'185	1'319	1'547
Impôt sur le bénéfice	834	671	702	1'003	961	878	963	1'135
Impôt sur le capital	241	258	254	282	306	307	356	412
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>254</i>	<i>274</i>	<i>280</i>	<i>285</i>	<i>299</i>	<i>311</i>	<i>326</i>	<i>318</i>

Evolutions graphiques des impôts ordinaires pour les années 2002 à 2009
(Rendement de l'impôt communal = rendement cantonal au coefficient communal)

Pour les années 2002 à 2006 et dès 2008, le coefficient fiscal communal s'élève à 80%.
En 2007, celui-ci avait été abaissé à 72.3%, ce qui explique les écarts de rentrées fiscales pour cette année-là.



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune pour les années 2008 et 2009 (l'année fiscale 2010 n'est pas encore taxée et facturée dans sa totalité).

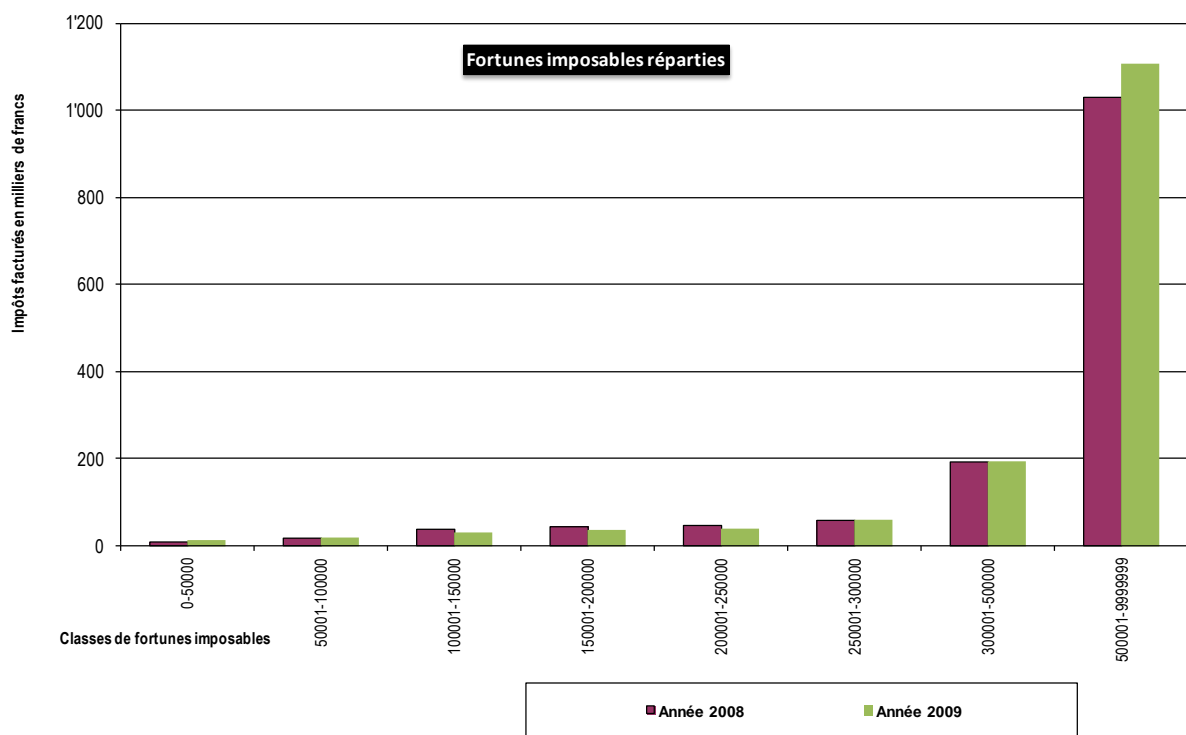
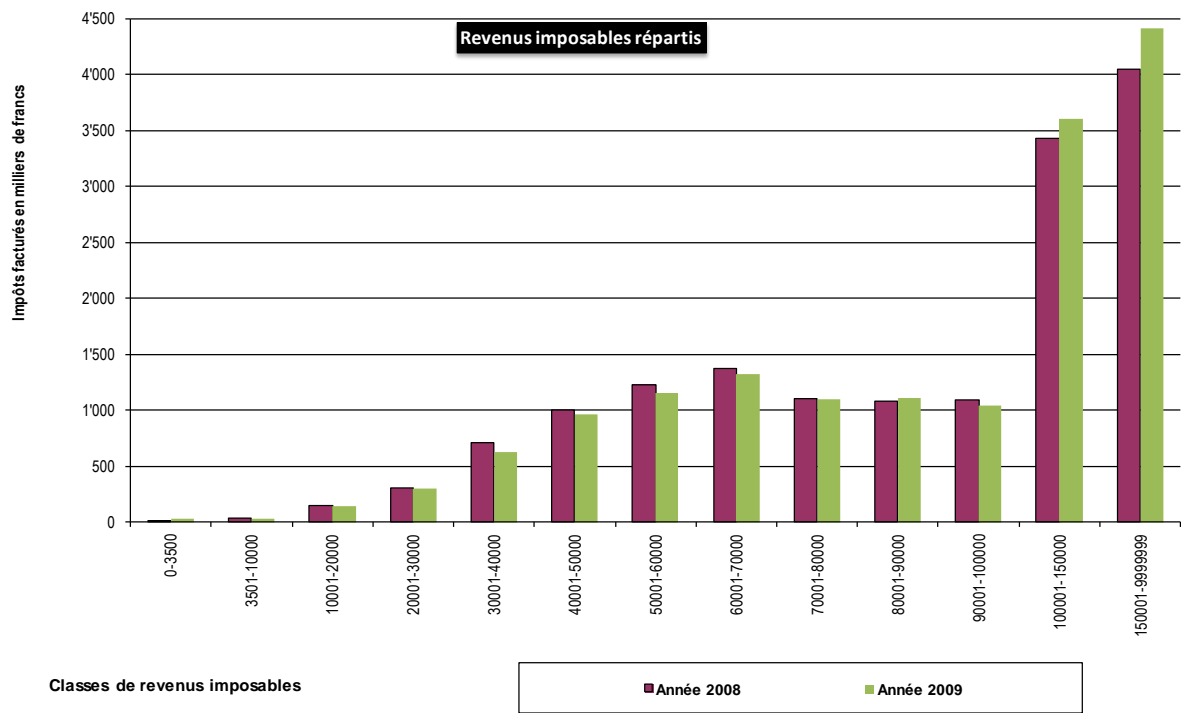
Des représentations graphiques de ces évolutions figurent à la suite de ce tableau.

IMPOT SUR LE REVENU

Revenus imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Impôts facturés		Impôts facturés	
	Année 2008		Année 2009		Année 2008		Année 2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 3'500	788	16.44%	814	16.83%	17	0.11%	29	0.18%
3'501 à 10'000	304	6.35%	295	6.10%	33	0.21%	30	0.19%
10'001 à 20'000	360	7.51%	368	7.61%	151	0.97%	140	0.88%
20'001 à 30'000	329	6.87%	359	7.42%	310	1.99%	307	1.94%
30'001 à 40'000	455	9.49%	432	8.93%	709	4.54%	630	3.97%
40'001 à 50'000	450	9.39%	436	9.02%	1'009	6.46%	966	6.09%
50'001 à 60'000	421	8.79%	406	8.40%	1'228	7.87%	1'156	7.29%
60'001 à 70'000	373	7.79%	368	7.61%	1'380	8.84%	1'330	8.39%
70'001 à 80'000	255	5.32%	253	5.23%	1'101	7.05%	1'096	6.91%
80'001 à 90'000	211	4.40%	222	4.59%	1'088	6.97%	1'109	7.00%
90'001 à 100'000	185	3.86%	181	3.74%	1'099	7.04%	1'038	6.55%
100'001 à 150'000	418	8.72%	455	9.41%	3'433	21.99%	3'604	22.74%
150'001 à 9'999'999	243	5.07%	247	5.11%	4'053	25.96%	4'417	27.87%
Totaux	4'792	100.00%	4'836	100.00%	15'611	100.00%	15'852	100.00%

IMPOT SUR LA FORTUNE

Fortunes imposables en francs	Contribuables		Contribuables		Impôts facturés		Impôts facturés	
	Année 2008		Année 2009		Année 2008		Année 2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Facturés (kCHF)	%	Facturés (kCHF)	%
0 à 50'000	200	13.32%	158	10.84%	9	0.63%	13	0.87%
50'001 à 100'000	163	10.86%	190	13.03%	17	1.18%	20	1.33%
100'001 à 150'000	173	11.53%	153	10.49%	37	2.58%	32	2.13%
150'001 à 200'000	137	9.13%	113	7.75%	45	3.13%	36	2.40%
200'001 à 250'000	110	7.33%	97	6.65%	46	3.20%	40	2.67%
250'001 à 300'000	115	7.66%	116	7.96%	59	4.11%	60	4.00%
300'001 à 500'000	257	17.12%	259	17.76%	194	13.51%	193	12.87%
500'001 à 9'999'999	346	23.05%	372	25.51%	1'029	71.66%	1'106	73.73%
Totaux	1'501	100.00%	1'458	100.00%	1'436	100.00%	1'500	100.00%



8.1.5. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2011

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement, pour l'année 2011, présente un excédent de produits de **Fr. 144'684.94** après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'271'195.65 et d'amortissements supplémentaires de Fr. 3'144'267.75, **soit une amélioration de Fr. 120'342.94** sur les prévisions budgétaires de la même année. Il représente une amélioration par rapport aux comptes de l'année 2010 de Fr. 437'571.73.

<i>(imputations internes exclues)</i>	COMPTES	BUDGET	COMPTES	COMPTES
	2011	2011	2010	2009
	kCHF	kCHF	kCHF	kCHF
Produits totaux	33'770	32'086	31'002	29'703
Charges totales	29'210	30'678	30'094	29'592
Résultat (1) avant amortissements	+4'560	+ 1'408	+ 908	+ 111
Amortissements obligatoires	- 1'271	-1'384	- 1'201	- 1'197
Amortissements supplémentaires	-3'144	-	-	-
Résultat publié	+145	+24	-293	-1'086

En termes de liquidités

En 2011, les liquidités ont diminué de **895 kCHF** passant de 2'869 kCHF à 1'974 kCHF. Celles-ci avant augmenté en 2010 de **355 kCHF**.

- Les flux monétaires provenant du compte d'exploitation se décomposent entre les sources de fonds pour 5'118 kCHF (contre 3'073 kCHF en 2010) et de 4'514 kCHF d'emplois de fonds (1'428 kCHF en 2010).
- Les flux monétaires qui ont été affectés aux opérations d'investissements s'élèvent quant à eux à 2'566 kCHF (emplois de fonds) contre un montant de 1'052 kCHF en 2010.
- En ce qui concerne les flux affectés aux opérations de financement, ils font apparaître une source de fonds de 1'068 kCHF correspondant à un nouvel emprunt de 3'600 kCHF et à des remboursements financiers pour 2'532 kCHF.

Flux de fonds comparés (en milliers de francs)

<i>S = sources de fonds / E=emplois de fonds</i>	Exercice 2009			Exercice 2010			Exercice 2011		
	S	E	Net	S	E	Net	S	E	Net
Flux monétaires provenant des opérations du compte de fonctionnement	9'123	6'226	2'897	3'073	1'428	1'645	5'118	4'514	603
Flux monétaires affectés aux opérations de financement (investissements)	7	1'643	-1'636	223	1'274	-1'052	0	2'566	-2'566
Variation des dettes à moyen-long terme	1'160	2'707	-1'547	4'900	5'207	-307	3'600	2'532	1'068
Total			-286			+286			-895
Excédent des produits/-charges du Cercle d'inhumation	0	0	-37	0	0	69	0	0	0
Variation nette des liquidités			-323			+355			-895
Liquidités en début d'exercice			2'836			2'513			2'869
Liquidités en fin d'exercice			2'513			2'869			1'974

Les différences éventuelles sur les résultats proviennent des arrondis aux mille francs.

Evolution du contentieux des impôts

Nous présentons, ci-après, une analyse de l'état des postes du contentieux relatifs aux créances d'impôts pour la période 2008 à 2011.

Etat du contentieux au :	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010	Δ	31.12.2011
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>Francs</i>		<i>Francs</i>
1) Actes de défauts de biens	624'035	692'707	1'025'847	+85'347	1'111'194
2) Faillites	85'631	113'121	96'309	-5'806	90'503
3) Poursuites en cours	266'241	376'720	279'137	+188'334	467'471
4) Arrangements	144'494	134'575	136'178	-27'469	108'709
5) Suspension provisoire (cause de réclamation)	34'845	2'454	39'746	-5'120	34'626
6) Rappels	137'293	51'304	99'089	-13'209	85'880
Totaux	1'292'539	1'370'881	1'676'306	+222'077	1'898'383

1) Actes de défaut de biens (ADB)

On constate, entre 2010 et 2011, à une progression des montants des actes de défaut de biens de Fr. 85'347.-. L'évolution détaillée, entre 2010 et 2011, des actes de défaut de biens se présente ainsi :

Actes de défaut de biens relatifs aux créances (évolution 2010-2011)	
années 2005 et antérieures	- 34'635.00
année 2006	- 1'568.00
année 2007	+ 9'934.00
année 2008	+ 80'108.00
année 2008	+ 31'508.00
Evolution totale 2010 - 2011	Fr. 85'347.00

2) Faillites

La diminution des postes ouverts dont les créances sont produites dans les faillites entre les années 2010 et 2011 se chiffre à Fr. 5'806.-.

3) Poursuites en cours

Entre 2010 et 2011, les créances en procédure de poursuite ont augmenté de Fr. 188'334.- pour atteindre un montant de Fr. 467'471.-. Elles se répartissent comme suit :

Evolution des poursuites engagées entre 2010 et 2011	
Années fiscales antérieures à 2005	+334.00
Année fiscale 2005	+820.00
Année fiscale 2006	-5'191.00
Année fiscale 2007	- 32'355.00
Année fiscale 2008	- 115'086.00
Année fiscale 2009	+339'812.00
Evolution nette 2010 et 2011	+188'334.00

4) Arrangements

Les arrangements ont diminué de Fr. 27'469.- durant la période 2010-2011 pour atteindre Fr. 108'709.- à fin 2011. Ils étaient stables les dernières années.

5) Suspension provisoire (cause de réclamation)

Ce poste est en stagnation par rapport à 2011 avec Fr. 34'626.- contre Fr. 39'746.- à fin 2010.

6) Rappels

Après avoir atteint Fr. 137'293.- en 2008 et Fr. 51'304.- l'année suivante, cette catégorie de créances augmente de Fr. 47'785.- entre 2009 et 2010. Entre les deux dernières années, une diminution est enregistrée pour un total de Fr. 13'209.-.

8.1.6. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2011, les investissements réalisés et pris en charge par les comptes annuels 2011 ont été effectués dans le cadre du budget. Ils font apparaître un total des charges de Fr. 3'511'457.65 pour un total des revenus de Fr. 949'598.85. Les investissements nets s'élèvent dès lors à Fr. 2'561'858.80.

Vous trouverez, au terme du rapport du service des finances (sous forme de tableau) la situation des investissements au 31 décembre 2011 avec les indications de leurs états respectifs (*en cours / terminés*) ainsi que des montants encore disponibles.

8.1.7. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2011 se répartissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et à long terme

Taux moyen de la dette : 2.84 % / Durée résiduelle moyenne : 6 ans et 8 mois

Etablissements	Contracté en	Eché en	Emprunt initial	Taux d'intérêt	Etat au 31.12.2010	Emprunts nouveaux ou remboursés	Amortissements financiers 2011	Etat au 31.12.2011	Intérêts passifs payés en	
									2011	2010
Rentenanstalt	2003	2010	2'500'000.-	2.280%	-	-	-	-	-	57'000
Kommunal Kredit Austria	2002	2012	1'200'000.-	3.750%	240'000.-	-	-120'000.-	120'000.-	9'000	13'500
Kommunal Kredit Austria	2000	2010	5'000'000.-	3.970%	-	-	-	-	-	19'850
Kommunal Kredit Austria	2003	2012	2'500'000.-	2.790%	1'625'000.-	-	-125'000.-	1'500'000.-	45'338	48'825
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000.-	3.500%	3'000'000.-	-	-200'000.-	2'800'000.-	105'000	112'000
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000.-	3.295%	4'400'000.-	-	-200'000.-	4'200'000.-	144'980	151'149
U B S	2006	2012	2'040'000.-	2.545%	680'000.-	-	-340'000.-	340'000.-	10'786	19'439
U B S	2003	2013	2'500'000.-	2.535%	625'000.-	-	-250'000.-	375'000.-	13'450	19'787
U B S	2004	2014	3'300'000.-	2.454%	1'320'000.-	-	-330'000.-	990'000.-	29'332	37'429
U B S	2005	2015	1'170'000.-	2.687%	770'000.-	-	-80'000.-	690'000.-	20'688	22'838
U B S	2006	2016	2'500'000.-	2.950%	1'500'000.-	-	-250'000.-	1'250'000.-	41'473	48'849
U B S	2008	2018	4'100'000.-	2.820%	3'600'000.-	-	-250'000.-	3'350'000.-	102'930	110'078
U B S	2009	2019	1'160'000.-	2.740%	1'036'000.-	-	-62'000.-	974'000.-	28'781	30'503
Postfinance	2010	2022	4'900'000.-	2.270%	4'900'000.-	-	-325'000.-	4'575'000.-	111'230	-
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000.-	2.600%	-	3'600'000.-	-	3'600'000.-	4'320	-

Totaux	23'696'000.-	3'600'000.-	-2'532'000.-	24'764'000.-	667'308	691'246
Extournes des intérêts courus (n-1)					-254'765	-247'047
Intérêts courus (n)					304'368	254'765
Intérêts passifs (compte 940.321.01)					716'911	698'964

La dette nette communale est calculée sur la base des dettes brutes effectives de la commune, déduction faite des capitaux. Le service de la dette comprend, pour sa part, les amortissements financiers ainsi que les intérêts des dettes (intérêts dits passifs).

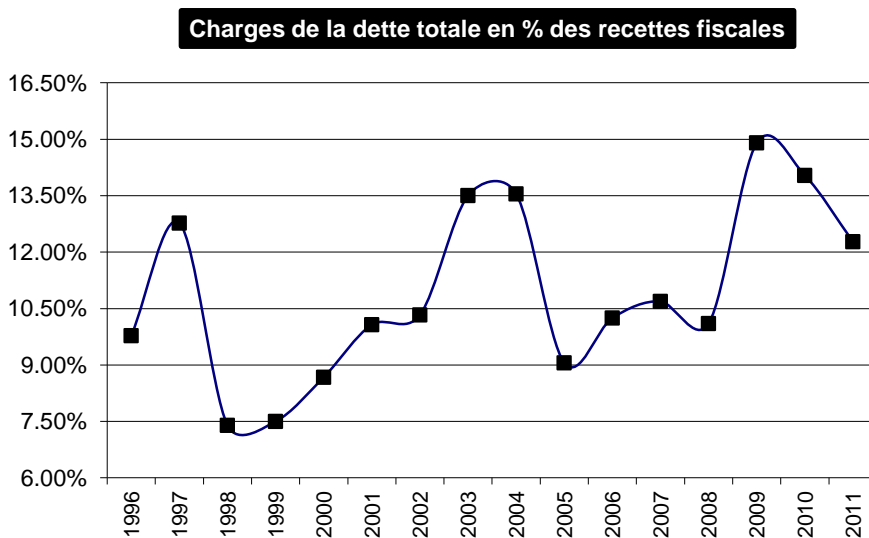
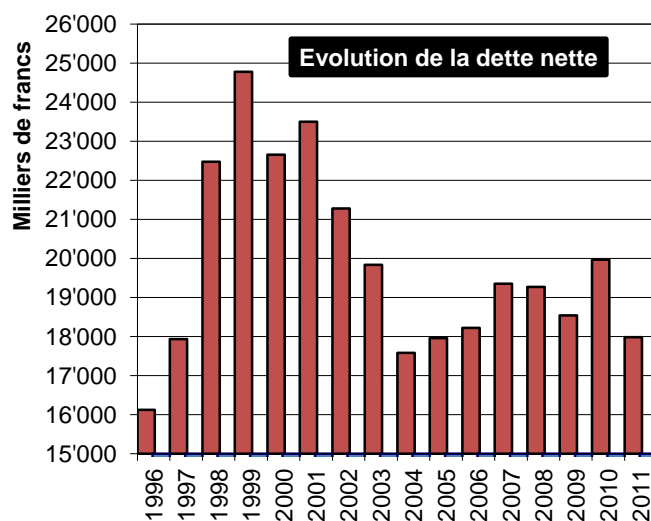
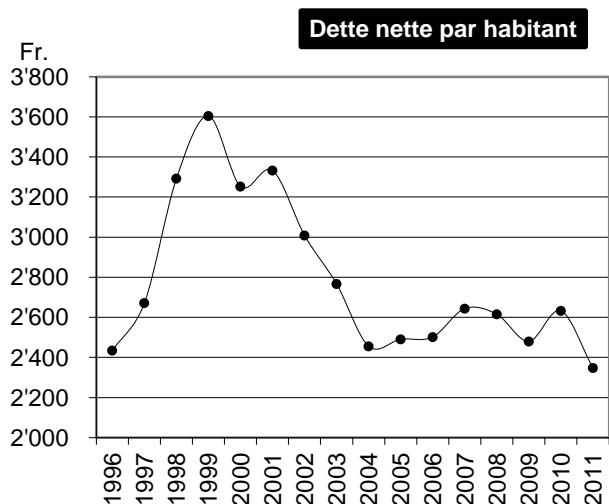
Le taux moyen de la dette en 2011 s'élève à 2.84% et sa durée résiduelle moyenne est de 6 ans et 8 mois (→ 2.87% en 2010).

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 2000 à 2011.

Année	Dette nette au 31.12.	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette par habitant en Fr.
2000	22'651'843.23	600'000.00	929'781.25	1'529'781.25	17'639'184.90	8.67%	5.27%	6965	3'253.00
2001	23'498'209.50	975'000.00	895'680.30	1'870'680.30	18'576'115.45	10.07%	4.82%	7051	3'333.00
2002	21'280'407.15	1'170'000.00	948'648.35	2'118'648.35	20'510'634.80	10.33%	4.63%	7074	3'009.00
2003	19'832'614.06	1'777'500.00	1'103'794.00	2'881'294.00	21'338'376.30	13.50%	5.17%	7170	2'767.00
2004	17'582'246.85	2'206'805.65	1'050'945.40	3'257'751.05	24'048'252.90	13.55%	4.37%	7160	2'456.00
2005	17'955'199.25	1'290'000.00	751'357.40	2'041'357.40	22'540'365.95	9.06%	3.33%	7210	2'491.00
2006	18'214'789.21	1'800'000.00	693'779.25	2'493'779.25	24'334'672.30	10.25%	2.85%	7281	2'502.00
2007	19'351'866.53	2'095'000.00	655'681.40	2'750'681.40	25'734'109.10	10.69%	2.55%	7321	2'644.00
2008	19'265'115.97	2'195'000.00	706'995.69	2'901'995.69	28'730'468.40	10.10%	2.46%	7367	2'616.00
2009	18'537'303.95	2'707'000.00	730'407.56	3'437'407.56	23'064'059.92	14.90%	3.17%	7477	2'480.00
2010	19'961'526.35	2'707'000.00	698'964.02	3'405'964.02	24'263'273.18	14.04%	2.88%	7584	2'633.00
2011	17'978'228.98	2'532'000.00	716'910.55	3'248'910.55	26'465'419.32	12.28%	2.71%	7657	2'348.00

* tels que présentées dans les comptes annuels

Graphiques des évolutions de la dette nette et des charges de la dette



8.1.8. Etat des investissements

ETAT DES INVESTISSEMENTS

Etats :
 C = en cours / NC = non commencé
 T = terminé / A = annulé
 DP = décision de principe

		ANNEE 2011								ANNEE 2012			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(1)	(2)	(3)	(4)
		Soldes disponibles à fin 2010	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours ./ dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin 2011	Soldes disponibles à fin 2011	Total disponible au 1.1.2012 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2012)
020.506.02	Renouvellement parc informatique (hard & software)	81'313.65	10/10	70'000.00	-75'030.05	-5'030.05	76'283.60	0.00	C	76'283.60	126'283.60	06/11	50'000.00
020.506.03	Programme informatique c/SIT (syst. info. territoire)	21'149.40			0.00	0.00	21'149.40	0.00	C	21'149.40	21'149.40		
11.506.00	Remplacement du véhicule de la police communale	0.00	11/10	43'800.00	-42'754.50	1'045.50	0.00	1'045.50	T	0.00	0.00		
14.506.06	Remplacement véhicule pompiers Dodge	125'100.00			-153'668.85	-153'668.85	0.00	-28'568.85	T	0.00	0.00		
14.506.07	Remplacement tenues lourdes et casques de protection	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	72'000.00	07/11	72'000.00
15.506.01	Remplacement agencement cuisine STPA	0.00	12/10	31'500.00	-31'235.55	264.45	0.00	264.45	T	0.00	0.00		
16.503.01	Rénovations poste commandement	300'000.00			0.00	0.00	300'000.00	0.00	NC	300'000.00	300'000.00		
21.506.00	Renouvellement du mobilier scolaire	0.00	13/10	160'000.00	-19'014.70	140'985.30	140'985.30	0.00	C	140'985.30	140'985.30		
294.500.00	Achat de terrain pour future école Marly Grand-Pré	0.00	14/10	1'100'000.00	-1'036'285.35	63'714.65	0.00	63'714.65	T	0.00	0.00		
294.503.14	Transformation et agrandissement salle omnisport Grand-Pré	108'821.95			-109'056.30	-109'056.30	0.00	-234.35	T	0.00	0.00		
294.503.15	Remplacement chauffage à mazout par bois /Chevalier 7	27'692.40			33'097.75	33'097.75	0.00	60'790.15	T	0.00	0.00		
294.503.16	3ème centre scolaire, concours architecture et étude	15'556.60			0.00	0.00	0.00	15'556.60	T	0.00	0.00		
294.503.17	Locaux de musique (ancien bureau communal - Chevalier 7)	100'000.00			0.00	0.00	0.00	100'000.00	A	0.00	0.00		
294.503.18	Etude s/travaux de réfection Marly-Cité	8'827.75			-11'631.55	-11'631.55	0.00	-2'803.80	T	0.00	0.00		
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	0.00	15/10	100'000.00	-106'526.95	-6'526.95	0.00	-6'526.95	T	0.00	100'000.00	08/11	100'000.00
294.503.21	Etude de faisabilité d'assainissement bât. Marly-Grand-Pré	10'828.80			-1'075.00	-1'075.00	0.00	9'753.80	T	0.00	0.00		
294.503.22	Réfection centre scolaire Marly Grand-Pré, crédit étude	150'000.00			-150'000.00	-150'000.00	0.00	0.00	T	0.00	0.00		
294.503.23	Rénovation et assainissement Marly-Cité, crédit étude	300'000.00			-16'200.00	-16'200.00	283'800.00	0.00	C	283'800.00	283'800.00		
294.503.25	Projets des centres scolaires / études	0.00	16/10	350'000.00	-14'021.95	335'978.05	335'978.05	0.00	C	335'978.05	335'978.05		
294.506.06	Equipement mobilier - remplacement écran				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	30'000.00		30'000.00
34.506.01	Remplacement caisse tapis saut hauteur (centre sportif)	0.00	17/10	15'000.00	-13'020.15	1'979.85	1'979.85	0.00	C	1'979.85	1'979.85		
35.503.01	Agrandissement de la cabane des jeunes	0.00	19/10	40'000.00	-41'251.20	-1'251.20	0.00	-1'251.20	T	0.00	0.00		
35.506.00	Remplacement des tables et chaises de cabane des jeunes	0.00	20/10	11'000.00	-12'644.90	-1'644.90	0.00	-1'644.90	T	0.00	0.00		
40.552.01	Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny III	167'616.25		119'330.00	-91'429.25	27'900.75	195'517.00	0.00	C	195'517.00	263'027.00	-	67'510.00

8.1.9. Etats des investissements – suite

ETAT DES INVESTISSEMENTS

Etats :
 C = en cours / NC = non commencé
 T = terminé / A = annulé
 DP = décision de principe

		ANNEE 2011							ANNEE 2012				
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(1)	(2)	(3)	(4)
		Soldes disponibles à fin 2010	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours ./ dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin 2011	Soldes disponibles à fin 2011	Total disponible au 1.1.2012 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2012)
620.501.15	Modérateurs de trafic	26'295.20			0.00	0.00	26'295.20	0.00	C	26'295.20	26'295.20		
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes	361'484.35			-9'929.90	-9'929.90	351'554.45	0.00	C	351'554.45	351'554.45		
620.501.30	Parking d'échange de Corbaroche	229'249.35			-13'014.65	-13'014.65	216'234.70	0.00	C	216'234.70	216'234.70		
620.501.36	Aménagement routier (Route de la Gérine)	42'317.75			0.00	0.00	42'317.75	0.00	C	42'317.75	242'317.75	10/11	200'000.00
620.501.39	Chemin pédestre liaison Route des Alpes-Route de la Colline	32'986.70			0.00	0.00	32'986.70	0.00	C	32'986.70	32'986.70		
620.501.40	Aménagement de la Route des Ecoles, projet d'aménagement	17'000.00			-8'741.25	-8'741.25	8'258.75	0.00	C	8'258.75	8'258.75		
620.501.41	Arrêts de bus Marly Grand-Pré, étude aménagements	0.00			-2'216.00	-2'216.00	0.00	-2'216.00	T	0.00	0.00		
620.501.42	Aménagement chemin piétonnier Rte des Ecoles	105'670.00			-83'068.30	-83'068.30	22'601.70	0.00	C	22'601.70	22'601.70		
620.501.47	Modération trafic, Route Préalpes-Route Bourguillon	30'000.00			-3'329.40	-3'329.40	26'670.60	0.00	C	26'670.60	126'670.60	11/11	100'000.00
620.501.48	Création place de village - crédit d'étude et concours	1'494.25			-1'000.00	-1'000.00	494.25	0.00	C	494.25	494.25		
620.501.49	Création de place de village - réalisation	0.00	21/10	160'000.00	-19'765.80	140'234.20	140'234.20	0.00	C	140'234.20	300'234.20		160'000.00
620.501.52	Aménagement piste cyclable-piétons / Rte Gérine -Ecoles	0.00	24/10	10'000.00	-4'385.70	5'614.30	5'614.30	0.00	C	5'614.30	270'614.30	12/11	265'000.00
620.501.53	Investigations historiques Corbaroche (sites pollués)	0.00	25/10	6'000.00	0.00	6'000.00	6'000.00	0.00	NC	6'000.00	6'000.00		
620.501.55	Création d'une station de vélos libre-service	0.00	27/10	60'000.00	-46'587.85	13'412.15	0.00	13'412.15	T	0.00	0.00		
620.501.56	Escalier passage sous-terrain				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	45'000.00	13/11	45'000.00
620.501.57	Poste tapis, route des Cossettes				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	25'000.00	14/11	25'000.00
620.501.58	Poste tapis, route Essinges Est				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	35'550.00	15/11	35'550.00
620.501.59	Poste tapis, route Essinges Est				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	55'000.00	16/11	55'000.00
620.501.60	Réfection du revêtement de la route de la Colline				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	260'000.00	17/11	260'000.00
620.501.61	Réaménagement trottoir : Route de Bourguillon				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	50'000.00	18/11	50'000.00
620.501.62	Modification de candélabres (éclairage public)				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	25'000.00	19/11	25'000.00
620.501.65	Concept global de modération de trafic				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	19'500.00	20/11	19'500.00
620.501.66	Aménagement Route impasse des Violettes				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	125'000.00	21/11	125'000.00
620.501.67	Abris vélos / Gérine				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	15'000.00	22/11	15'000.00
620.509.00	Achats de panneaux de signalisation (mise aux normes)	385.65		13'500.00	-11'594.55	1'905.45	2'291.10	0.00	C	2'291.10	15'291.10		13'000.00
622.506.03	Achat d'une pelle hydraulique (machine à creuser)	0.00	28/10	55'000.00	-51'661.80	3'338.20	0.00	3'338.20	T	0.00	0.00		
622.506.04	Remplacement d'un treuil				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	40'000.00	23/11	40'000.00

8.1.10. **Etats des investissements – suite**

ETAT DES INVESTISSEMENTS

Etats :
 C = en cours / NC = non commencé
 T = terminé / A = annulé
 DP = décision de principe

		ANNEE 2011							ANNEE 2012				
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(1)	(2)	(3)	(4)
		Soldes disponibles à fin 2010	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2011)	Dépenses de l'année en cours	Budget de l'année en cours ./ dépenses	Solde final disponible	Manco (-) Boni (+)	Etat à fin 2011	Soldes disponibles à fin 2011	Total disponible au 1.1.2012 (1) + (4)	Messages No (exercice sous revue)	Budget de l'année en cours (2012)
70.501.21	Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine	62'318.05			-14'601.55	-14'601.55	47716.50	0.00	C	47716.50	47716.50		
70.501.24	Mise en conformité du réservoir de Montiver	25'030.15	30/10	250'000.00	-253'215.20	-3'215.20	21'814.95	0.00	C	21'814.95	21'814.95		
70.501.29	Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz	28'049.15	36/10		0.00	0.00	28'049.15	0.00	C	28'049.15	28'049.15		
70.501.30	Construction d'une conduite de liaison Grand-Pré/ Messidor	0.00	31/10	200'000.00	-93'425.35	106'574.65	106'574.65	0.00	C	106'574.65	106'574.65		
70.501.31	Planification de besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable, crédit d'étude	0.00	32/10	50'000.00	-47'209.85	2'790.15	2'790.15	0.00	C	2'790.15	2'790.15		
70.501.32	Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver	0.00	33/10	40'000.00	0.00	40'000.00	40'000.00	0.00	NC	40'000.00	40'000.00		
70.501.33	Extension réseau distribution eau et défense incendie /secteur PAD Les Epinettes D	0.00	34/10	90'000.00	0.00	90'000.00	90'000.00	0.00	C	90'000.00	90'000.00		
70.501.36	Remplacement conduite - Rte de Chésalles				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	15'000.00	24/11	15'000.00
70.501.37	Remplacement conduite - Rte de la Gérine				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	200'000.00	25/11,25'11bis	200'000.00
70.506.01	Achats véhicules				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	30'000.00	26/11	30'000.00
70.506.04	Automatisation des relevés de compteurs d'eau				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	30'000.00	27/11	30'000.00
70.506.05	adduc.eau				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	40'000.00	28/11	40'000.00
70.566.01	Part. défence incendie "Sous la Crausa"	41'345.75			-45'883.50	-45'883.50	0.00	-4'537.75	T	0.00	0.00		
70.566.16	Installation borne hydrante - Route des Ecoles	750.35			-1'552.65	-1'552.65	0.00	-802.30	T	0.00	0.00		
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	13'229.30			-1'350.00	-1'350.00	11'879.30	0.00	C	11'879.30	11'879.30		
71.501.22	Collecteur séparatif / Route des Ecoles - Route de la Gérine	0.00			54'118.95	54'118.95	0.00	54'118.95	T	0.00	0.00		
71.501.24	Collecteur séparatif / Chemin du Publiet	101'889.35			-53'249.25	-53'249.25	48'640.10	0.00	C	48'640.10	48'640.10		
71.501.29	Remplacement collecteur à la Route du Centre	460'650.05	36/10	15'000.00	-413'514.70	-398'514.70	62'135.35	0.00	C	62'135.35	272'135.35	29/11	210'000.00
71.501.30	Remplacement collecteur zone S3 /Route Préalpes-Pralettes	40'000.00			-19'222.25	-19'222.25	0.00	20'777.75	T	0.00	0.00		
71.501.32	Extension réseau canalisation art. 1688 RF Marly	18'850.00			-16'821.10	-16'821.10	0.00	2'028.90	T	0.00	0.00		
71.501.33	Réhabilitation des regards de contrôle EU (zone S2 Planafin)	0.00	37/10	60'000.00	0.00	60'000.00	60'000.00	0.00	NC	60'000.00	60'000.00		
71.501.34	Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D)	0.00	38/10	80'000.00	0.00	80'000.00	80'000.00	0.00	C	80'000.00	80'000.00		
71.501.35	Modification du raccordement des grilles de routes des EU dans EC (secteur PAD Epinettes D)	0.00	39/10	20'000.00	0.00	20'000.00	20'000.00	0.00	C	20'000.00	20'000.00		
72.501.00	Travaux sur place container / Marly -Centre				0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	60'000.00	30/11	60'000.00
741.503.00	Agrandissement du cimetière (2ème phase de l'étape 1)	0.00	41/10	215'000.00	-54'590.10	160'409.90	160'409.90	0.00	C	160'409.90	160'409.90		
741.503.01	Remplacement des pavés des allées du cimetière	0.00	42/10	25'000.00	-15'341.00	9'659.00	9'659.00	0.00	C	9'659.00	9'659.00		
75.501.01	Amén. de la Gérine, Protection contre les crues (2e étape)	13'758.50			-90'808.65	-90'808.65	0.00	-77'050.15	T	0.00	0.00		
943.503.01	Rénovations diverses sur bâtiments communaux	0.00	43/10	100'000.00	-78'226.00	21'774.00	0.00	21'774.00	T	0.00	130'000.00	31/11	130'000.00
943.503.03	Halle édilitaire, travaux entretiens - toiture	30'000.00			-20'331.00	-20'331.00	0.00	9'669.00	T	0.00	0.00		
943.503.04	Travaux de réfections sur bâtiments suite dégâts de grêle	152'598.95			-199'190.75	-199'190.75	0.00	-46'591.80	T	0.00	0.00		
943.506.00	Achat de matériel de conciergerie	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	NC	0.00	35'000.00	33/11	35'000.00
Total des investissements bruts		3'252'259.65		3'490'130.00	-3'511'457.65	-21'327.65	3'026'915.95	204'016.05		3'026'915.95	5'529'475.95		2'502'560.00

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

Responsable : Jean-Marc Boéchat
Suppléant : Maurice Horner

9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

Le service technique, par sa section police des constructions, a traité en 2011 **109 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers dont 96 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

	2011	2010	2009
AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE			
Habitations individuelles	0	4	10
Habitations collectives et locatifs	2	8	4
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	0	4	2
Transformations, agrandissement et/ou habitations	14	20	21
Transformation, agrandissement et/ou industriels	4	-	-
Transformation, agrandissement et/ou rural	1	-	-
Groupe e, station transformation	1	1	2
Pompes à chaleur, sonde géothermique	0	1	5
Piscine	0	1	-
Citernes enterrées	0	1	1
Extension FRIGAZ	1	2	0
Extension du réseau d'eau et incendie	1	-	-
Box à chevaux	1	1	0
Changement d'affectation sans travaux	3	0	1
Démolitions	0	2	0
Aménagements extérieurs	3	-	-
Aménagement d'une piste de BMX et VTT	1	-	-
Agrandissement cimetière	1	-	-
PAD, PED, plan d'infrastructures	0	2	1
AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL			
Cablecom, nouvelle armoire	0	1	1
Groupe e, cabine basse tension	0	1	4
Cabanes de jardin	3	8	4
Capteurs solaires	4	3	15
Abris et garages	15	11	11
Jardin d'hiver	4	3	1
Piscines	2	1	2
Rénovations diverses	11	13	6
Changement de chauffage	20	17	0
Aménagements extérieurs	8	5	5
Autorisations diverses (totem, ...)	2	3	0
Cabane pour animaux	2	3	0
Changement d'affectation	1	-	-
Procédure de recours	1	1	0
Demandes préalables	5	14	5

9.2. REALISATION ET ETAT DES TRAVAUX

9.2.1. Carrefour giratoire "Les Rittes" (compte 620.501.21)

Dans le cadre du mandat d'étude du bureau SD Ingénierie, le coût de l'avant-projet a été devisé à environ Fr. 3'100'000.- H.T. Dans ce coût, n'apparaissent pas encore les mesures OPB et leur intégration dans le site.

Lors du changement de législation, la Commune s'est repositionnée dans l'organigramme de ce projet de grande envergure et a demandé au Conseiller d'Etat, Directeur de la DAEC, que le Canton reprenne le pilotage du projet. Il nous semblait plus logique de procéder ainsi, puisque les plus grands tenants du projet dépendent essentiellement des services de l'Etat (route cantonale, bandes cyclables, mesures OPB, etc.). Cette demande a été acceptée et une première séance de coordination a eu lieu au début 2012. Par contre, il est important de savoir que la Commune garde la responsabilité (maîtrise de l'ouvrage) des objets édilitaires (giratoires, voie de bus, trottoirs, etc). La répartition financière entre les différents acteurs cantonaux et communaux sera discutée lors de l'élaboration du projet et fixée avant la mise à l'enquête.

Le montant alloué dans le cadre des budgets 1990, 1992, 1993 et 2003 est de Fr. 450'000.-.

Montant dépensé en 2011	Fr.	9'929.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	98'445.-

9.2.2. Aménagements routiers, Route de la Gérine

Depuis plusieurs années, les habitants du secteur Riedelet – Champ-Montant demandent que le tronçon de la route de la Gérine entre la route de Bel-Air (route de la Plaine) et l'Impasse champ-Montant que le cheminement des piétons et des cyclistes soit sécurisé. Pour répondre au besoin grandissant, un mandat d'étude est en cours auprès du bureau d'ingénieurs Bruegger + Associés SA. Un devis estimatif a été élaboré par le mandataire et une demande de crédit pour la construction de ces aménagements a été acceptée par le Conseil général fin 2011. Ces aménagements se composent de : un trottoir sur le côté gauche entre le carrefour Bel-Air et l'article 2137 RF Marly, d'un trottoir sur le côté droit depuis le trottoir existant vers la ferme sur l'article 1890 RF Marly jusqu'au carrefour de Champ-Montant, de la modification de la géométrie de la route vers l'article 2137 RF Marly (éloignement de la ferme), du réaménagement de la traversée piétonne vers le carrefour de Bel-Air et de la création d'autres traversées piétonnes sécurisées, ainsi que des entrées dans les quartiers Champ-montant et Messidor.

Montant alloué dans le cadre du budget 2008	Fr.	45'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 13	Fr.	700'000.-
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	745'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	2'682.-
Décompte intermédiaire	Fr.	742'318.-

9.2.3. Chemin pédestre liaison route des Alpes – route de la Colline

Le coût des aménagements nécessaires pour la création de ce cheminement étant trop élevé, le Conseil communal a décidé de reporter ces travaux ; par contre la servitude sera tout de même inscrite sur les fonds.

9.2.4. Installations de modération de trafic (compte 620.501.15)

Nous n'avons réalisé aucune modération de trafic dans les quartiers en 2011. Nous attendons la mise à jour de notre concept global de modération de trafic et la validation du Canton pour réaliser de nouveaux objets en coordination avec ce concept directeur.

Total disponible au 1 ^{er} janvier 2011	Fr.	26'295.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	0.-
Solde au 31 décembre 2011	Fr.	26'295.-

9.2.5. Aménagement de la Route des Ecoles

L'objet est réalisé à notre entière satisfaction. Restent encore les travaux de paysagiste, qui seront réalisés au printemps 2012 sur la bande herbeuse qui se trouve à la place de l'ancien trottoir. Ces travaux seront financés par Aldi et Lidl pour l'étape 1 et par la Commune pour l'étape 2.

Montant alloué pour l'étape 1 (Aldi et Lidl)	Fr.	17'000.-
Coût des prestations non cofinancées par Aldi et Lidl	Fr.	8'741.-
Solde au budget pour travaux 2012	Fr.	8'259.-

Montant alloué pour l'étape 2 (Commune)	Fr.	116'000.-
Coût total des travaux fin 2011	Fr.	92'107.-
Solde au budget à la fin 2011 pour travaux 2012	Fr.	23'893.-

Selon les devis estimatifs, ces montants (soldes 2012) couvriront sans problème les travaux de paysagiste.

9.2.6. Aménagement des arrêts de bus Marly Grand-Pré (compte 620.501.41)

Les objets sont réalisés à notre entière satisfaction et ont été financés par Aldi et Lidl.

9.2.7. Modération de trafic, route des Préalpes-Route de Bourguillon (compte 620.501.47)

Ce projet se compose d'un trottoir à créer entre le chemin du Publiet et la route de Bourguillon, le long du carrefour de Cité, ainsi que d'une traversée piétonne sécurisée, à aménager à la sortie du giratoire direction Bourguillon. L'objectif est de répondre à la décision de la police cantonale de ne plus permettre l'engagement de patrouilleurs scolaires dans ce carrefour, sauf pour la traversée au niveau de la chapelle, en offrant ainsi un autre itinéraire sécurisé aux enfants qui se rendent à l'école ainsi qu'un accès sécurisé pour tous à l'arrêt de bus de Marly-Cité. Le Conseil général a accepté le financement de ce projet.

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr.	30'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	100'000.-
Total au budget	Fr.	130'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	3'329.-
Solde au budget 2012	Fr.	126'671.-

9.2.8. Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)

Le chemin historique de Marly-le-Grand à Marly-le-Petit (chemin des Epinettes) relie entre eux les principaux équipements publics et son rôle de liaison piétonne/cycliste doit être maintenue. Pour cette raison, le PAD Pré de la Croix prévoit l'aménagement d'une piste mixte cyclable/piéton afin de prolonger la liaison mobilité douce du Chemin des Epinettes à la route des Ecoles. Sur la base des travaux réalisés jusqu'à maintenant, nous pouvons passer à la réalisation du projet, pour lequel un crédit a été accepté par le Conseil général fin 2011.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.-
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.-
Total au budget	Fr.	275'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	4'386.-
Solde au budget 2012	Fr.	270'614.-

9.2.9. Investigations historiques du site pollué de Corbaroche

Le Service de l'environnement (Sen) ne nous a pas encore fait de demande d'investigation. Celle-ci devrait venir dans le courant de l'année 2012.

9.2.10. Création d'une station de vélos en libre service Vélopass (compte 620.501.55)

Dans l'objectif d'un développement de la mobilité douce sur l'axe Marly-Fribourg gare et d'une adhésion au système vélo en libre service, la Commune de Marly a réalisé une station Vélopass à la Jonction. Cette installation, devisée à 81'000.-, a fait l'objet d'une subvention de l'AGGLO puisque cette station correspond au développement uniforme et stratégique de ce service. Les coûts liés à l'exploitation des stations seront entièrement pris en charge par les budgets de l'AGGLO. Ces travaux sont terminés et la station est en fonction depuis septembre 2011.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	60'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	86'788.-
Subvention de l'AGGLO	Fr.	40'200.-
A charge de la Commune	Fr.	46'588.-
Solde au compte	Fr.	13'412.-

9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9.3.1. Plan d'aménagement local

Adaptation du PAL 2011

Suite à des oppositions lors de la 1^{ère} adaptation du PAL mise à l'enquête en 2010, le dossier de la 2^e adaptation du PAL a été mis à l'enquête du 25 mars au 9 mai 2011, il comportait notamment les modifications ou adaptations suivantes :

- Modification de la fiche de mesure n° 1 suite à une opposition (Eglise de St-Pierre et Paul)
- Intégration de la route d'accès de l'article 1825 RF dans la zone constructible
- Intégration de la possibilité de construire des garages en sous-sol dans les sites construits protégés.
- Modification de l'IOS dans les zones à bâtir (0.25 à 0.30)
- Intégration de l'article 383 RF dans la zone urbaine
- Abrogation de plusieurs PAD
- Autres petites modifications

Seules les modifications et adaptations étaient soumises à opposition. Lors de cette mise à l'enquête, l'ATE a confirmé son opposition de 2010 et a formulé une nouvelle opposition en ce qui concerne les garages en sous-sol en zone IOS. Une troisième adaptation du PAL est donc nécessaire afin de légaliser les modifications découlant des demandes formulées dans le cadre des oppositions et des négociations qui ont eu lieu dans le courant de l'année 2011. Aujourd'hui seules deux oppositions sur les six sont maintenues.

Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes

La recourante, en l'occurrence Cotting Construction SA, a vu son recours rejeté son recours par le Tribunal administratif, qui a donné raison à la DAEC, à la Commune de Marly et aux opposants. La zone ne pourra donc pas être réaffectée et est maintenue en zone agricole. Cotting Construction SA n'ayant pas fait recours, la Commune va demander la remise en état des terrains.

Abrogation des PAD « Champ de la Chapelle » et « Aux Champs et Cité Bel-Air, zone A »,

L'abrogation du PAD « Champ de la Chapelle » a été approuvée par la DAEC le 11 novembre 2011 et n'a pas fait l'objet de recours. Ceux de « Aux Champs et Cité-Bel-Air, zone A » sont en cours auprès du SeCA

Reprise des infrastructures PAD Champ-Montant et Messidor

Tous les propriétaires ont payé leur participation aux frais pour terminer les infrastructures du PAD, la Commune a donc entrepris les démarches pour la reprise de celles-ci par l'intermédiaire d'un avocat. En effet, comme ces infrastructures sont propriétés de la société Champ-Montant Immobilien AG en liquidation, celle-ci doit être réinscrite au registre du commerce par un artifice juridique afin que le transfert de propriété puisse se faire car aujourd'hui, ces infrastructures sont en main d'une société privée qui n'existe plus.

9.3.2. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie une fois sous l'ancienne législature et six fois sous la nouvelle. Les objets principaux suivants ont été traités :

- 2^e Adaptation du PAL mise à l'enquête entre mars et mai 2011.
- Projet et financement de l'impasse des Violettes
- Organisation des réunions de la future législature et définition des dossiers à traiter durant ces cinq années.
- Traitement des oppositions aux adaptations du PAL 2010 et 2011
- Projet de la station Vélopass
- Cheminement mixte piétons/cyclistes Prê de la Croix
- Aménagement de la route de la Gérine
- Budget et investissements 2012
- 3^e adaptation du PAL en 2012
- Consultation publique du projet d'agglomération 2^e génération.

9.4. CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENT

9.4.1. Entretien des ruisseaux et rivières (compte 75.314.00)

La Commune a réalisé en 2011 l'entretien du ruisseau de Chésalles conformément au plan d'entretien défini en 2008 avec le Triage Forestier Sarine Rive Droite. Ces travaux ont été exécutés par le forestier de triage en partenariat avec la protection civile. Ce chantier a fait l'objet de plusieurs constats de non-conformité au permis délivré, qui ont été réglés lors d'une vision locale entre les services du Canton, le forestier de triage et la Commune de Marly. Il a été décidé de compenser ces défauts par des mesures qui seront prises en aval du cours d'eau qui seront réalisées en même temps que les travaux d'entretien du Copy en 2012.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	45'000.-
Montant dépensé au 31 décembre 2011	Fr.	47'528.-
Différence	Fr.	2'528.-

Nous sommes toujours dans l'attente du versement de la subvention du Canton qui est estimée à environ 19'200.-.

9.5. AGGLOMERATION

9.5.1. Projet d'agglomération de 2^e génération

Ce plan a été mis en consultation publique.

Les avantages de l'Agglomération ont été répertoriés par différents bureaux. Elle a l'avantage de se trouver encore dans un périmètre de verdure. Il a été décidé de préserver ces zones vertes et de les inclure dans l'aménagement global.

Cartographie des axes de circulation de l'agglomération : Les zones de circulation des transports publics sont également intégrées au projet d'agglomération. Le plan d'agglomération ainsi présenté fait office de plan directeur au sens de la législation cantonale. Il comportera donc des parties liantes.

Cartographie des zones d'urbanisation compactes : Il s'agit des zones à forte densité. L'agglomération compte, d'après ses plans, augmenter sa population de 32'000 habitants d'ici 2030 ainsi que de 17'000 emplois.

Réseau des transports publics : Il faut relever les futures stations du RER Fribourgeois joueront un rôle primordial dans le réseau. En effet, il est impossible d'amener 80 bus par heure à la gare. Le but serait de proposer un système de bus qui dépose les voyageurs aux stations du RER. A Marly, une deuxième ligne de bus est prévue, reliant Marly à Givisiez.

Structures en mobilité douce : Il est prévu une transagglomération en mobilité douce, c'est-à-dire la possibilité d'aller de Avry-sur-Matran jusqu'à Düdingen par des chemins de mobilité douce. Le Premier projet d'Agglomération n'en comportait pas.

Le document de l'agglomération contient deux parties, soit un plan directeur régional ainsi qu'un projet d'agglomération qui est destiné aux fonds d'infrastructure de la Confédération. Pour cette dernière partie, le bureau a l'obligation de présenter des mesures concrètes chiffrées.

Les mesures prioritaires de la mobilité douce n'englobent pas notre Commune dans une large échelle car une grande partie des aménagements pour la mobilité douce à Marly devraient être réalisés avant l'entrée en vigueur du plan d'agglomération.

Les quatre projets de base du développement économique que sont les grands projets stratégiques ne sont pratiquement liés qu'aux communes du centre de l'Agglomération (Fribourg, Villars-sur-Glâne, Givisiez et granges-Paccots). Or, le but devrait être de lier toutes les communes de l'Agglomération. Notre commune n'est, quant à elle, pas incluse dans ces parties dites liantes qui s'arrêtent à la Pisciculture.

Suite à la mise en consultation, plusieurs conseillers généraux ont envoyé leurs remarques directement à l'AGGLO, et ont ainsi aidé à corroborer le point de vue du Conseil communal, qui s'est exprimé de façon relativement véhémement. En effet, les plans d'agglomération tels qu'ils ont été présentés et mis à l'enquête donnaient l'impression que Marly ne faisait pas réellement partie de l'AGGLO. D'avis du Conseil communal, Marly restait en-dehors des sites stratégiques de développement. On pouvait comprendre que la stratégie retenue était celle du développement du centre et non celui des communes de la couronne, avec donc une agglomération des nantis et une agglomération des « dortoirs » tout à fait inacceptable.

Deux commissions (la CARM et la CAME) se sont penchées sur les différentes remarques des communes. La dernière discussion en date tendait clairement à calmer les choses. En effet, il y avait deux zones très sensibles, soit le périmètre urbain, limite dure d'urbanisation, qui est fixé dans le projet d'agglomération de façon liante et qui empêche tout développement en dehors de cette zone et les limites des sites stratégiques de développement dont, par exemple, la zone de la Pisciculture.

Les remarques faites ont permis de clarifier la situation.

Le Conseil communal a principalement relevé deux choses :

- 1) Le PA2a été envoyé à Berne à fin décembre 2011 afin de bénéficier de subventions (fonds d'infrastructure). Cela permettrait de financer les mesures relatives au trafic et à la mobilité douce. Ce PA2 se veut essentiellement axé sur le volet « transport ».

La Confédération exige que les mesures d'urbanisation soient en accord avec la proximité et l'accessibilité aux transports publics. Le but est de concentrer les développements autour des axes de transport public.

- 2) Le rythme de modification du PA2 est très soutenu. En effet, dès le mois de janvier, ce même document modifié servira à la consultation publique du plan directeur d'agglomération (système principalement cantonal qui lie l'Agglomération, les communes de l'agglomération avec le canton). C'est à ce niveau que des marges de manœuvre sont encore possible. C'est là qu'on va discuter de l'intégration de la zone Winckler et de ses 45'000 mètres carrés au plan d'agglomération, Il faut veiller à ne pas découpler complètement les communes externes, dont Avry, Matran Marly et Belfaux, du développement de l'Agglomération. En effet, comme il s'agit d'une agglomération et pas d'une fusion, les développements économiques dans les communes centre (Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne) n'auront aucun effet sur nos finances.

Le Conseil communal souhaite donc discuter d'une sorte de péréquation financière au sein de l'agglomération pour que cette agglomération soit un vrai projet de population et de société et que les habitants en voient les avantages et l'effet d'entraînement sur le développement de leur environnement. Il fait le maximum pour que Marly puisse jouer pleinement son rôle au sein de l'agglomération.

Le processus étant en marche, il faut essayer d'en tirer le meilleur. Cependant, la « mentalité de clocher » reste très présente au sein des différentes communes concernées. Or, ce projet est tourné vers un avenir commun et une coordination efficace. Les projections de l'agglo annoncent une augmentation du nombre d'habitants de 32'000 et du nombre d'emplois de 17'000 d'ici 2030. Seul un développement concerté des 10 communes permettra d'atteindre ces objectifs.

Le Conseil d'agglomération se prononcera sur l'acceptation de ce plan en janvier 2012.